

ÉLABORATION D'UN PLAN DE PAYSAGE :
RECONQUÊTE DU PAYSAGE DES VALLÉES DE LA MOSELLE ET DU RUPT DE MAD



DÉFINITION DES
ENJEUX
ET OBJECTIFS DE
QUALITÉ PAYSAGÈRE

version finale_13/06/2017

Maîtrise d'ouvrage :



Cadre de l'étude

Le secteur d'étude du plan de paysage concerne 17 communes, appartenant toutes aux côtes de Moselle et à la Vallée du Rupt de Mad. S'affranchissant des périmètres administratifs, ces 17 communes ont choisi de s'associer pour réfléchir ensemble au devenir de leurs paysages.

Ces communes appartiennent en effet à deux intercommunalités, celles du Chardon Lorrain et du Val de Moselle qui s'apprête à fusionner au 1er janvier 2017. 2 communes situées plus au nord, Jussy et Vaux, se sont également associées à la démarche, sensibles elles aussi à la problématique de l'enrichissement des coteaux, problématique qui semble avoir joué le rôle de point de départ des réflexions communes.

Réunies autour de la volonté de se réapproprier les coteaux, délaissés par les années, les changements de pratiques, d'habitudes de vie sur le territoire, les communes se sont engagées dans la démarche d'élaboration d'un plan de paysage, démarche retenue lauréate de l'appel à projet «Plan de Paysage» porté par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en Février 2015. La Communauté de Communes du Val de Moselle est désignée coordinatrice générale de la démarche et du marché.

Motivées par la volonté de reconquérir la multifonctionnalité du paysage des vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, les communes souhaitent construire un projet de territoire guidé par une politique d'aménagement cohérente et respectueuse.

Les objectifs visés par ce plan de paysage concernent bien le devenir des paysages du territoire mais aussi la vitalité économique et sociale du territoire.

Le cahier des charges décrit les objectifs ainsi :
«Le plan de paysage doit aider les élus locaux à définir un projet de territoire fondé sur des objectifs partagés de qualités paysagères pour les vallées de la Moselle et du Rupt de Mad qui permettrait de :
- *Soutenir et développer une agriculture diversifiée à forte plus-value, ancrée dans le territoire et s'appuyant sur les potentialités de la structure paysagère des versants des vallées.*
- *Développer des productions qui trouvent leurs*

débouchés auprès d'une clientèle de proximité (exemples : circuits courts, ventes directes, AMAP, ...)

- Offrir aux habitants un cadre de vie de qualité répondant à différents usages et permettant le dynamisme de la vie locale.

- Renforcer l'attractivité touristique du territoire (tourisme de proximité mais également issu de la Grande Région) s'appuyant sur les qualités identitaires, environnementales et patrimoniales du paysage.

Ce plan de paysage doit aboutir à « une feuille de route » pour guider les collectivités mais aussi les différents acteurs locaux dans la mise en oeuvre d'un programme d'actions concrètes d'aménagement de l'espace.»

L'élaboration du plan de paysage a été confiée à l'équipe d'études composée de l'atelier de paysagistes Omnibus, mandataire de l'équipe, associé à François Roumet, paysagiste, urbaniste et spécialiste de la question des sols et de l'agriculture, ainsi que l'Atelier A4, pour les questions architecturales, et enfin Thierry Weill, comme paysagiste consultant.

La démarche est soutenue et particulièrement suivie par le Parc Naturel Régional de Lorraine et la DREAL Lorraine.

Objectifs de la phase 2

Le présent rapport vise à restituer le travail mené pour aboutir à la définition des objectifs de qualité paysagère.

Plusieurs temps forts ont marqué cette phase d'études :

- Élaboration par l'équipe de 3 scénarios d'évolution, volontairement caricaturaux pour aider les participants à la projection dans le devenir du territoire, scénarios établis à partir de variables fortes mises en évidence par le diagnostic.

- Présentation des variables et scénarios au comité technique ainsi qu'en atelier participatif ouvert au public, avec séance de travail en petit groupe sur les scénarios.

- Formulation des objectifs de qualité paysagère par l'équipe à partir des résultats de ces séances de travail sur les scénarios.

Ce rapport restitue l'ensemble de la démarche menée au cours de cette phase, des variables et scénarios aux objectifs de qualité paysagère.

01

LE CHOIX DE VARIABLES

Imaginer le devenir du territoire à partir de contextes divers.

02

3 SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT

Approfondir la réflexion à partir de scénarios caricaturaux.

03

DÉFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

Définir les objectifs d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire.

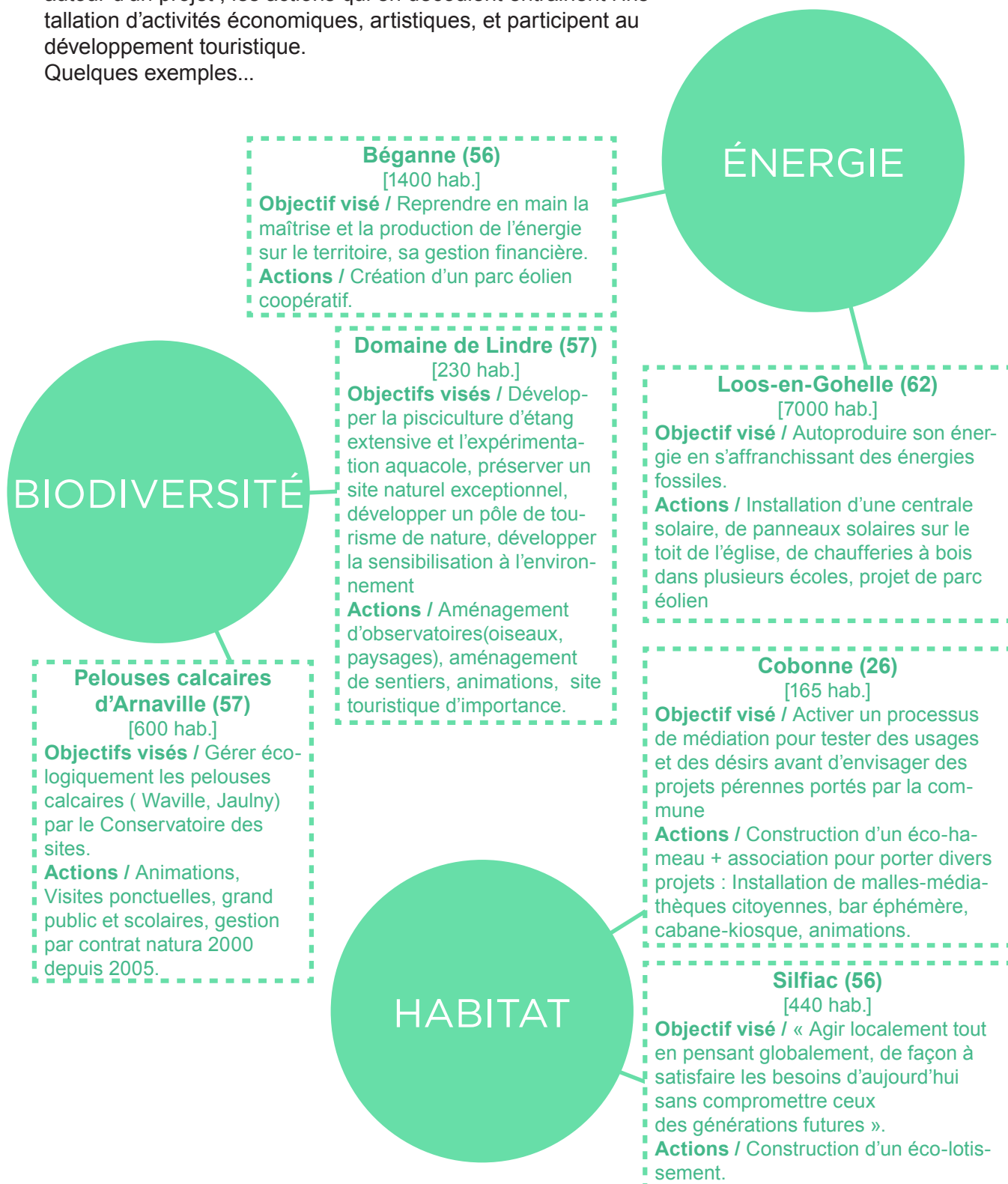
ANNEXES

introduction

Plusieurs leviers possibles pour activer un territoire

Par un rapide tour d'horizon des territoires, il est possible de relever des initiatives diverses qui visent à impulser une nouvelle dynamique dans les villages, les villes. Que les leviers soient portés par une thématique ou par une autre, ces initiatives permettent de fédérer les habitants, les acteurs d'un territoire autour d'un projet ; les actions qui en découlent entraînent l'installation d'activités économiques, artistiques, et participent au développement touristique.

Quelques exemples...



CULTURE

Sur le sentier des Lauzes (07)

St Melany [118 hab.]

Objectif visé / «Mettre en place, dans la vallée de la Drobie, une dynamique culturelle pérenne qui favorise une prise de conscience collective sur le devenir de la vallée et enrichisse, par des apports créatifs et innovants, les scénarios de développement.» Vallée culturelle

Actions / Interventions culturelles autour d'un sentier, animées par une association : créations artistiques, accueil de scolaires, chantiers, voyages d'études...

Le vent des forêts (55)

Fresnes-au-Mont [163 hab.]

Objectif visé / «Au cœur de la Meuse, six villages agricoles et forestiers invitent, depuis 1997, des artistes d'aujourd'hui à expérimenter en toute liberté des processus de création en prise directe avec la forêt.»

Actions / Accueil d'artistes, accompagnement des réalisations et installations des oeuvres dans la forêt, 45 km de sentiers sur 7 circuits balisés.

Meisenthal (57)

[110 hab.]

Objectif visé / Reconversion du site verrier, site industriel fermé en 1969, croiser patrimoine et disciplines créatives contemporaines.

Actions / Musée du verre, Centre international verrier, Halle verrière + Artopie, Association à vocation culturelle, centre de création artistique de création artistique.

St-Julien-Molin-Molette (42)

[1200 hab.]

Objectif visé / « Réhabiliter un patrimoine historique, redonner vie à d'anciens quartiers, favoriser l'accueil d'artistes et d'artisans d'art, faire de notre village un centre de tourisme culturel ».

Actions / Création d'un pôle culturel dédié aux artistes et à l'artisanat d'art .

Mouans-Sartoux (06)

[9500 hab.]

Objectif visé / Favoriser l'installation d'agriculteurs bio et livrer des repas bio à la restauration scolaire.

Actions / En 2010, la ville préempte le domaine d'Hautecombe, alors en friche. Les repas sont 100 % bio et la moitié des légumes sont issus d'un potager municipal. Le Plan local d'urbanisme, de 2012 a multiplié par trois la surface réservée aux activités agricoles : elle est passée de 42 à 119 hectares. La ville prévoit d'y faciliter l'installation des agriculteurs qui s'engageront à produire bio.

Le voyage à Nantes (44)

[300 000 hab.]

Objectif visé / «la Société Publique Locale Le Voyage à Nantes est chargée de la promotion du dispositif culturel mis en place par Nantes, et plus généralement de la destination Nantes Métropole».

Actions / «Depuis 2012, la SPL s'attache à promouvoir toute l'année un parcours pérenne d'une quarantaine d'étapes et produit chaque été un événement, qui en fait son exemplarité».

ARTISANAT

Rodemack, Marsal, Sion, Sierck-les-Bains, (57/54)

Objectif visé / Impulser une dynamique locale à partir du patrimoine historique, naturel, paysager.

Actions / Création de musée du sel, cité des paysages, réhabilitation de musée pour accueillir événements culturels, expositions...

AGRICULTURE

Vignoble Tulois (54)

Objectifs visés / Reconquête du foncier sur la zone de l'AOC Côtes de Toul.

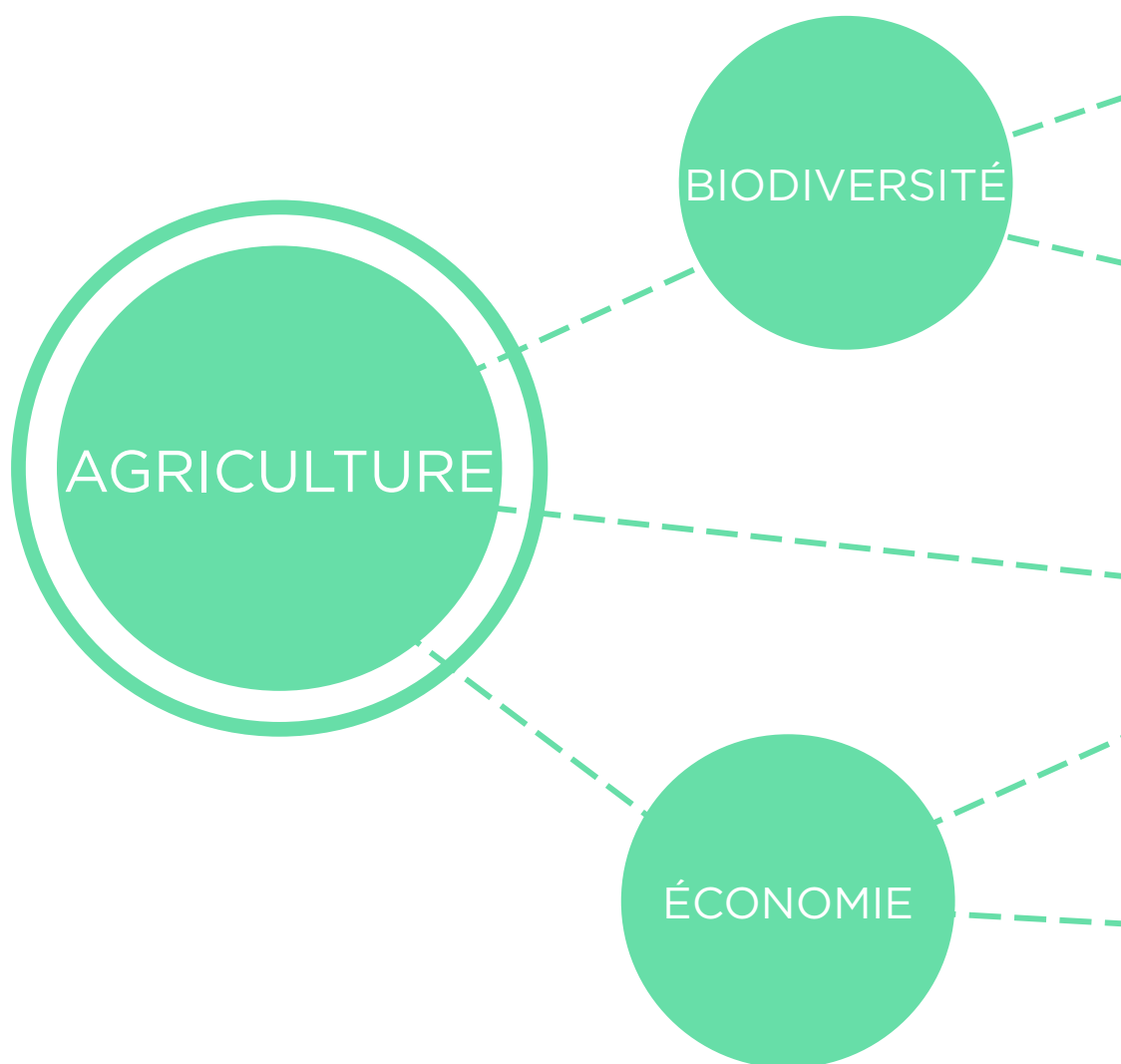
Actions / Création d'un groupement Foncier Agricole, pour acquérir à plusieurs un ensemble foncier agricole en vue de le louer et d'obtenir en échange un revenu foncier. Installation de 2 viticulteurs bio.

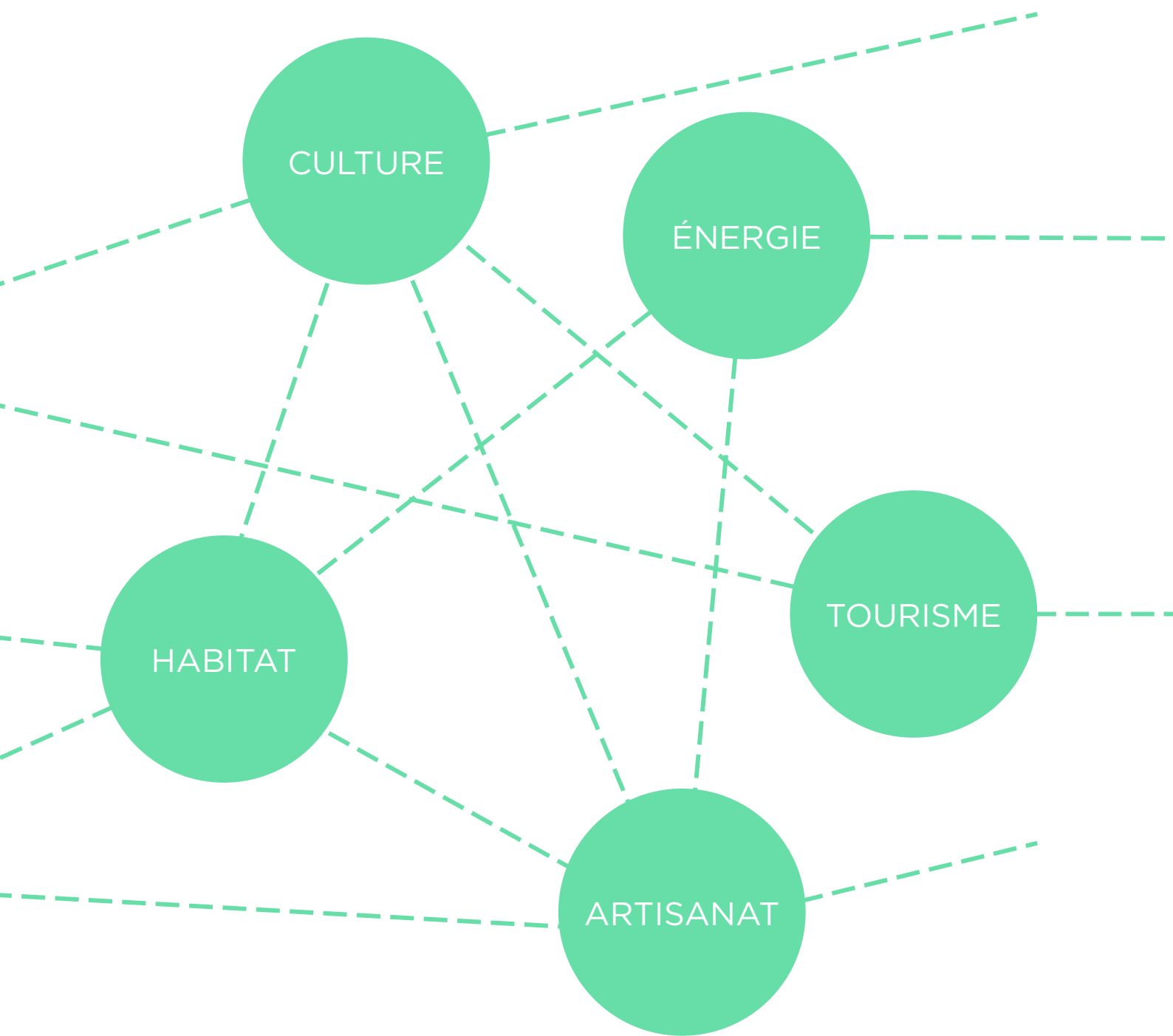
TOURISME

introduction

Sur le territoire du plan de paysage : le choix d'une dynamique par la reconquête des versants.
Actionner le levier agricole en premier.

En actionnant le levier agriculture, les effets seront perceptibles sur les autres domaines.









01

LE CHOIX DE VARIABLES

Imaginer le devenir du territoire à partir de contextes divers.

3 variables

Pour construire des scénarios d'évolution et imaginer un développement pour un horizon à 20 ans et adapté au territoire, l'équipe propose 3 variables, qui, en les manipulant font varier les modes de développement, l'occupation des sols et fabriquent des paysages différents :

AGRICULTURE

Le curseur se déplace entre d'un côté une activité agricole composée majoritairement de grandes exploitations, où les monocultures sont privilégiées, une agriculture dite conventionnelle, débouchant sur des circuits de commercialisation classiques type grandes surfaces commerciales et de l'autre une activité agricole composée d'exploitations de petite taille privilégiant la polyculture, et s'appuyant sur des circuits courts pour la commercialisation des productions. Cette variable s'appuie sur le constat que les activités agricoles, selon leur forme, leurs actions génèrent des paysages différents.

ELUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

Ici, le curseur évolue entre d'un côté une monopolisation par les élus de la délibération et de la décision politique, les habitants sont dans ce cas peu concernés, peu actifs, dans l'attente des actions menées par les élus locaux ; de l'autre côté, le curseur peut aller vers une situation inverse, où les habitants, associations, élus partagent équitablement la délibération même si la décision revient aux élus. Dans ce dernier cas, les habitants et associations participent pleinement à la transformation des paysages, les initiatives sont nombreuses, les élus accompagnent ces initiatives comme ils peuvent.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Le curseur se déplace entre d'un côté une situation où cette transition énergétique et écologique est plutôt ignorée par les pouvoirs publics, et de l'autre côté, une situation où celle-ci est fortement portée par les pouvoirs publics, une situation où la prise de conscience de l'urgence à agir est enclenchée largement.

Soutien aux grandes exploitations / monocultures privilégiées + circuits de commercialisation conventionnelles

Soutien aux petits exploitants / diversité des cultures + lien très fort entre agriculteurs et local

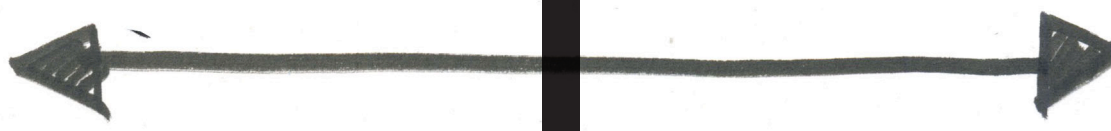


AGRICULTURE

Monopolisation par les élus de la délibération, et de la décision +

Habitants non concernés, consumérisme, attentisme...

Participation active, Espace de délibération élargi, décision par les élus + Prise de conscience et envie d'agir très forte, mobilisation, capacité à s'organiser localement



ÉLUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

Transition écologique et énergétique ignorée par le contexte régional, national, international

Transition écologique et énergétique portée par le contexte régional, national, international



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE





02

3 SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION

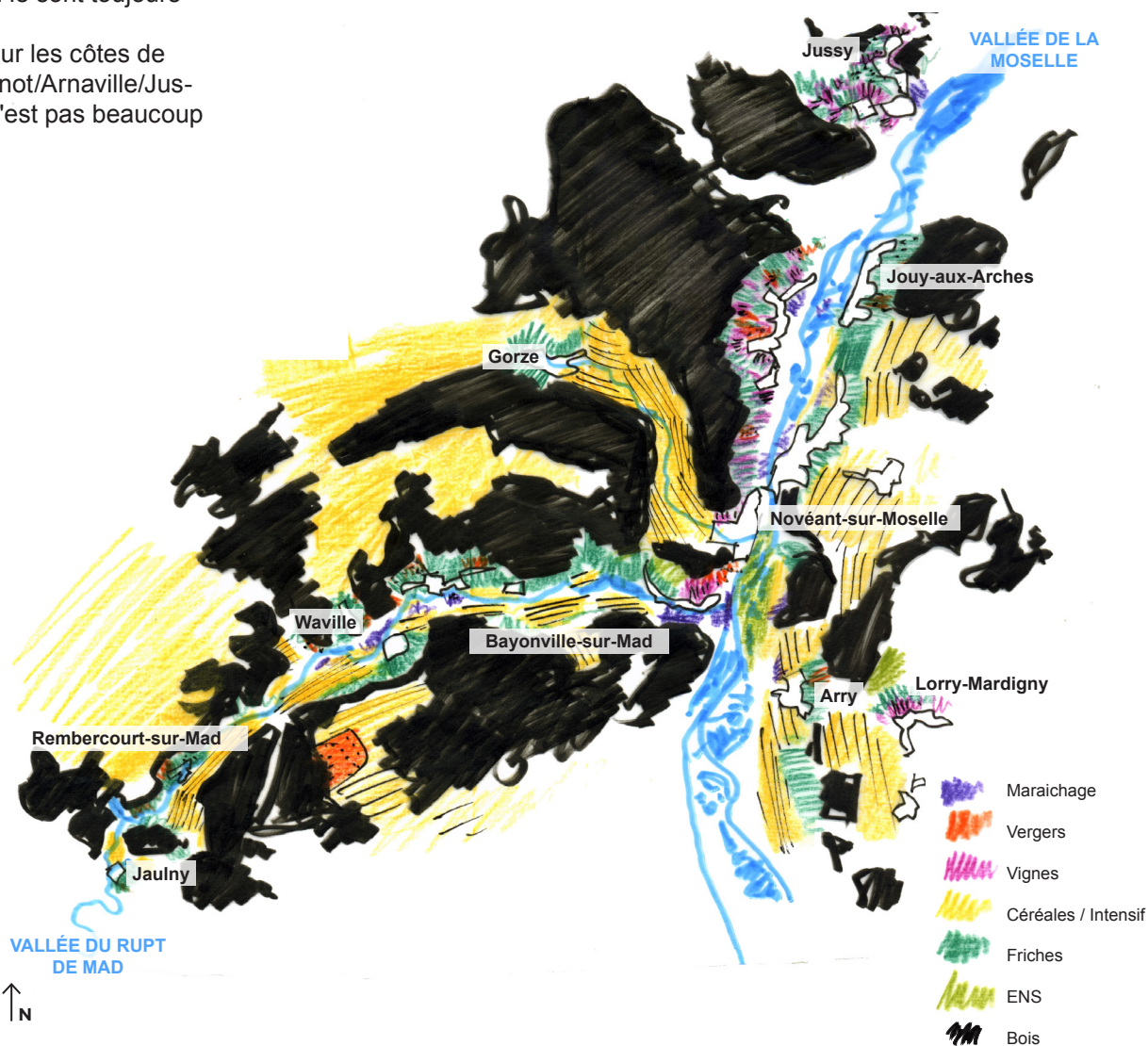
Quel devenir pour le territoire ?

Quel développement pour quels paysages en 2035 ?

ET SI LA DYNAMIQUE ACTUELLE S'ESSOUFFLAIT ?

Imaginons le territoire en 2037 ...

- L'enfrichement se poursuit sur les coteaux ; les friches d'aujourd'hui se transforment progressivement en bois. Les villages sont en contact direct avec ces bois. Certains points de vue ont disparu.
- Les fonds de vallée et plateaux cultivés aujourd'hui le sont toujours dans 20 ans.
- La vigne résiste sur les côtes de Moselle (Ancy-Dornot/Arnaville/Jussy/Vaux) mais ne s'est pas beaucoup développée.
- Quelques maraîchers s'installent dans les fonds de vallée du Rupt de Mad et de la Moselle.
- La population tend à diminuer, les jeunes préfèrent s'installer en ville.



Soutien aux grandes exploitations / monocultures privilégiées + circuits de commercialisation conventionnelles

Soutien aux petits exploitants / diversité des cultures + lien très fort entre agriculteurs et local



AGRICULTURE

Monopolisation par les élus de la délibération, et de la décision

+

Habitants non concernés, consumérisme, attentisme...

Participation active, Espace de délibération élargi, décision par les élus + Prise de conscience et envie d'agir très forte, mobilisation, capacité à s'organiser localement



ÉLUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

Transition écologique et énergétique ignorée par le contexte régional, national, international

Transition écologique et énergétique portée par le contexte régional, national, international



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

ET SI LA DYNAMIQUE ACTUELLE S'ESSOUFFLAIT ?

Vue sur Corny/
Novéant depuis La
Fraze

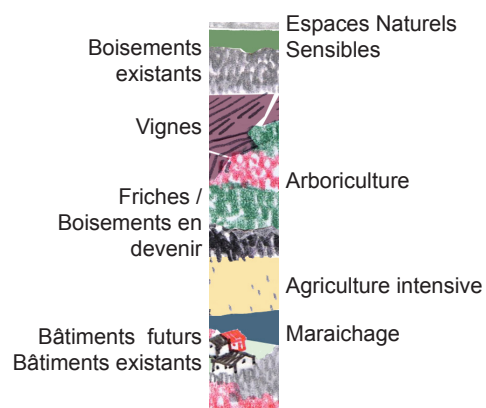


ÉTAT ACTUEL

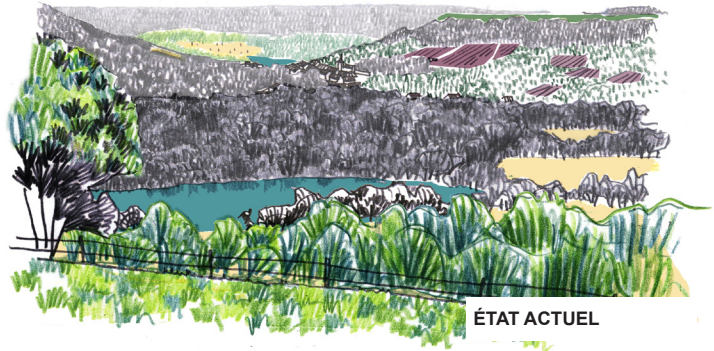


ÉTAT PROJETÉ - SC.A

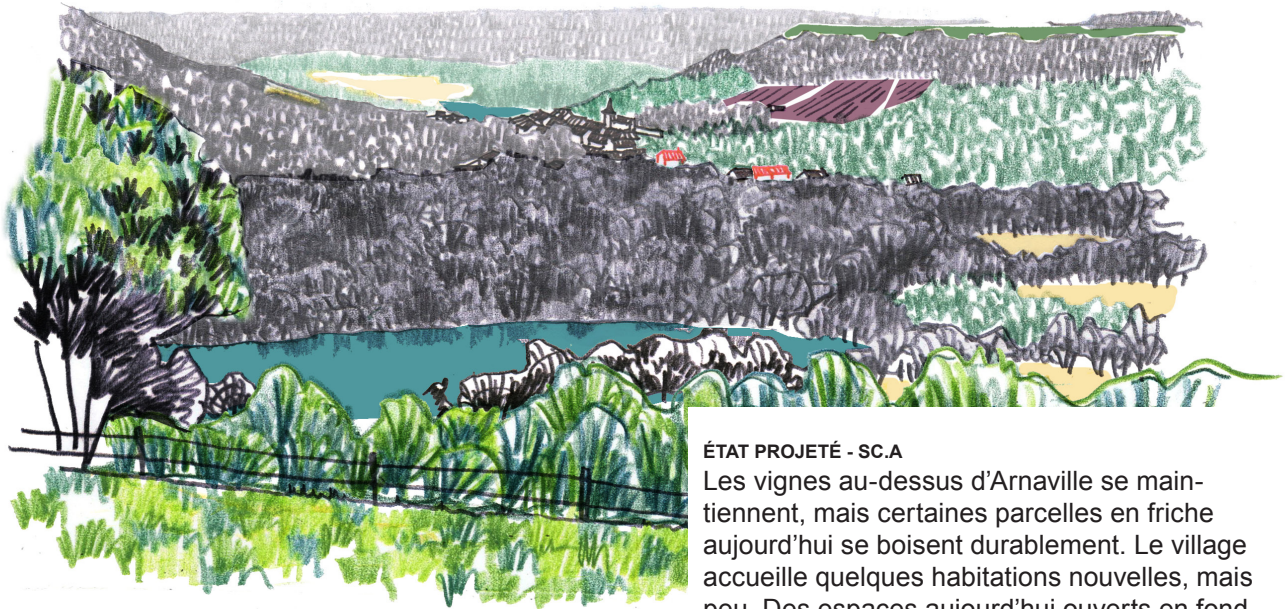
Les versants se boisent jusqu'en limite de villages. Rares sont les exploitations qui cultivent le fond de la vallée de la Moselle qui s'enfriche à son tour. Quelques habitations nouvelles se construisent en limite de villages.



Vue sur Arnaville depuis Arry



ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ - SC.A

Les vignes au-dessus d'Arnaville se maintiennent, mais certaines parcelles en friche aujourd'hui se boisent durablement. Le village accueille quelques habitations nouvelles, mais peu. Des espaces aujourd'hui ouverts en fond de vallée sont abandonnés et s'enfrichent.

Vue sur Waville depuis la Croix Joyeuse



ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ - SC.A

Les paysages sont très homogènes, composés principalement des cultures intensives et de la forêt, très peu exploitée.

ET SI ON CHOISSISSAIT DE DEVENIR UN TERRITOIRE PRODUCTIVISTE, EN SOUTENANT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES BIOLOGIQUES ?

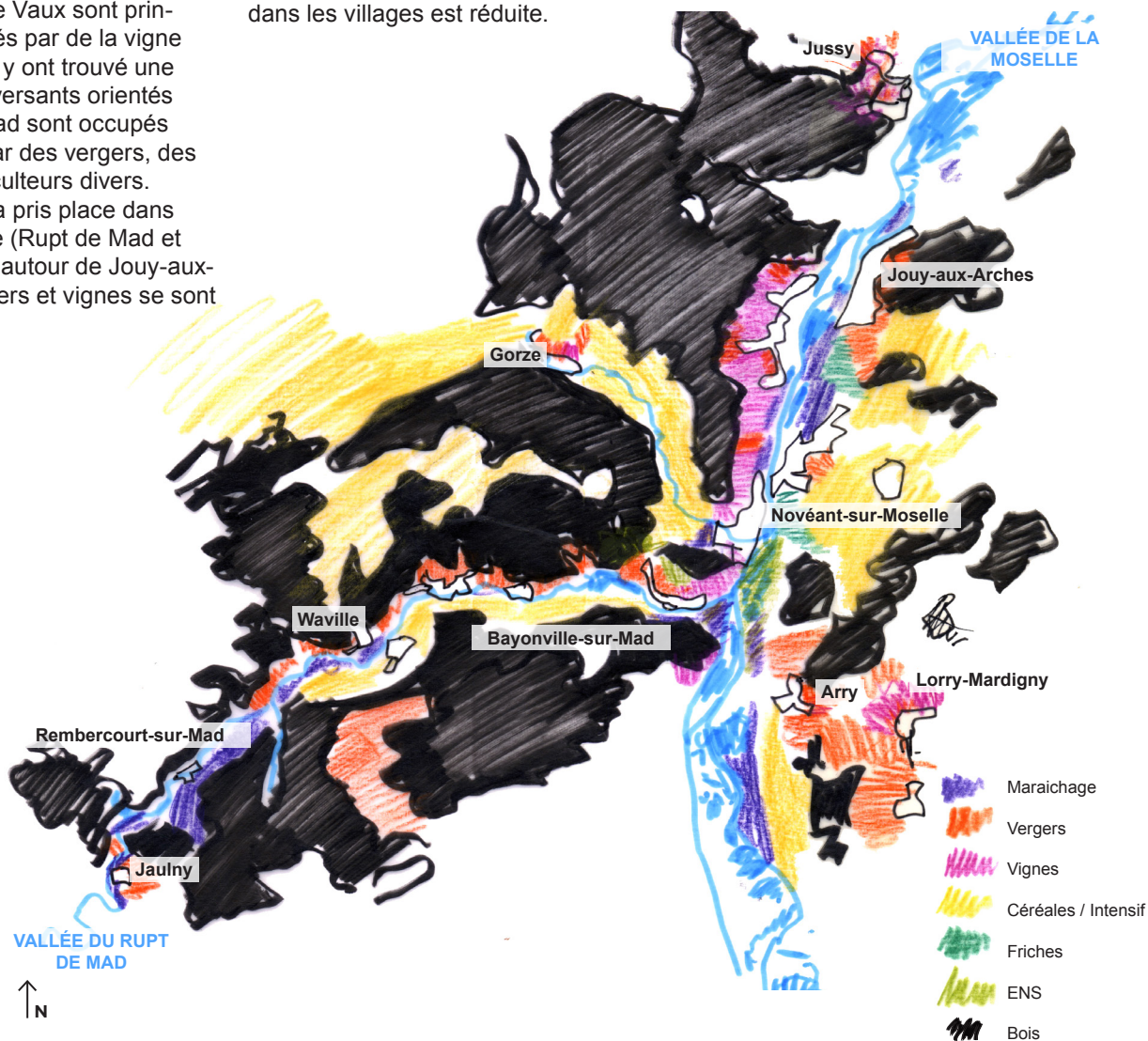
Imaginons le territoire en 2037 ...

- L'enfrichement est contenu, une distance est maintenue entre les villages et les bois. Des points de vue sont préservés et même aménagés pour observer les paysages de culture autour des villages, sur les versants et dans le fond de vallée.
- Les versants autour d'Ancy-Dornot, de Jussy et de Vaux sont principalement occupés par de la vigne (quelques vergers y ont trouvé une place aussi) ; les versants orientés sud du Rupt de Mad sont occupés majoritairement par des vergers, des exploitants arboriculteurs divers.
- Le maraîchage a pris place dans les fonds de vallée (Rupt de Mad et Moselle et un peu autour de Jouy-aux-Arches). Des vergers et vignes se sont

implantés, densifiés autour de Lorry-Mardigny et sur les plateaux.

- Des emplois agricoles ont été créés. Les productions sont vendues dans des supermarchés bio en périphérie des villes.

- La population est stabilisée, les paysages sont encore ouverts, mais la vie dans les villages est réduite.



Soutien aux grandes exploitations / monocultures privilégiées + circuits de commercialisation conventionnelles

Soutien aux petits exploitants / diversité des cultures + lien très fort entre agriculteurs et local



AGRICULTURE

Monopolisation par les élus de la délibération, et de la décision +

Habitants non concernés, consumérisme, attentisme...

Participation active, Espace de délibération élargi, décision par les élus + Prise de conscience et envie d'agir très forte, mobilisation, capacité à s'organiser localement



ÉLUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

Transition écologique et énergétique ignorée par le contexte régional, national, international

Transition écologique et énergétique portée par le contexte régional, national, international



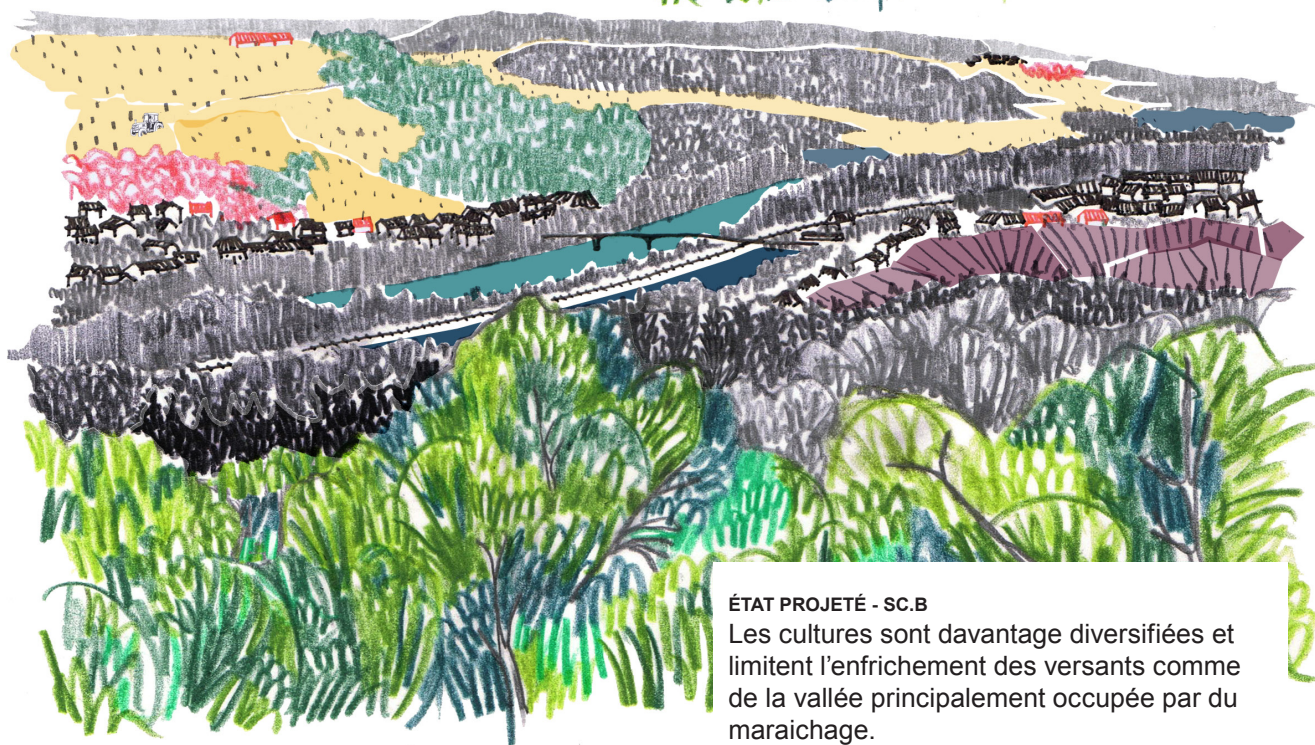
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

ET SI ON CHOISSAIT DE DEVENIR UN TERRITOIRE PRODUCTIVISTE, EN SOUTENANT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES BIOLOGIQUES ?

Vue sur Corny/
Novéant depuis La
Fraze

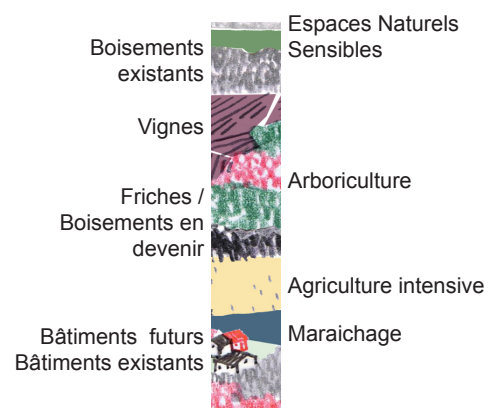


ÉTAT ACTUEL

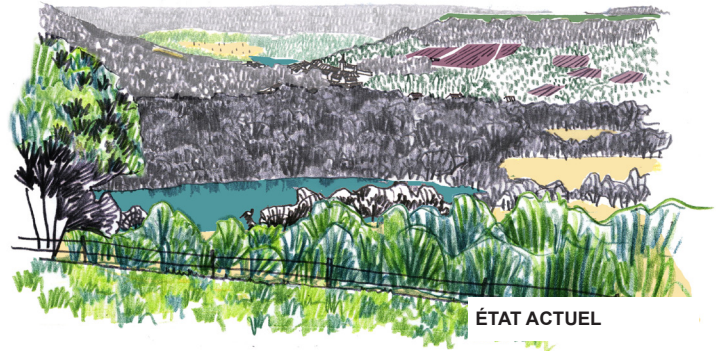


ÉTAT PROJETÉ - SC.B

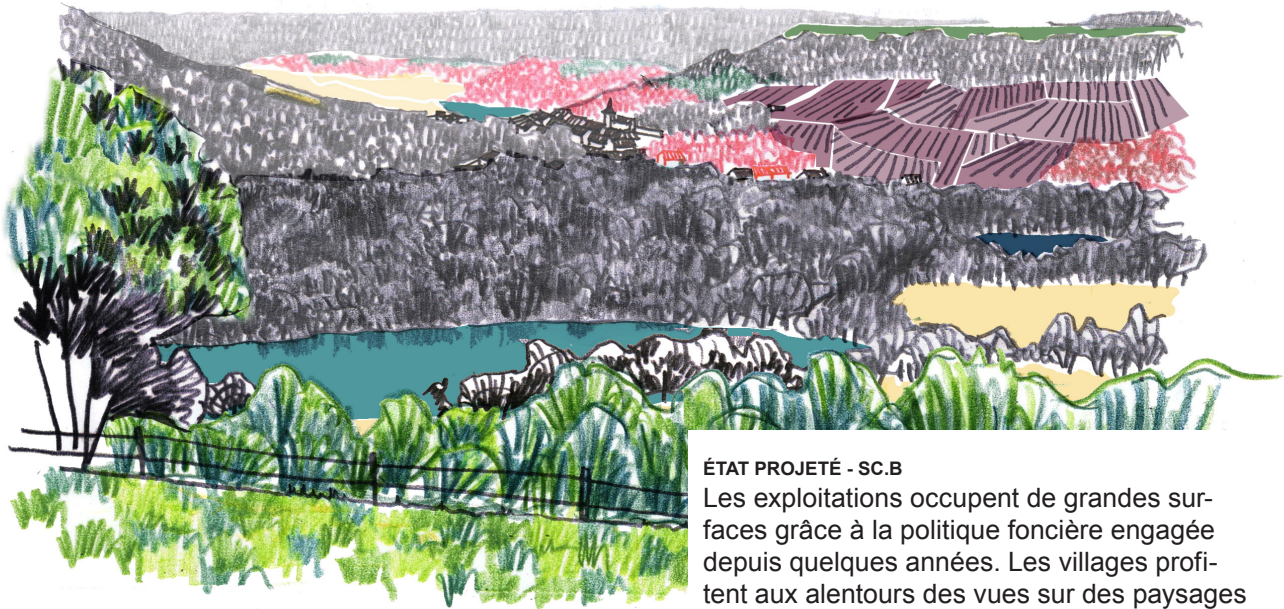
Les cultures sont davantage diversifiées et limitent l'enfrichement des versants comme de la vallée principalement occupée par du maraichage.



Vue sur Arnaville depuis Arry



ÉTAT ACTUEL



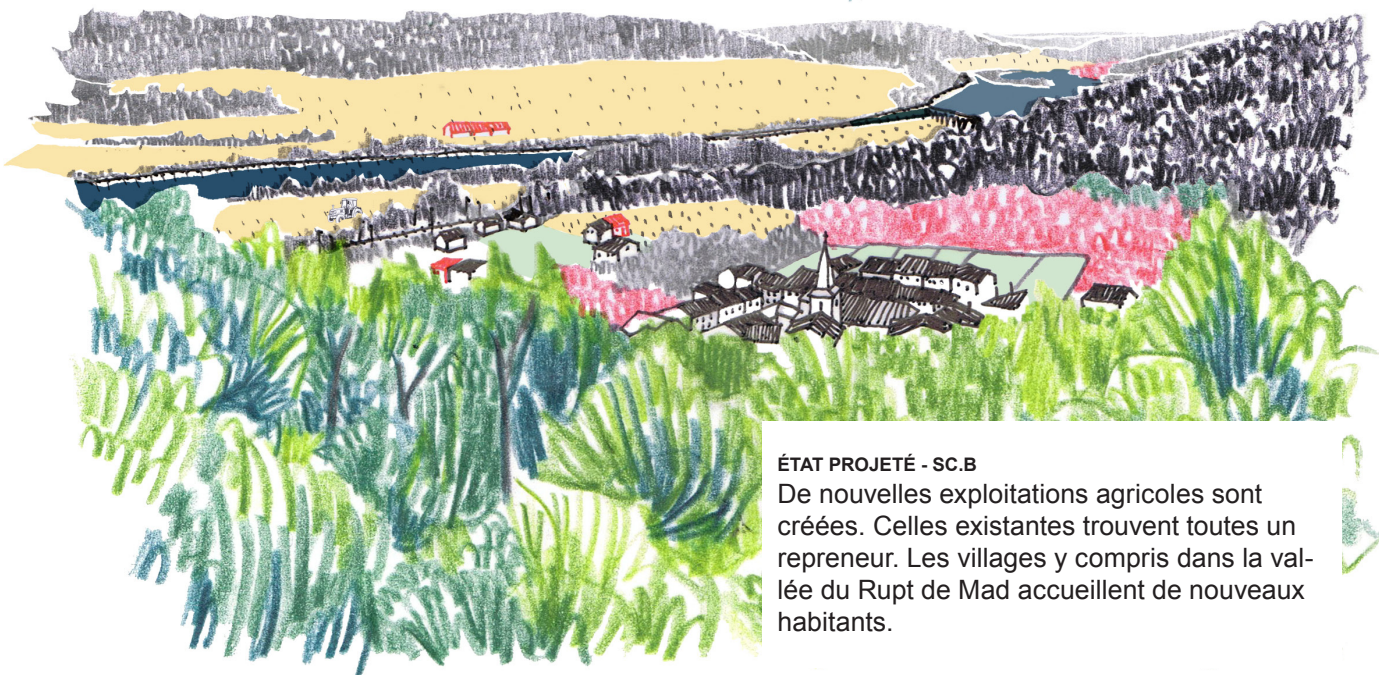
ÉTAT PROJETÉ - SC.B

Les exploitations occupent de grandes surfaces grâce à la politique foncière engagée depuis quelques années. Les villages profitent aux alentours des vues sur des paysages ouverts car cultivés.

Vue sur Waville depuis la Croix Joyeuse



ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ - SC.B

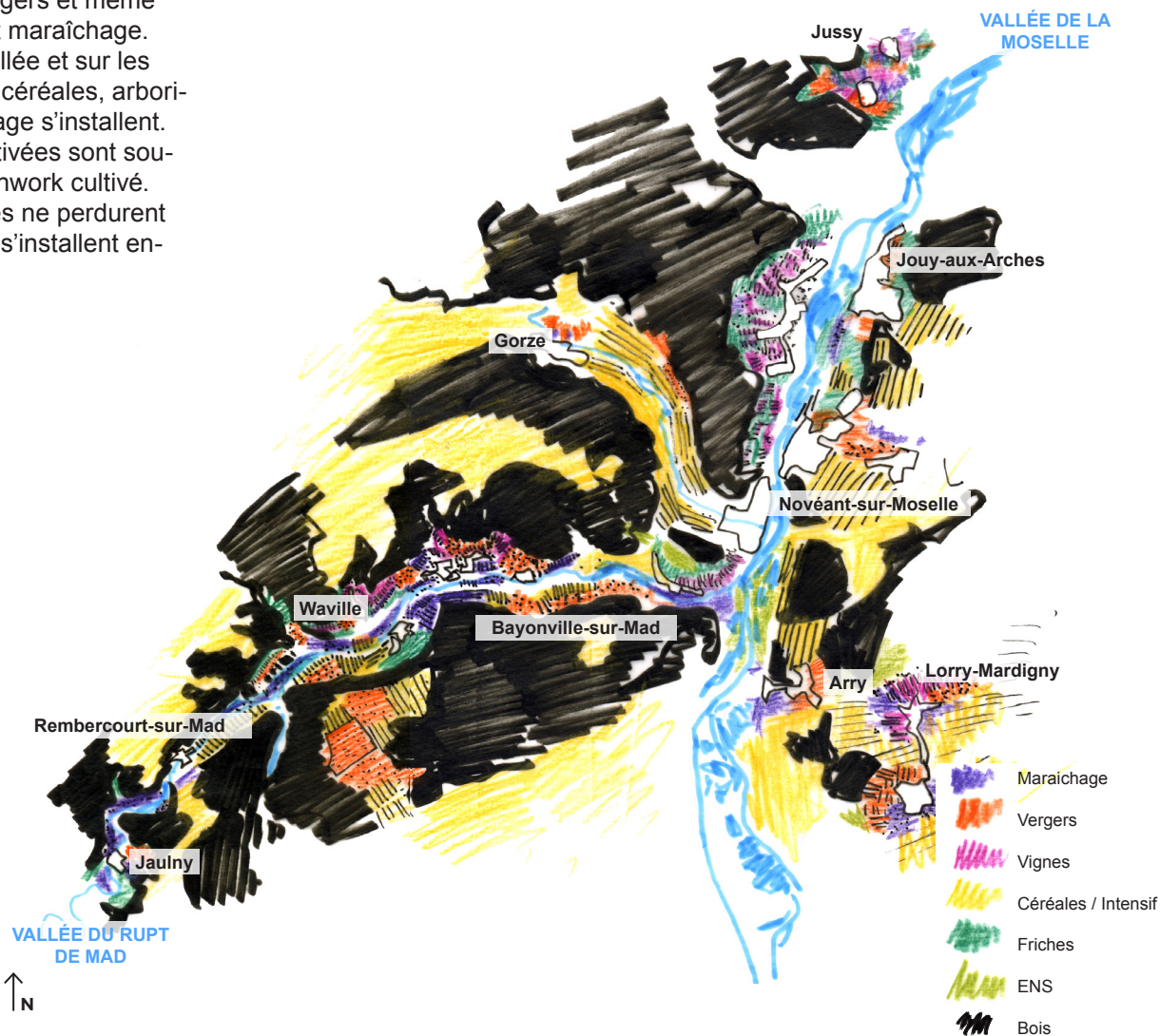
De nouvelles exploitations agricoles sont créées. Celles existantes trouvent toutes un reprenneur. Les villages y compris dans la vallée du Rupt de Mad accueillent de nouveaux habitants.

ET SI ON ENCOURAGEAIT (UNIQUEMENT) LES INITIATIVES INDIVIDUELLES, LOCALES POUR AGIR ?

Imaginons le territoire en 2037 ...

- L'enfrichement est limité. Certains espaces en friche sont devenus des bois qui produisent aujourd'hui du bois de chauffe pour les habitants. Autour des villages des côtes de Moselle vignes et vergers familiaux et associatifs cohabitent. Dans le Rupt de Mad, les versants ensoleillés accueillent des vergers et même quelques vignes et maraîchage. Dans le fond de vallée et sur les versants d'en face céréales, arboriculture et maraîchage s'installent.
- Les parcelles cultivées sont souvent réduites, patchwork cultivé.
- Certaines activités ne perdurent pas, mais d'autres s'installent ensuite.

- La vie associative est importante, des fêtes de village autour de l'agriculture animent le territoire ; le territoire est connu pour cette spécificité.
- La population tend à augmenter ; mais cela reste fragile, économiquement, socialement ; les élus accompagnent les associations.



Soutien aux grandes exploitations / monocultures privilégiées + circuits de commercialisation conventionnelles

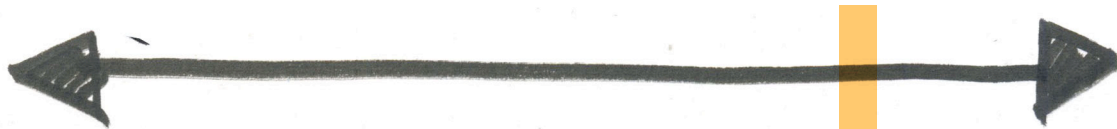
Soutien aux petits exploitants / diversité des cultures + lien très fort entre agriculteurs et local



AGRICULTURE

Monopolisation par les élus de la délibération, et de la décision + Habitants non concernés, consumérisme, attentisme...

Participation active, Espace de délibération élargi, décision par les élus + Prise de conscience et envie d'agir très forte, mobilisation, capacité à s'organiser localement



ÉLUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

Transition écologique et énergétique ignorée par le contexte régional, national, international

Transition écologique et énergétique portée par le contexte régional, national, international



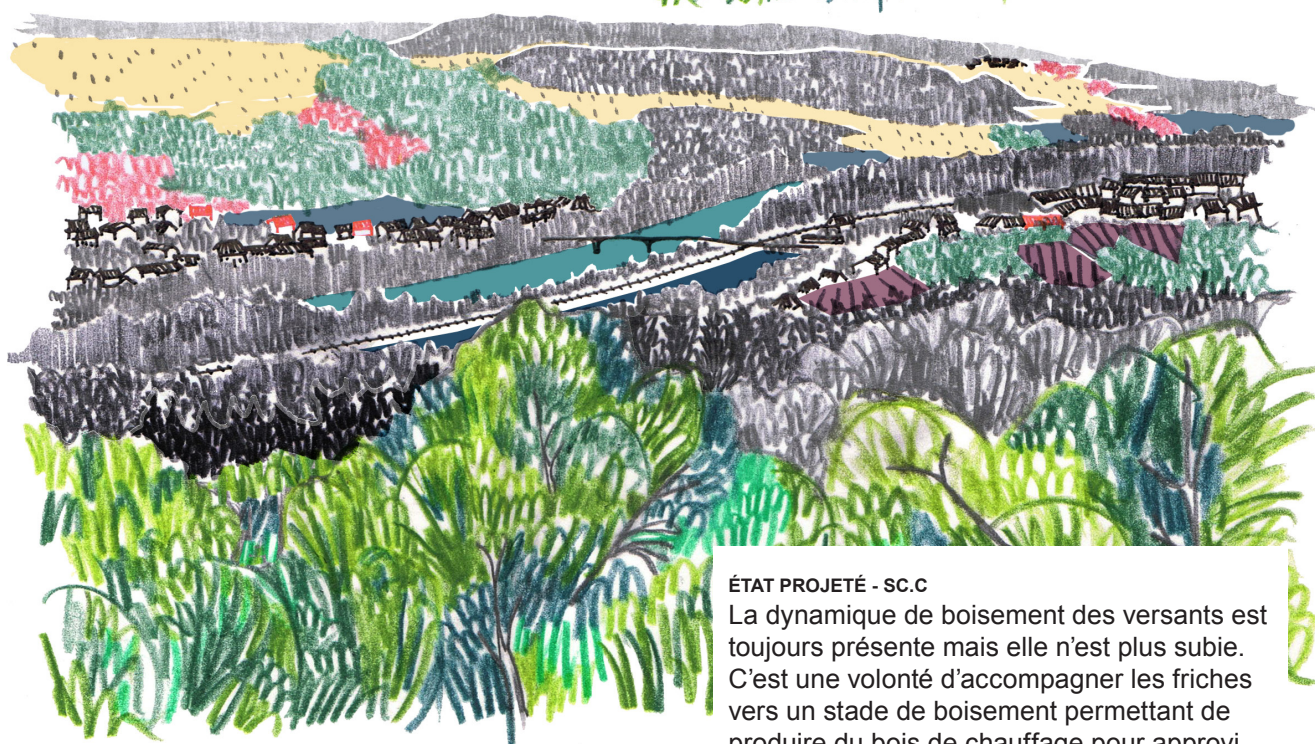
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

ET SI ON ENCOURAGEAIT (UNIQUEMENT) LES INITIATIVES INDIVIDUELLES, LOCALES POUR AGIR ?

Vue sur Corny/
Novéant depuis La
Fraze

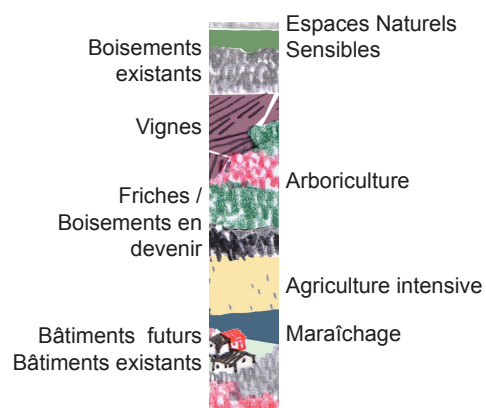


ÉTAT ACTUEL

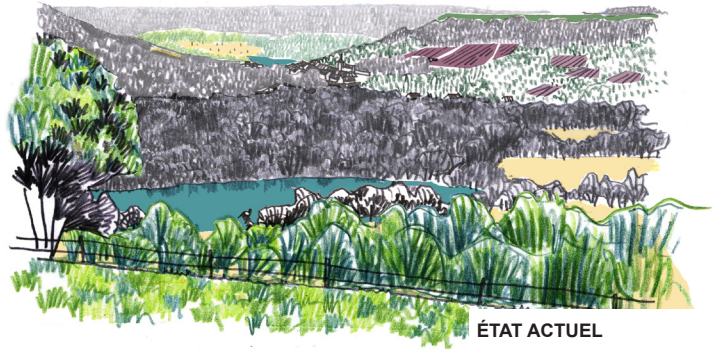


ÉTAT PROJETÉ - SC.C

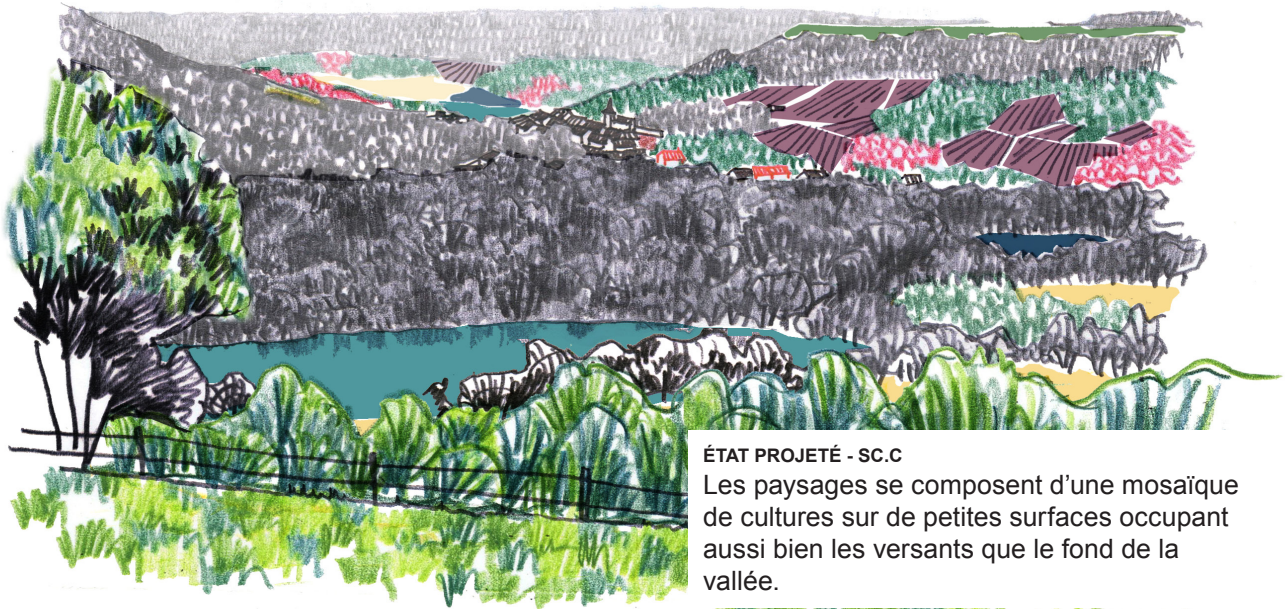
La dynamique de boisement des versants est toujours présente mais elle n'est plus subie. C'est une volonté d'accompagner les friches vers un stade de boisement permettant de produire du bois de chauffage pour approvisionner les habitants de la vallée.



Vue sur Arnaville
depuis Arry



ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ - SC.C

Les paysages se composent d'une mosaïque de cultures sur de petites surfaces occupant aussi bien les versants que le fond de la vallée.

Vue sur Waville
depuis la Croix
Joyeuse



ÉTAT ACTUEL



ÉTAT PROJETÉ - SC.C

La vie villageoise attire de nouveaux habitants dans la vallée du Rupt de Mad comme de la Moselle. Certaines exploitations ne résistent pas longtemps, l'occupation des terrains change souvent.

3 SCÉNARIOS

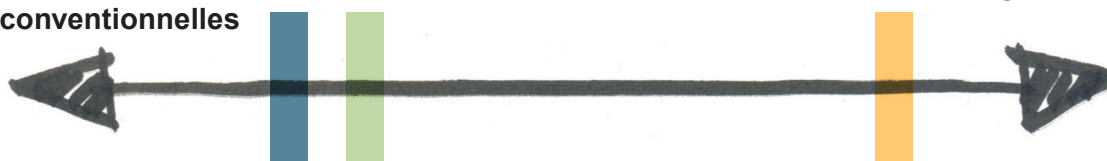
A

B

C

Soutien aux grandes exploitations / monocultures privilégiées + circuits de commercialisation conventionnelles

Soutien aux petits exploitants / diversité des cultures + lien très fort entre agriculteurs et local



AGRICULTURE

Monopolisation par les élus de la délibération, et de la décision + Habitants non concernés, consumérisme, attentisme...

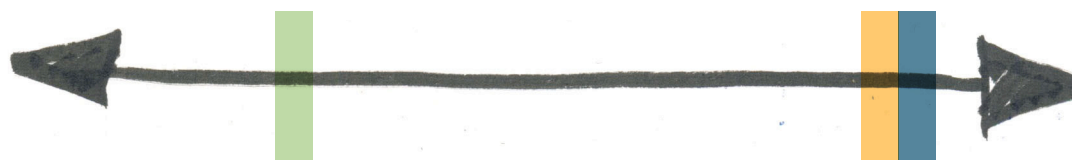
Participation active, Espace de délibération élargi, décision par les élus + Prise de conscience et envie d'agir très forte, mobilisation, capacité à s'organiser localement



ÉLUS / HABITANTS-ASSOCIATIONS

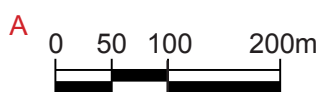
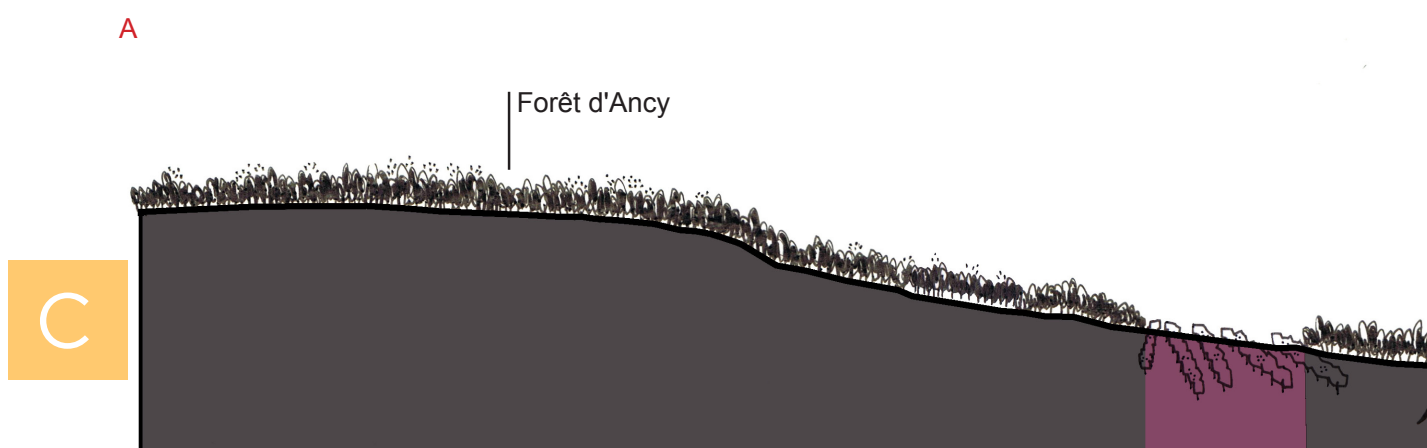
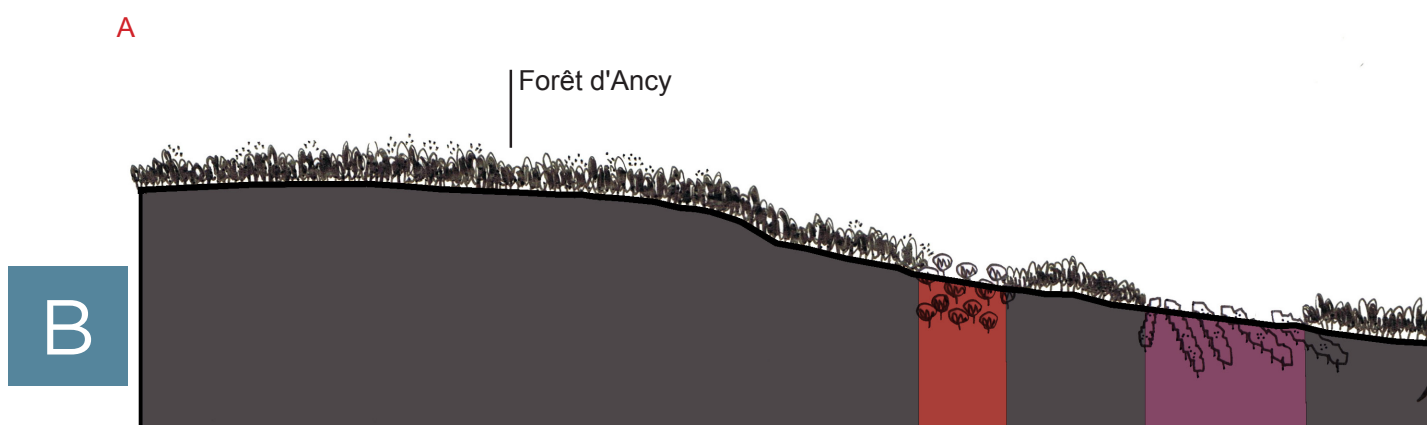
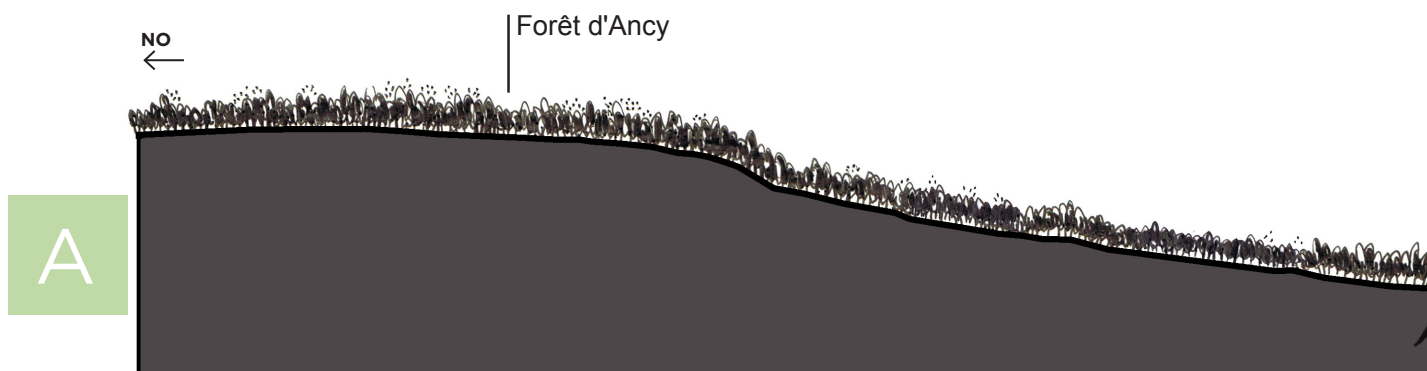
Transition écologique et énergétique ignorée par le contexte régional, national, international

Transition écologique et énergétique portée par le contexte régional, national, international



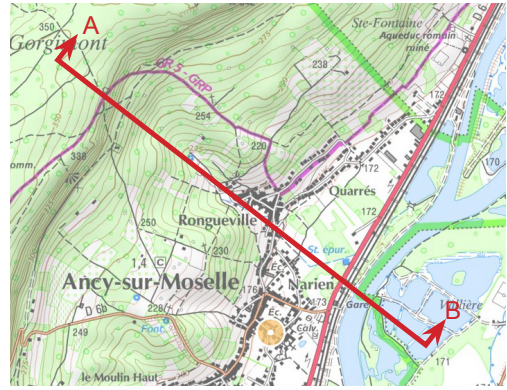
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

TRADUCTION DES SCÉNARIOS SUR LA VALLÉE DE LA MOSELLE

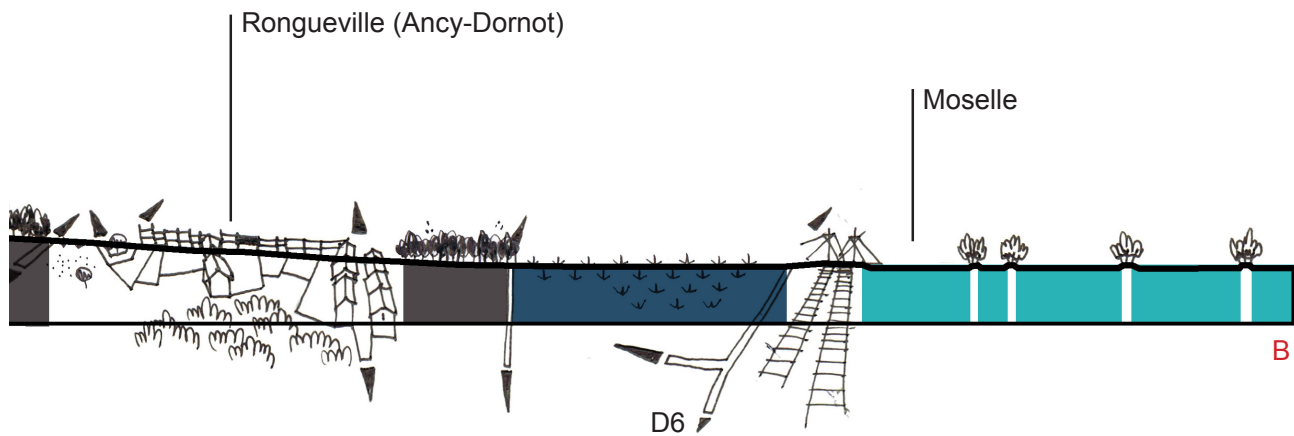
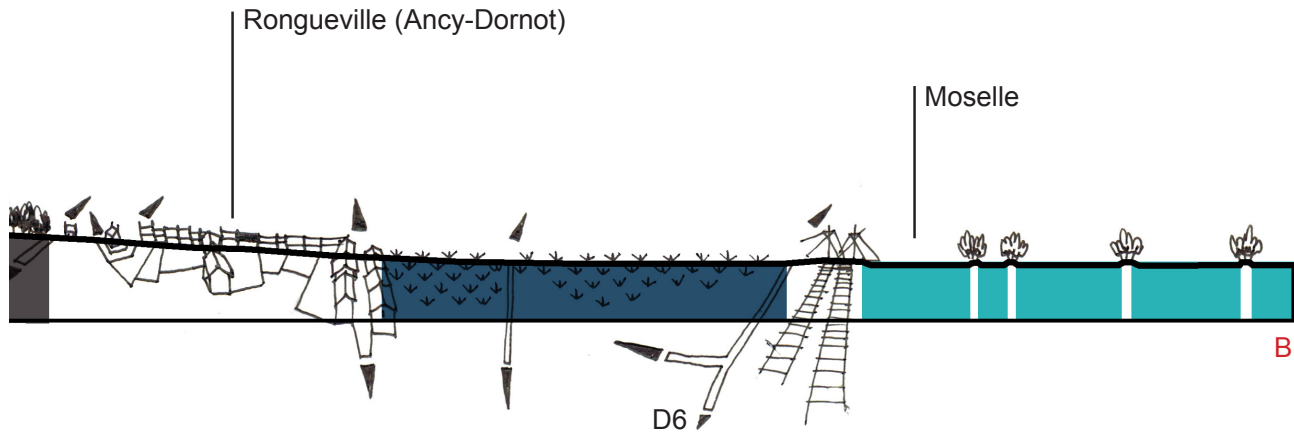
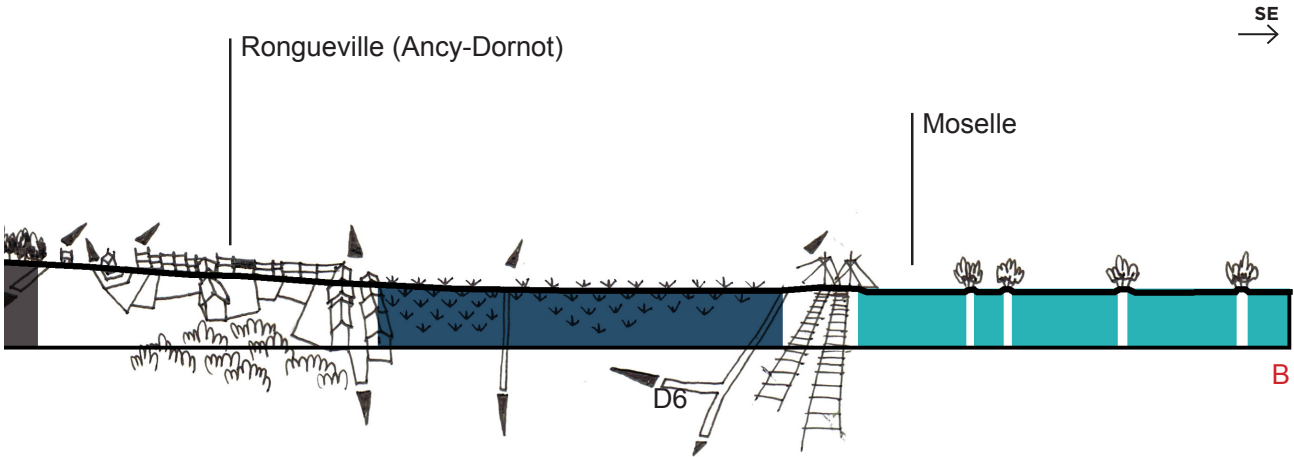


Dans le scénario A, l'occupation du sol devient très homogène, le village est tenu entre les bois qui avancent et la vallée cultivée, le scénario B dessert l'étréinte et permet la culture sur les versants. Le scénario C amène la surprise avec parfois l'abandon de la culture ou la culture des bois.

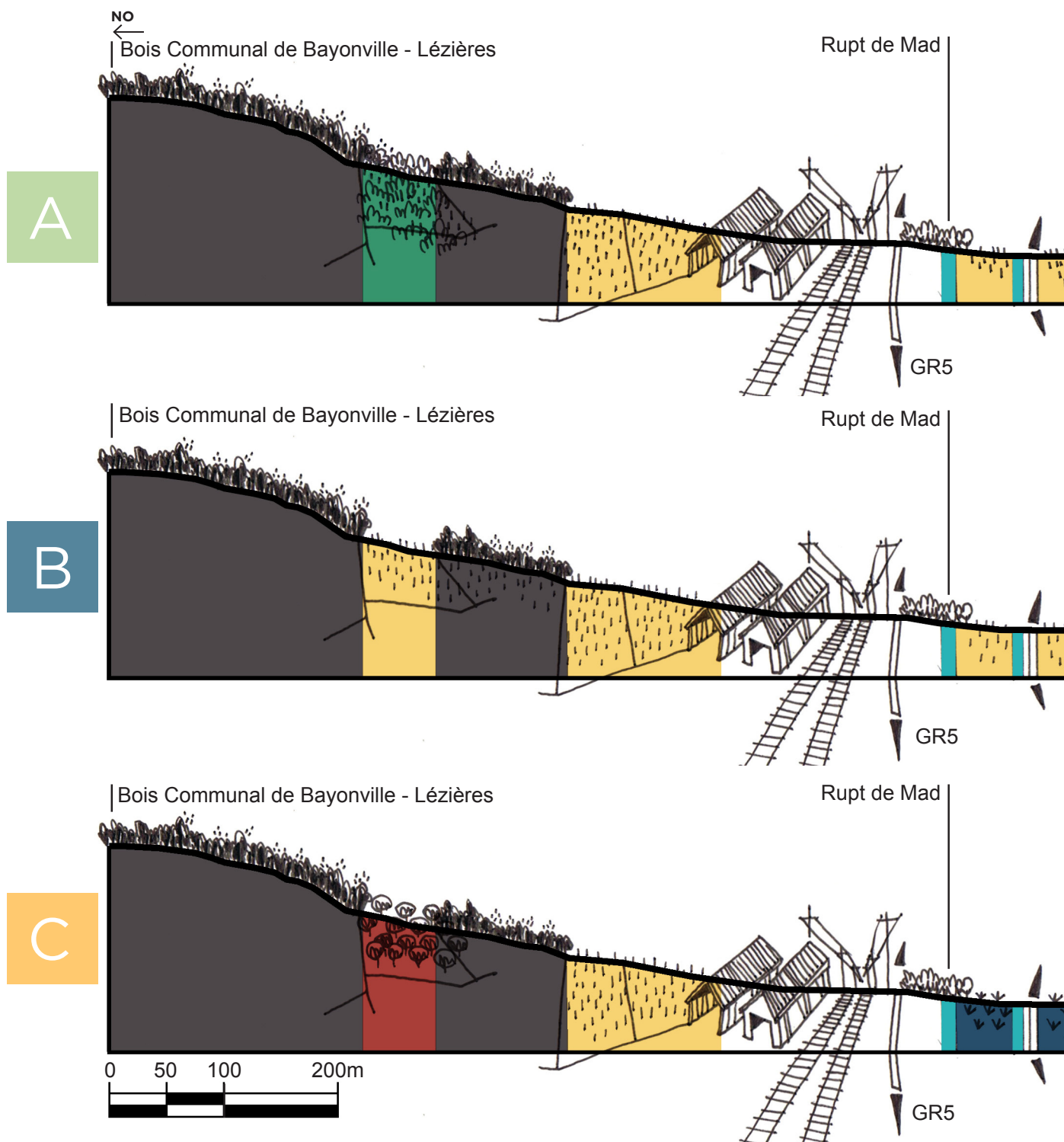
- Bois
- Vergers
- Vignes
- Maraîchage
- Agriculture intensive



ANCY-DORNOT



TRADUCTION DES SCÉNARIOS SUR LE RUPT DE MAD

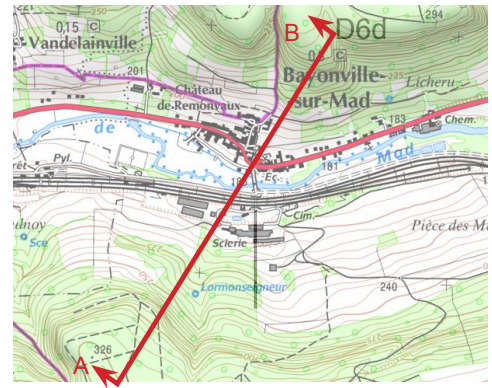


Avec le scénario A, les friches se développent sur les versants : les bois avancent.

Les 2 autres scénarios cultivent un plus grand territoire.

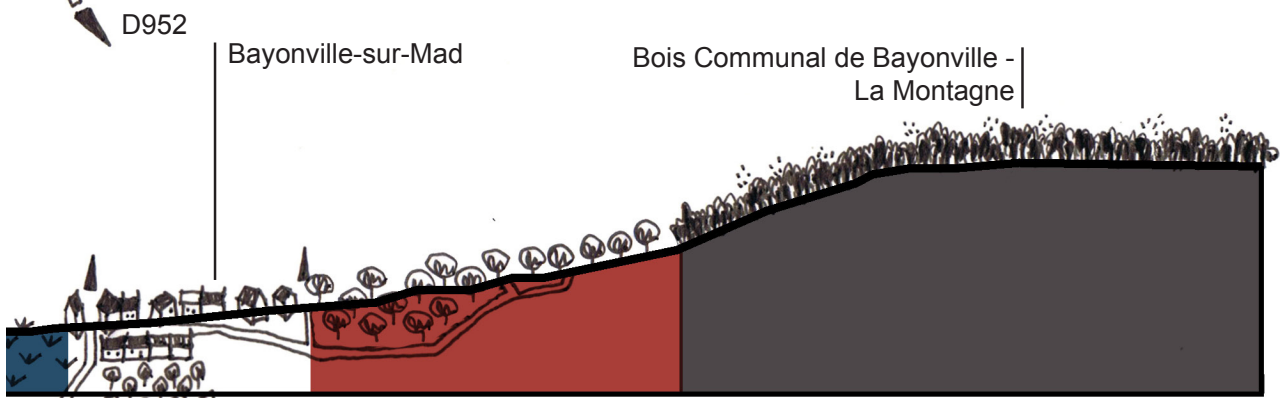
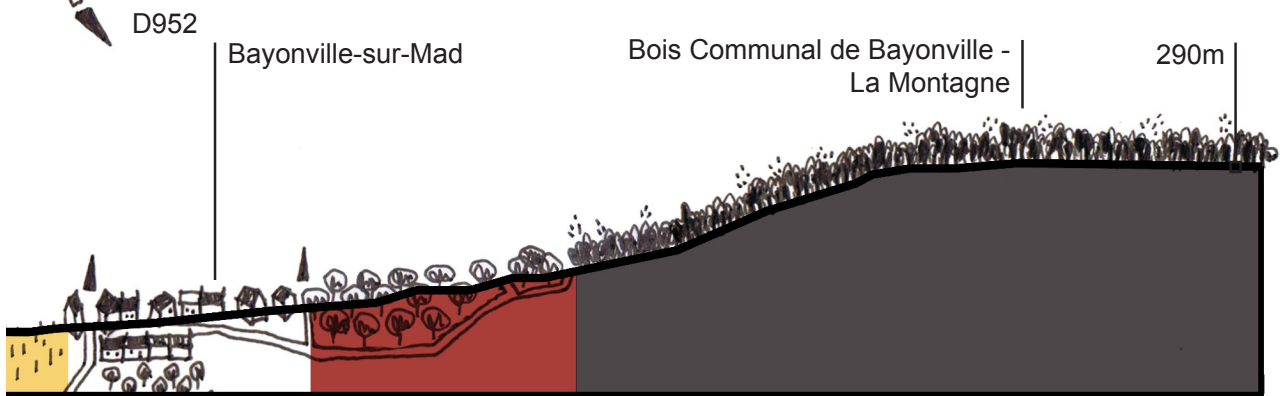
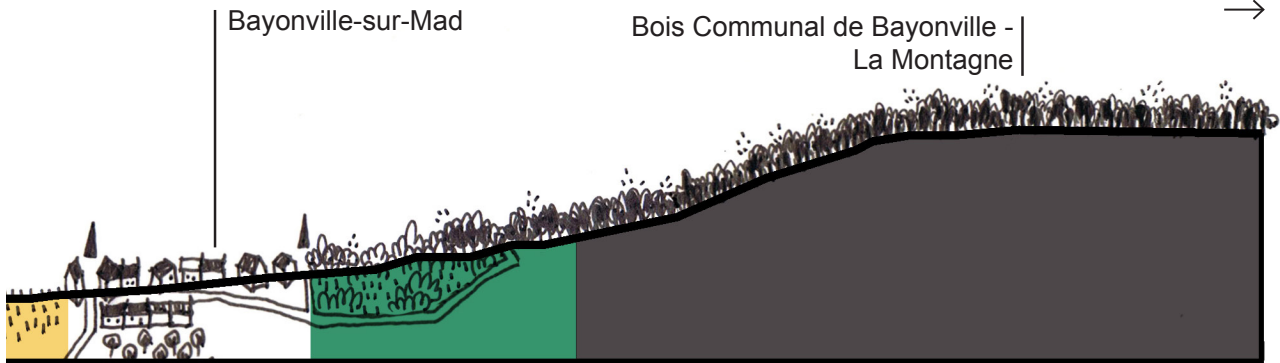
Le scénario C offre une mosaïque de cultures plus hétérogène. Le maraîchage occupe de nouveau le fonds de vallée.

- Bois
- Vergers
- Vignes
- Maraîchage
- Agriculture intensive
- Friche



BAYONVILLE-SUR-MAD

SE
→



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les scénarios ont été présentés indépendamment au comité technique et en atelier participatif. Le COTECH est composé des représentants des communes et des administrations alors que les ateliers sont également ouverts aux habitants et aux associations.

	A		B		C	
	COTECH	AT. PART	COTECH	AT. PART	COTECH	AT. PART
POPULATION	Stagnation du nombre d'habitants ou légère croissance en regard des limites de constructibilité des habitations par les SCOT et PLU. Population vieillissante.	Renouvellement ralenti de la population. Population vieillissante.	En augmentation notamment grâce au développement de l'emploi agricole local et au renfort du réseau ferré. On habite près de son travail.	Augmentation de la population grâce à main d'œuvre agricole. Plus de constructions sur les communes de la vallée de la Moselle (Novéant, Corny ...) et Arnaville Dans le Rupt de Mad sont privilégiées les réhabilitations des logements vacants + hébergement de l'emploi saisonnier.	Faible augmentation du fait des déplacements contraints sur le territoire. Mais population reste car s'y sent bien. Difficulté pour construire, réhabiliter et rénover face aux réglementations.	Très faible augmentation : néoruraux et personnes en reconversion professionnelle dans le domaine de l'agriculture paysanne. Quelques constructions + mais surtout réhabilitations.
VIE LOCALE	Peu d'évolution.	Peu dynamique / Villages dotoirs = forte rotation des habitants. Elle s'organise autour des écoles. Développement de services pour attirer les jeunes ménages	Plus de vie dans les villages par l'emploi saisonnier Plus de points de vente, coopératives soutenues par les communes pour vendre les productions du territoire localement.	Territoire = grenier de Metz qui s'appuie sur zone d'activités de Jouy-aux-Arches Augny, sur le développement du réseau ferré et transport fluvial+ Installation de petites activités artisanes liées à l'activité agricole. Plus de services : petits commerces, médecins, écoles tout le long de la vallée de la Moselle et ponctuellement sur le Rupt de Mad. Aménagements des espaces publics.	Développement des transports en commun.	Beaucoup de liens tissés entre les habitants.
VIE ASSOCIATIVE	Deux visions : 1/ Développement des clubs 3ème âge + Une vie associative qui se construit en réaction au monopole des élus. 2/ Désintéret pour la vie associative qui se recentre autour des pôles urbains.	Une vie associative qui se construit en réaction au monopole des élus.	Villages plus animés : fêtes locales autour de l'activité agricole.	Vie associative plus animée qu'aujourd'hui. Fêtes locales autour de l'activité agricole, des travaux saisonniers (cueillette, vendange, moisson) + d'activités culturelles et sportives.	Les associations permettent de compléter le travail des élus à condition de capter les bonnes initiatives.	Elle est très vivante. Augmentation des initiatives individuelles et collectives ont permis le développement des circuits courts de distribution et de coopératives agricoles.
TOURISME	Oeno-tourisme // valorisation des caves, route des vins de Moselle ... Plus de randonneurs et promeneurs // valorisation des sentiers de randonnées - chemin de Compostelle. Territoire de loisirs.		La vélo route est prolongée dans le Rupt de Mad + nouveaux itinéraires créés qui passent par les villages pour profiter du patrimoine bâti. Plus de gîtes chez l'habitant, à la ferme. Démarches individuelles d'hébergement touristique. Pas d'hôtel Proximité de la zone d'activités = atout pour le territoire et valorisation de la production locale.	Randonneurs plus nombreux // valorisation des sentiers - tourisme autour du terroir (de la production locale, distillerie, jus de pomme ...). Valorisation des points de vue, promenades ... Plus de gîtes chez l'habitant, formes originales d'hébergement, fermes auberges ...	Véloroute se déploie. Sentiers pédestres valorisés. Tourisme de proximité. Hébergement en petite structure chez l'habitant.	Des sentiers entre les villages sont réhabilités et le petit patrimoine rénové = tourisme de randonneurs, de proximité, promenades. Tourisme autour du goût, du terroir. Formes originales d'hébergement à la ferme ou chez l'habitant, dans des cabanes suspendues ou des yourtes ...
EMPLOI	Une augmentation mesurée en lien avec le développement des services à la personne. Quelques emplois en plus dans le domaine du tourisme. Stagnation pour les jeunes et les personnes âgées.	Stabilisation de l'emploi agricole (à l'exception de quelques saisonniers lors des vendanges).	Privilégier l'emploi sur place // atout du réseau ferré. Besoin de main d'œuvre pour les vignes et le maraichage.	Augmentation de l'emploi agricole - notamment l'emploi saisonnier (vignes et maraichage).	Augmentation du Télétravail Plus d'emploi dans les scieries et les ateliers de transformation du bois	S'il y a quelques déplacements vers les pôles urbains, la plupart travaille sur place et vivent de leur activité professionnelle sans en pâtir mais leurs activités sont jugées comme n'étant pas sérieuses par d'autres habitants.
BIODIVERSITE	Fermeture des milieux = homogénéisation et perte de biodiversité à terme. // Développement des ENS et des sites Natura 2000. Nécessité d'un patchwork friche/culture pour amener un maximum de diversité.	Fermeture des milieux = homogénéisation et perte de biodiversité à terme + disparition d'habitats.	Nécessité de protéger la biodiversité face à cette activité agricole biologique mais intensive (diminution ?) Maintien des haies, des chemins avec exigences des élus pour le maintien de la biodiversité - doute des participants ... ?	Espaces variés cultivés ouverts lumineux pour plus de biodiversité. Difficulté qu'ont les participants à répondre à la question. Exigences envers les élus de veiller au maintien de la biodiversité // Nécessité de protéger la biodiversité face à cette activité agricole biologique mais mécanisée.	Augmentation grâce à mosaïque de milieux	Rééquilibrage de la biodiversité. Faune et flore enrichies.

**Une vie sociale en réaction et qui s'étiolé.
Des actions limitées dans un contexte contraint.**

**Une vie plus intense mais une forte dépendance de l'extérieur.
Besoin d'une autorité locale forte pour s'autoriser à rêver.**

**Un territoire choisi.
L'utopie se dessine, sans perception des difficultés.**

	A		B		C	
	COTECH	AT. PART	COTECH	AT. PART	COTECH	AT. PART
EAU	Légère amélioration de la qualité de l'eau. Avec la viticulture qui se développe, crainte d'une dégradation par les pesticides.	Amélioration de la qualité.	De meilleure qualité.	De meilleure qualité grâce à la diminution des pesticides. Des besoins en eau qui augmentent // nécessité de protéger cette ressource même si elle est abondante sur le territoire. Privilégier des cultures qui ne demandent pas trop d'eau.	De meilleure qualité grâce à la réhabilitation des haies et l'arrêt d'utilisation de produits phytosanitaires. A stocker dans de petits réservoirs individuels ou de retenues collinaires. Protection des zones humides. Faire reculer le drainage qui n'est pas utile sur un territoire calcaire en pente.	De meilleure qualité grâce à la réhabilitation des haies et l'arrêt d'utilisation de produits phytosanitaires.
FORET	2 visions : 1/ Plans de gestion de l'ONF des espaces boisés communaux à 30 ans - pas d'évolution majeure + Tendance au boisement des parcelles privées sur les coteaux de la vallée du Rupt de Mad = sur les plateaux, la forêt n'évolue pas. Dans la vallée du Rupt de Mad, les coteaux appartenant à une multitude de propriétaires privés s'enrichissent et se boisent. 2/ Consommation de la centrale biomasse de Metz engendre des déboisements importants = Rajeunissements des peuplements et réorganisation des principales essences plantées / forte inquiétude quant à la forêt communale.	Augmentation des grandes coupes en forêt pour répondre aux besoins de l'usine biomasse de Metz et recherche de rentabilité. Sur les plateaux : jeunes peuplements. Les friches des coteaux deviennent des forêts.	Gestion optimisée pour bois d'œuvre et bois de chauffage = vision productiviste Les friches diminuent car elles sont cultivées. Les forêts sont mieux aménagées et les promeneurs en profitent davantage.	Eviter une gestion trop excessive de la forêt // aux besoins de la centrale biomasse. Eviter les coupes à blancs que les habitants ne comprennent pas Gestion mesurée pour bois d'œuvre et d'affouage. Protection de la ressource de la forêt.	Peu d'évolution constatée si ce n'est une surface forestière plus importante. Sur les plateaux, les forêts deviendront des futaies pour produire du bois d'œuvre. Une forêt plus claire. Les bois des coteaux seront utiles à la protection de l'eau et produiront du bois de chauffage avec une exploitation plus rapide. Forêt plus dense mais coupée plus souvent. Se méfier des taxes pour le défrichage.	L'enrichissement est parfaitement accepté. Il est perçu comme une possible ressource en bois. Sur les coteaux, bois valorisés localement pour bois de chauffage par exemple. Sur les plateaux pas de changement. De rares points de vue sur les vallées sont préservés.
PAYSAGE	Les versants du Rupt de Mad s'enrichissent de plus en plus. Et des prairies disparaissent par une diminution de l'élevage. Dans la vallée de la Moselle, les paysages se ferment dans une moindre mesure. Le bas des versants et les fonds de vallée sont maintenus ouverts par de grands espaces agricoles. Les domaines viticoles grâce aux nouveaux périmètres AOC sont agrandis. Paysage = couverture viticole par plaques // friches = développement de la monoculture vigne est regrettée.	Quelques îlots de cultures maraichères par des particuliers se trouvent à proximité des villages. Quelques associations très actives défrichent encore et maintiennent les paysages ouverts sur les coteaux.	Autour des villages : vignes et vergers. Réinstallation de vignes sur les coteaux ensoleillés comme à Waville, autrefois. Installer des élevages en fond de vallée.	Ils sont ouverts, cultivés, ruraux et variés. Des belvédères permettent de profiter de ces paysages.		Très variés et non monotones. Patchwork composé de petites parcelles très différentes. Des sentiers sont préservés entre les villages, le petit patrimoine rénové. Les friches tenues à distance des villages par les habitants.
	La pression monte, les possibles s'amenuisent.		On se prend à rêver mais les moyens ne sont pas décrits.		Les effets positifs sont là, mais le besoin d'arbitrage est fort.	

Des regards différents selon les publics :

• Préférence pour le scénario B du côté des habitants.

Ce scénario répond à une situation connue et rassurante.

On constate un besoin d'une meilleure écoute ou d'une action plus forte de la part des élus. On leur en demande toujours plus finalement.

• Préférence pour le scénario C du côté des participants au cotech.

Ce scénario répond à une attente des élus de voir une implication plus forte des habitants et des associations.

Ces attentes de part et d'autre d'une plus forte implication soulignent la nécessité d'une démarche commune et d'une définition nouvelle des responsabilités.



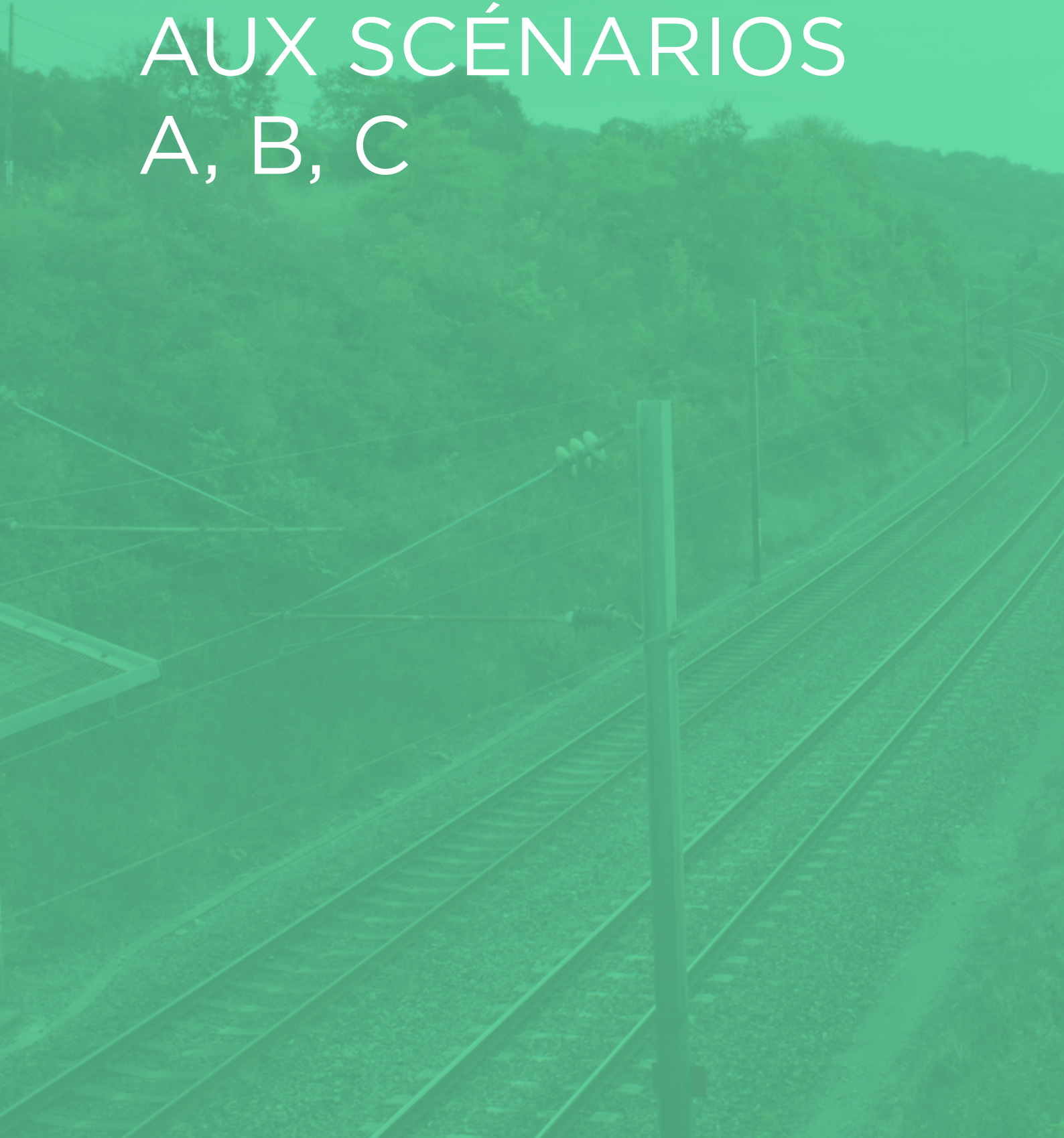


03

**OBJECTIFS
DE QUALITÉ
PAYSAGÈRE**

Un plan de paysage pour une vision globale

OBJECTIFS COMMUNS AUX SCÉNARIOS A, B, C



- 
- Maintenir les fonds de vallée ouverts :
 1. Conserver la vocation agricole des fonds de vallée.

et pour aller plus loin :

2. Maîtriser le développement des ripisylves.
 3. Améliorer la qualité des espaces autour des gravières.
- Comprendre la gestion en place sur la forêt publique.
 - Accueillir des habitants et des activités dans les villages autour des gares.
 - Mettre en valeur les sources et le petit patrimoine lié à l'eau.
 - Assurer la continuité des liaisons douces.

MAINTENIR LES FONDS DE VALLÉE OUVERTS

1. CONSERVER LA VOCATION AGRICOLE DES FONDS DE VALLÉE

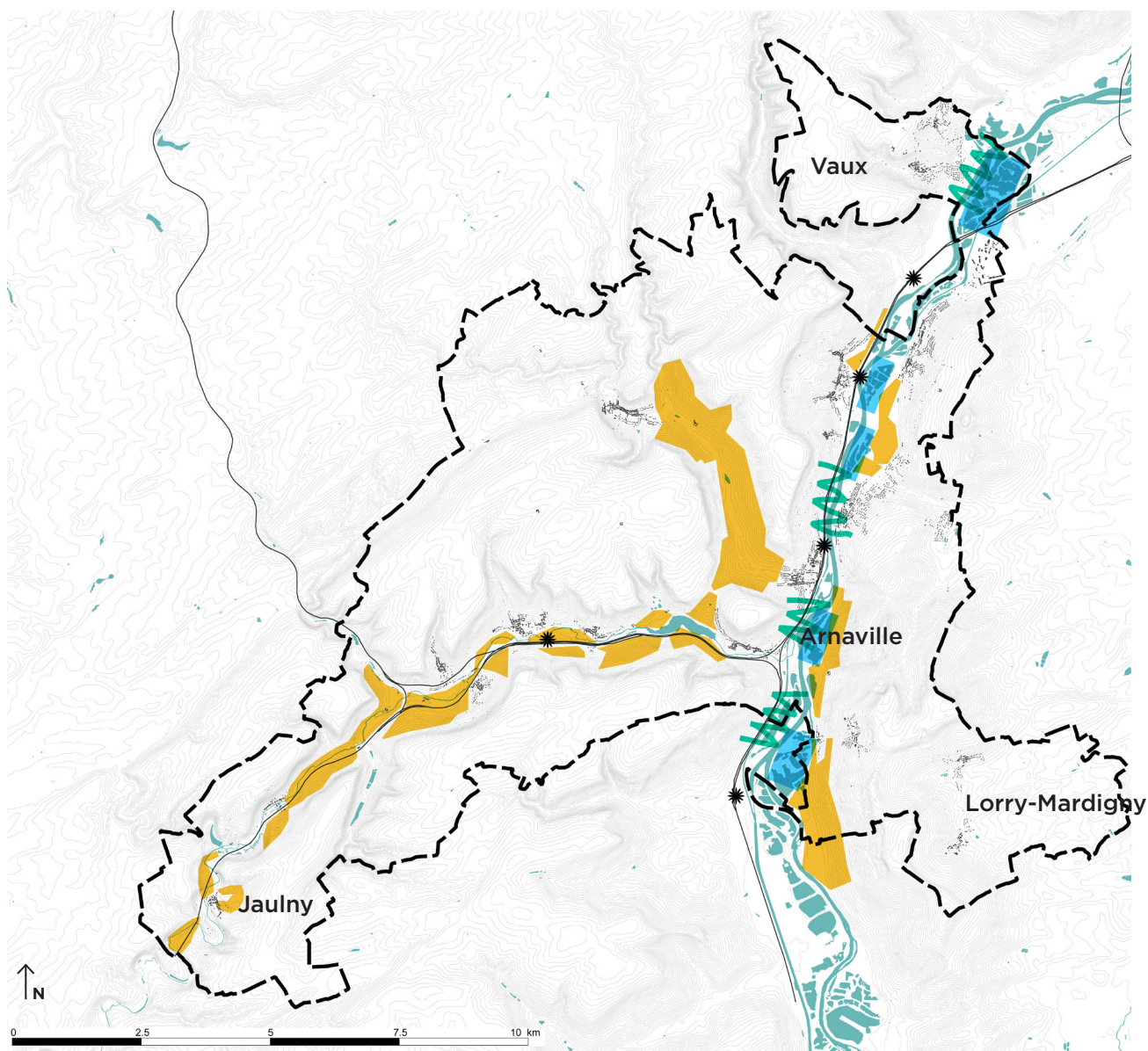
L'ouverture des fonds de vallée observable dans la vallée de la Moselle ou dans la vallée du Rupt de Mad, garantit une lecture globale des paysages et permet une compréhension de sa structure. Maintenir ouverts ces espaces limite le phénomène d'homogénéisation des paysages, et cultive une mosaïque de paysage. Quand les fonds des vallées sont dégagés, le regard file plus loin, le relief se dessine avec ses pentes plus ou moins douces et le fond plus ou moins plat selon la localisation. C'est l'activité agricole qui assure le maintien de cette ouverture du fond de vallée. Une différence apparaît entre la vallée de la Moselle et celle du Rupt de Mad. Leur configuration topographique n'est pas similaire. La vallée de la Moselle est large et le fond de vallée




est souvent occupé par des gravières ; la place laissée aux champs est plus réduite que dans la vallée du Rupt de Mad.

Cependant, même sur des espaces résiduels, la culture du sol par des céréales ou du pâturage permet au regard de porter loin et d'apprécier les paysages.



La vallée de la Moselle, des ouvertures garanties par le pâturage, quelques champs.



-  Conserver la vocation agricole des fonds de vallée
-  Améliorer la qualité des espaces autour des étangs
-  Maîtriser le développement des ripisylves



Ici, dans le bas de Dornot, même résiduels, des espaces parfois qui restent ouverts permettent une meilleure lecture de la vallée.



Dans le Rupt de Mad, le fond de vallée est moins plat, les champs côtoient les forêts. Ici, aux abords de Villecey-sur-Mad.

et pour aller plus loin :

2. MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT DES RIPISYLVES

La traversée sud-nord du territoire, en longeant la vallée de la Moselle, en voiture le long de la RD 6 ou à pied le long de la vélo-route, s'effectue en constatant une alternance d'ouvertures et fermetures des perceptions sur la Moselle et son lit majeur.

Tantôt la voie ferrée constitue un obstacle, tantôt la ripisylve épaisse ou fine et haute empêche le regard de passer et incite parfois même à l'oubli de la présence de l'eau à quelques mètres de notre passage.

Les vallées du Rupt de Mad et la Gorzia ne répondent pas à ces mêmes caractéristiques. Les ripisylves de ces vallées sont relativement réduites et contenues par un entretien régulier.

Un entretien global et cohérent des fonds de vallée semble plus complexe à mettre en place du fait de la multiplicité des structures et des responsables de gestion. Aménager des fenêtres sur l'eau à certains points spécifiques, clés dans la lecture du paysage est pourtant une priorité.



La ripisylve constitue une composante importante de la trame verte et bleue ; des fenêtres pourraient être ouvertes pour rappeler la présence de l'eau.

Sur cette carte postale ancienne, les rives de la Moselle sont très dégagées.



Aujourd'hui, le long de la véloroute sur la commune de Corny-sur-Moselle, la Moselle est cadrée par une ripisylve épaisse.



A Jouy-aux-Arches, sur le tracé de la véloroute, la ripisylve est dense, le reste du relief n'est plus perceptible.

et pour aller plus loin :

3. AMÉLIORER LA QUALITÉ DES ESPACES AUTOUR DES GRAVIÈRES

Les gravières du fond de vallée de la Moselle sont des destinations privilégiées par de nombreuses personnes passionnées de pêche ou simplement en quête d'un lieu proche de l'habitation principale au coeur d'un espace naturel, calme, reposant. Les gravières sont propriétés de la commune, ou de privés qui louent des espaces aux particuliers.

L'arpentage de ces lieux permet de constater parfois une perte de repères entre les espaces privés et publics, une limite peu matérialisée physiquement induisant le sentiment de ne pas être tout à fait à sa place en tant que simple promeneur.

Pourtant certains de ces lieux présentent de véritables intérêts faunistiques, floristiques qui mériteraient d'être mis en avant auprès des randonneurs.

Les espaces publics qui assurent le contact avec les espaces privés peuvent être aménagés de manière à préserver la quiétude des habitués des lieux tout en étant accueillant vis-à-vis des visiteurs occasionnels.



Le caractère parfois peu soigné des abords des gravières diminue la qualité de ces lieux.

Un extrait de la photo aérienne montre l'emprise des gravières dans le bas d'Arry, près de La Lobe.



Les aménagements des locataires aux abords des gravières sont parfois à l'abandon, les espaces deviennent progressivement moins accueillants. Ici, un exemple en bas d'Arry.



Les limites mises en place individuellement ne participent pas à une cohérence d'ensemble de l'espace public. Un exemple ci-dessus à Arry.

COMPRENDRE LA GESTION EN PLACE SUR LA FORÊT PUBLIQUE, PRIVÉE, DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Les échanges lors des ateliers participatifs et les différentes rencontres avec les élus nous permettent de constater :

- que la gestion mise en place sur les forêts publiques est mal connue par les habitants, les associations,
- que la gestion des forêts publiques est très variable selon les communes, leurs choix, priorités, surfaces de propriété, relations avec l'ONF. Les forêts publiques sont dans ce secteur proche de l'agglomération messine très appréciées par les habitants de villages mais aussi par les citoyens qui viennent s'y ressourcer. Face aux coupes, aux techniques de régénération, les promeneurs ne disposent souvent pas des explications nécessaires pour comprendre les objectifs visés par ces techniques. Les craintes apparaissent à cause de cette incompréhension, de cette absence de communication.

La charte forestière de la communauté de communes du Val de Moselle, signée en 2008, a

déjà mis en valeur les attentes très vastes à propos de la forêt et parfois les incompréhensions au sujet de sa gestion.

Le plus important est à ce stade d'expliquer les objectifs et modes de gestion choisis par les propriétaires à l'échelle du territoire du plan de paysage et de mettre en place une sensibilisation accrue autour de cette thématique pour favoriser l'adhésion.

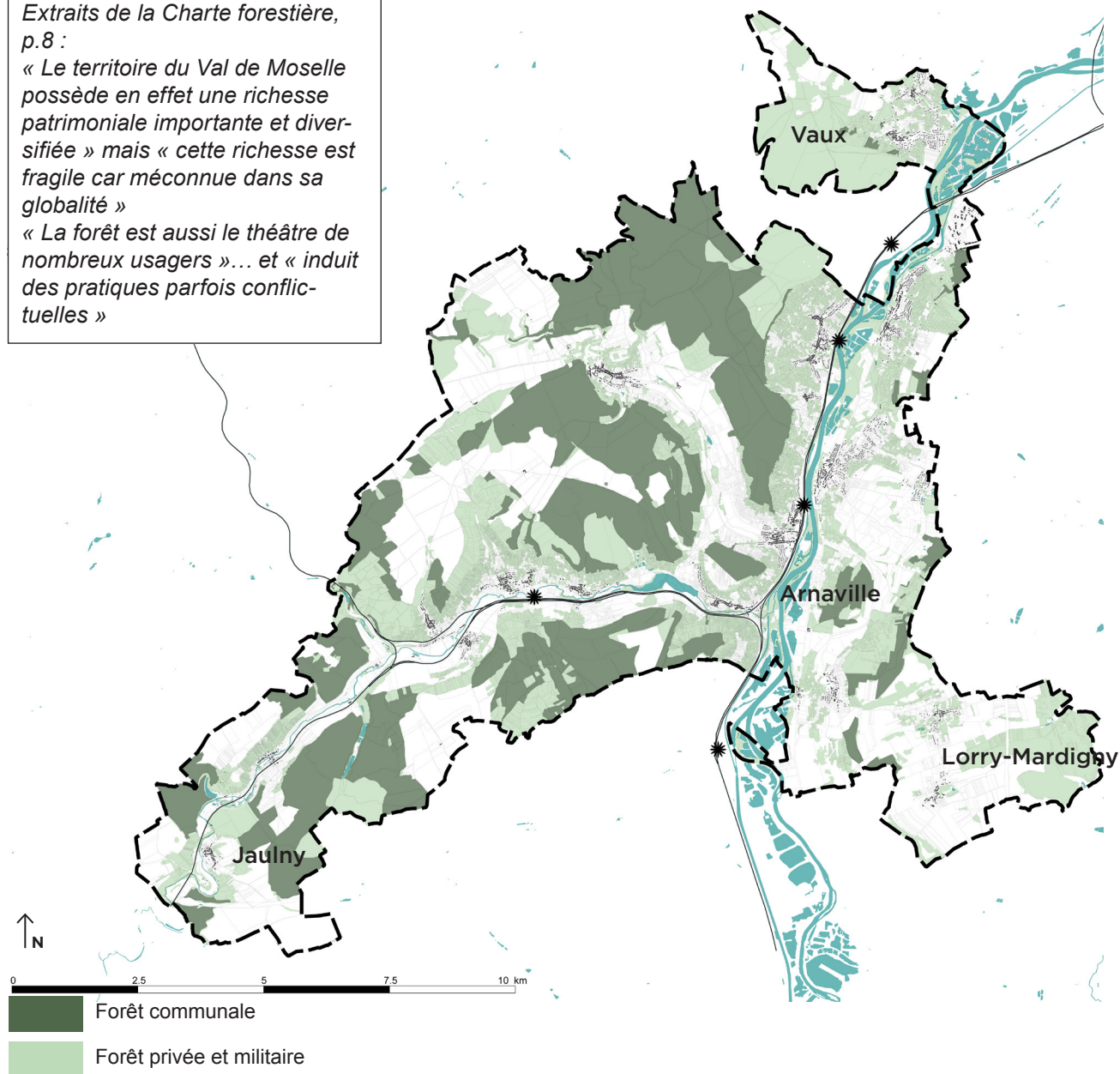


Une visite avec un agent de l'ONF de parcelles dont il est responsable pour mieux comprendre leurs actions, leurs objectifs, sur les communes d'Ancy-Dornot et Gorze.

Extraits de la Charte forestière,
p.8 :

« Le territoire du Val de Moselle possède en effet une richesse patrimoniale importante et diversifiée » mais « cette richesse est fragile car méconnue dans sa globalité »

« La forêt est aussi le théâtre de nombreux usagers »... et « induit des pratiques parfois conflictuelles »



Mise en place d'une coupe avec régénération sur une bande, dans le secteur de la Croix St-Clément.



Semenciers conservés avec régénération au pied.

ACCUEILLIR HABITANTS ET ACTIVITÉS DANS LES VILLAGES AUTOUR DES GARES

La vie dans les villages dépend en partie de l'accueil de nouveaux habitants et de la présence d'activités.

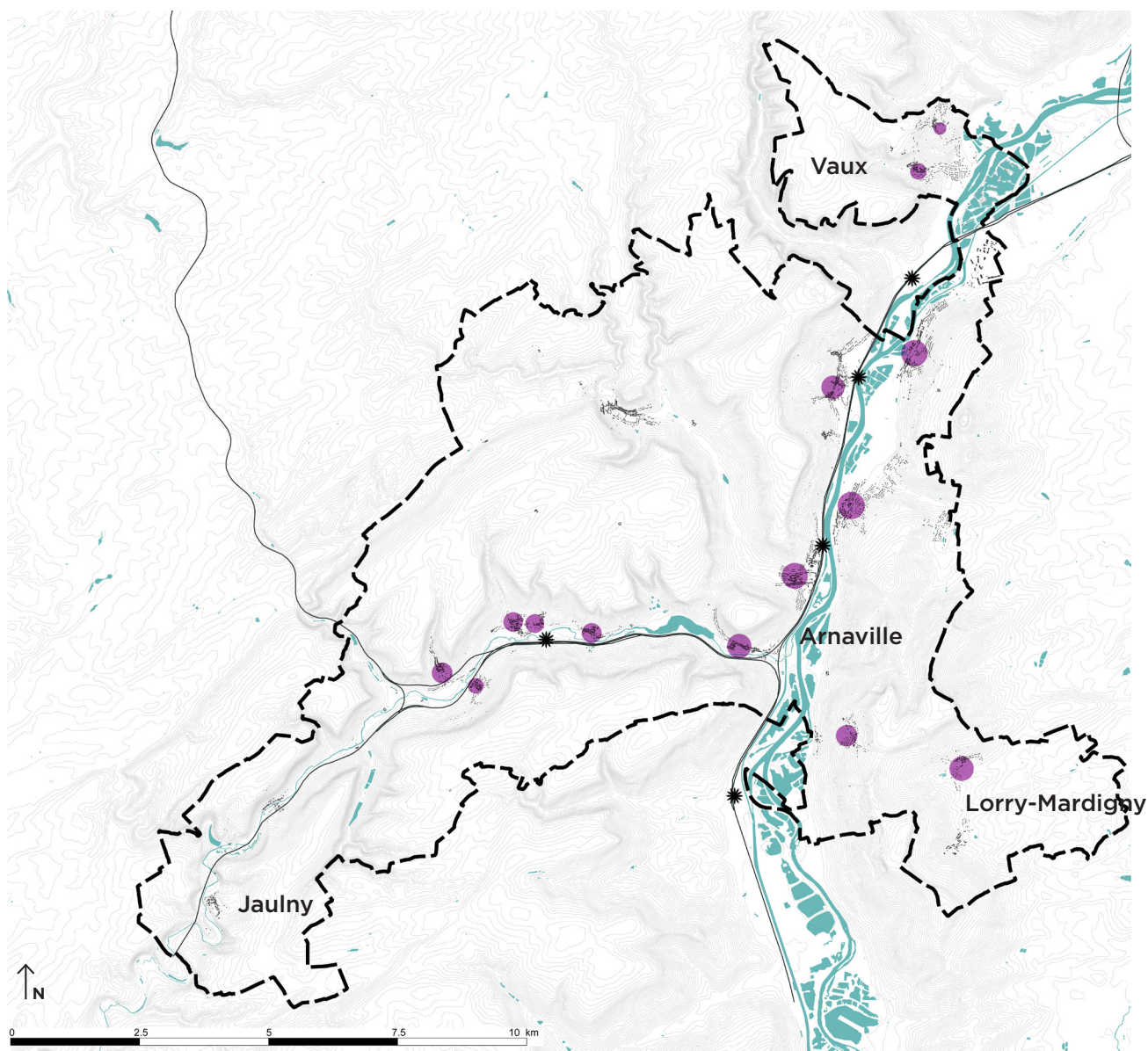
Le réseau ferré est un atout incontestable et reconnu pour le territoire. Il représente une opportunité capable d'attirer de nouveaux habitants, à condition évidemment qu'il soit maintenu, que la cadence de la desserte soit soutenue, que le réseau donc soit considéré comme un véritable atout par tous et pour tous.

Devenir un territoire accueillant nécessite une prise de conscience, par l'ensemble des acteurs, des possibilités, des atouts, des choix à affirmer pour offrir un cadre de vie, des logements adaptés et localisés correctement pour répondre aux attentes.

Les villages aux abords des gares ou depuis lesquels une gare est aisément accessible devront être privilégiés pour construire, réhabiliter, innover par des formes architecturales cohérentes, Cet objectif est compatible avec le SCOTAM et le SCOT Sud 54.



De quelle manière imaginer un renouvellement urbain des villages en préservant la qualité de ce type d'espace ?



 Villages à privilégier pour cet accueil.



Contextes et souhaits des élus et habitants conduisent à privilégier l'accueil de nouveaux habitants ou activités dans l'enveloppe bâtie existante.



De quelle manière accueillir de nouveaux habitants en préservant les points de vue ?

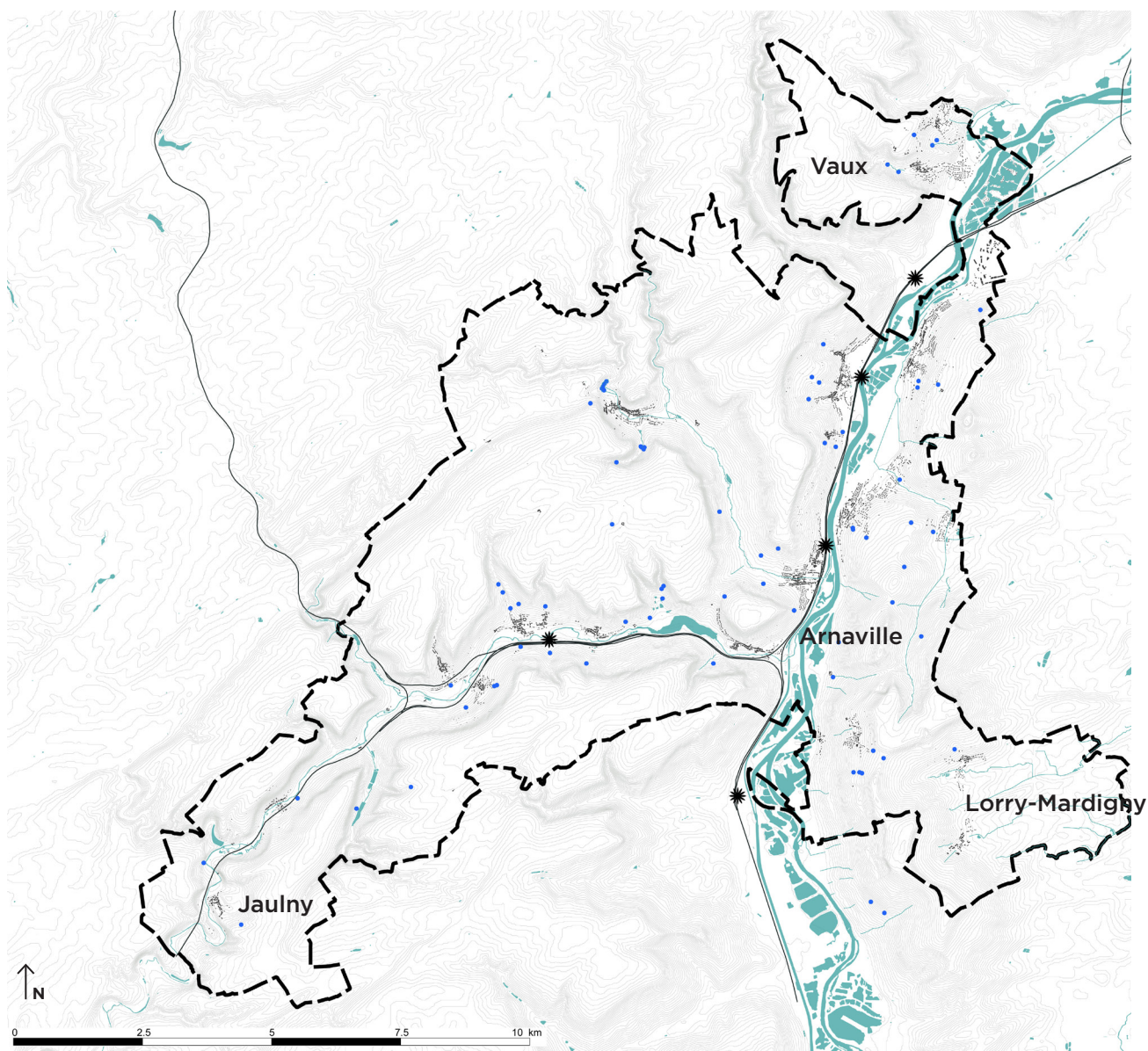
METTRE EN VALEUR LES SOURCES ET LE PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

L'eau est particulièrement présente sur ce territoire, cette force vive irrigue les villages par les sources, les fontaines, les lavoirs. Elle est parfois visible, parfois non mais jamais très loin de nos pieds qui foulent le sol.

Cette présence est une chance que tous les territoires n'ont pas. L'eau qui coule dans les fontaines, les lavoirs invite à se rencontrer et se poser dans les lieux qu'elle anime. Mise en valeur, elle fédère et qualifie l'espace public.



Les aménagements des habitants au fil du temps sur le territoire pour amener l'eau dans les champs, vignes, vergers sont nombreux et sont des points de repères, sur les cartes, entre les promeneurs.



● Localisation des sources, fontaines.



Sur les hauteurs d'Ancy-Dornot, des bacs et noms de sources ou de parcelles ponctuent les vergers, les vignes.



Les lavoirs sont nombreux, lieux de fraîcheur, de rencontre, lieux de vie pour les villages.

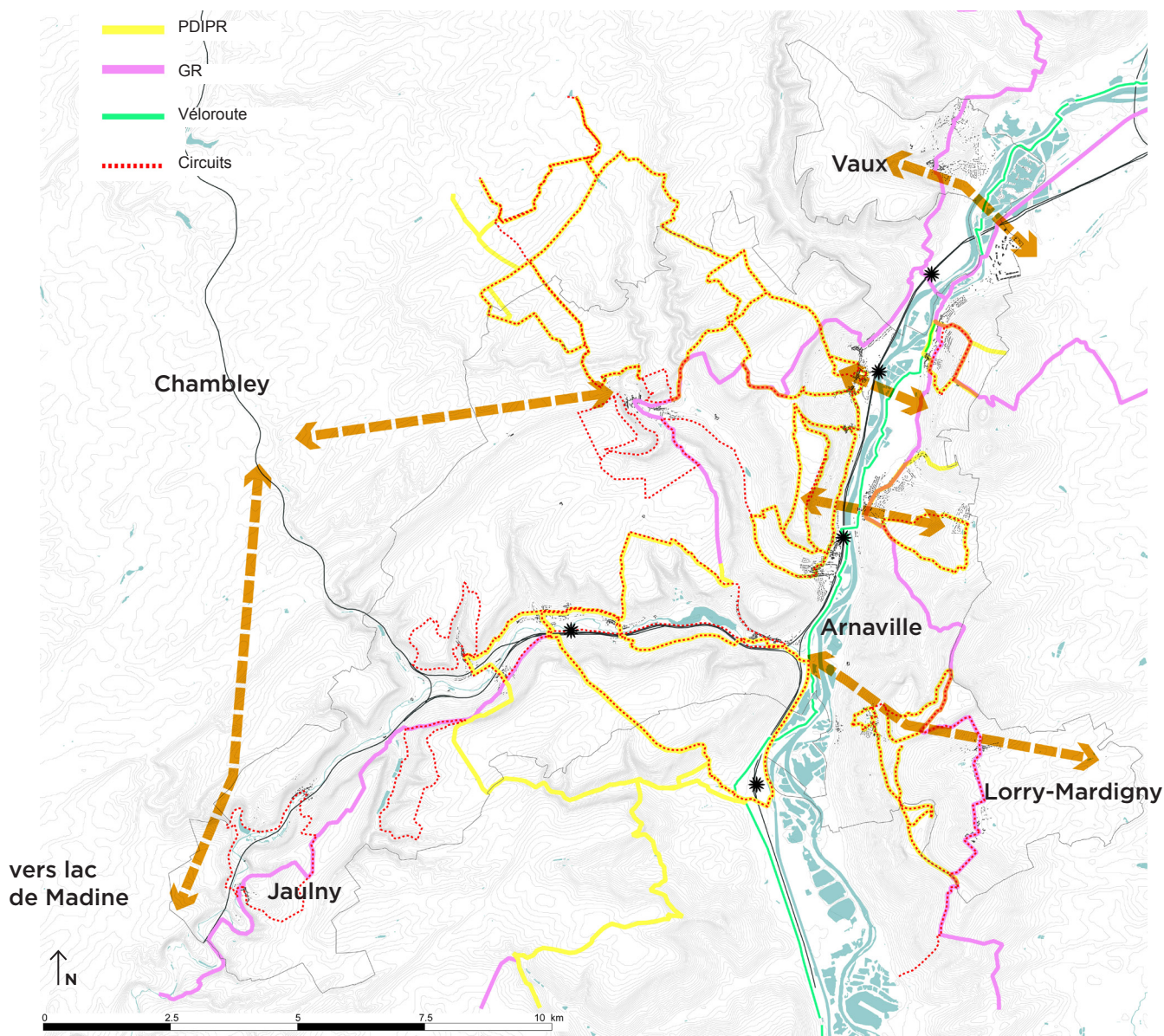
ASSURER LA CONTINUITÉ DES LIAISONS DOUCES

La proximité de l'agglomération messine, le territoire densément peuplé, les qualités paysagères multiples qui le recouvrent, font de ce périmètre une destination privilégiée pour les randonneurs, les vététistes, les parapentistes, les passionnés de la forêt, des gravières, des pelouses calcaires, de la flore, ... De nombreux itinéraires existent déjà sur le périmètre du plan de paysage. Quelques tronçons restent manquants.

Les connexions entre les villages, avec les gares et la vélo-route sont des priorités pour les années à venir si le souhait est d'accueillir de nouveaux habitants en anticipant une évolution des modes de déplacement du quotidien.



La vélo route représente un enjeu majeur pour la visibilité du territoire, et surtout les connexions entre ce tracé et les voies cyclables et itinéraires alentour.



Améliorer les interconnexions gares, véloroute et d'une rive à l'autre des cours d'eau + Continuité liaisons Rupt de Mad et Moselle, Liaison en cours de développement, en 2017.






Les connexions autour des gares pour les trajets quotidiens sont à privilégier, renforcer, aménager et notamment pour les cyclistes (accès, stationnement).





Le balisage peut parfois suffire selon les usages des itinéraires. A d'autres endroits, des aménagements sont nécessaires pour garantir le passage des promeneurs et des cyclistes.

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES OBJECTIFS COMMUNS AUX SCÉNARIOS A, B, C



MAINTENIR LES FONDS DE VALLÉE OUVERTS

-  Conserver la vocation agricole des fonds de vallée
-  + Améliorer la qualité des espaces autour des étangs
-  + Maîtriser le développement des ripisylves

COMPRENDRE LA GESTION EN PLACE SUR LA FORÊT PUBLIQUE, PRIVÉE, DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

-  Forêt communale
-  Forêt privée et militaire


ACCUEILLIR HABITANTS ET ACTIVITÉS DANS LES VILLAGES AUTOUR DES GARES :

-  Villages à privilégier pour cet accueil
-  Gares

METTRE EN VALEUR LES SOURCES ET LE PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU :

-  Localisation des sources, fontaines.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES LIAISONS DOUCES :

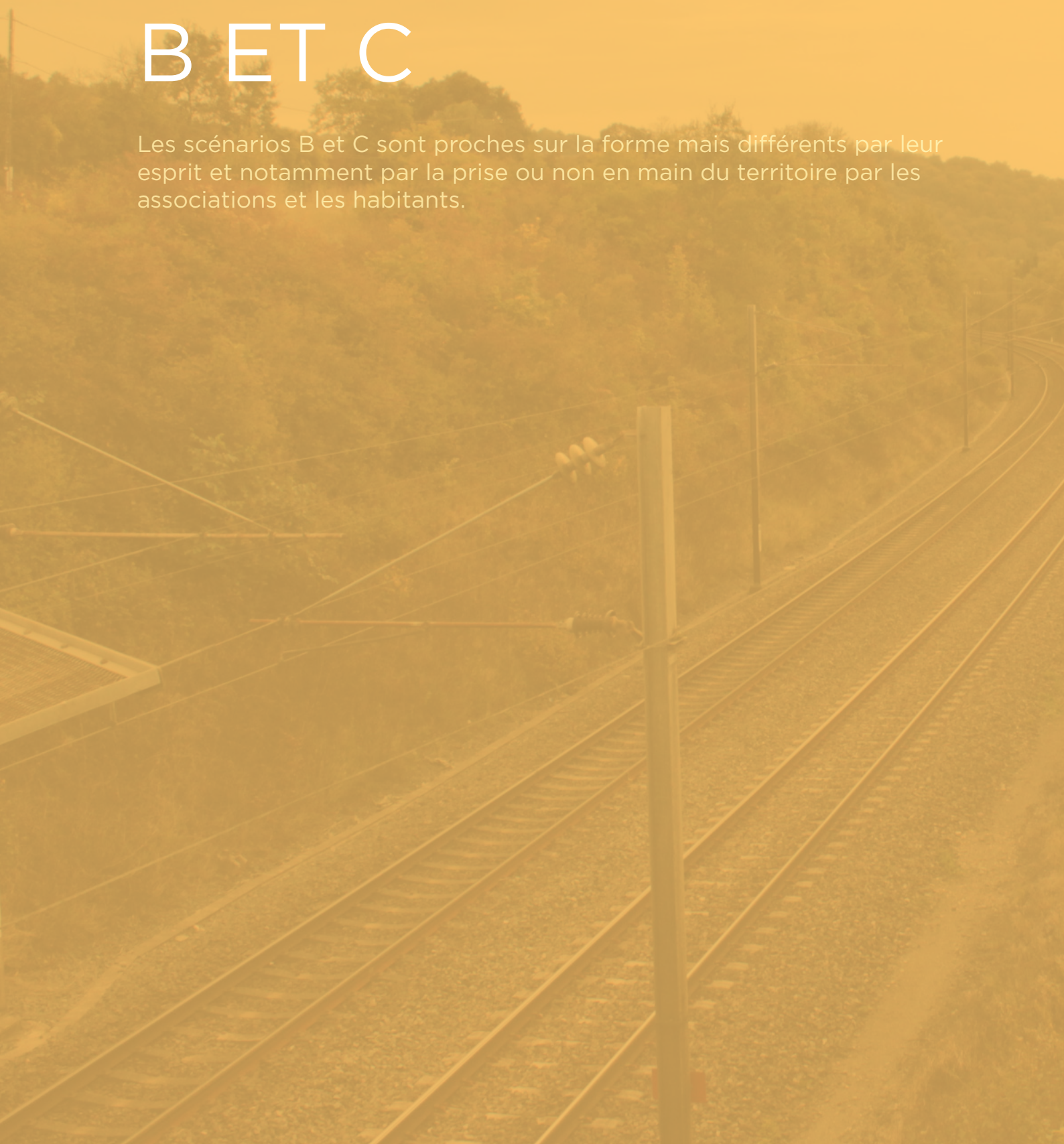
-  Améliorer les interconnexions gares, véloroute et d'une rive à l'autre des cours d'eau + Continuité liaisons Rupt de Mad et Moselle, Liaison en cours de développement, en 2017






OBJECTIFS ISSUS DES SCÉNARIOS B ET C

Les scénarios B et C sont proches sur la forme mais différents par leur esprit et notamment par la prise ou non en main du territoire par les associations et les habitants.



- 
- Ré-ouvrir les abords des villages par l'accueil d'activités agricoles.
 - Créer le chemin de la courbe 250.
 - Transformer les espaces publics.
 - Créer le réseau des 17 phares-belvédères.

et pour aller plus loin :

- Faire évoluer les modes de gouvernance pour assurer une dynamique pérenne et une implication des forces en présence.
- Mettre en perspectives communes les modes de gestion de la forêt publique.
- Cultiver de manière différenciée les parcelles en déprise.

RÉ-OUVRIR LES ABORDS DES VILLAGES PAR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS AGRICOLLES

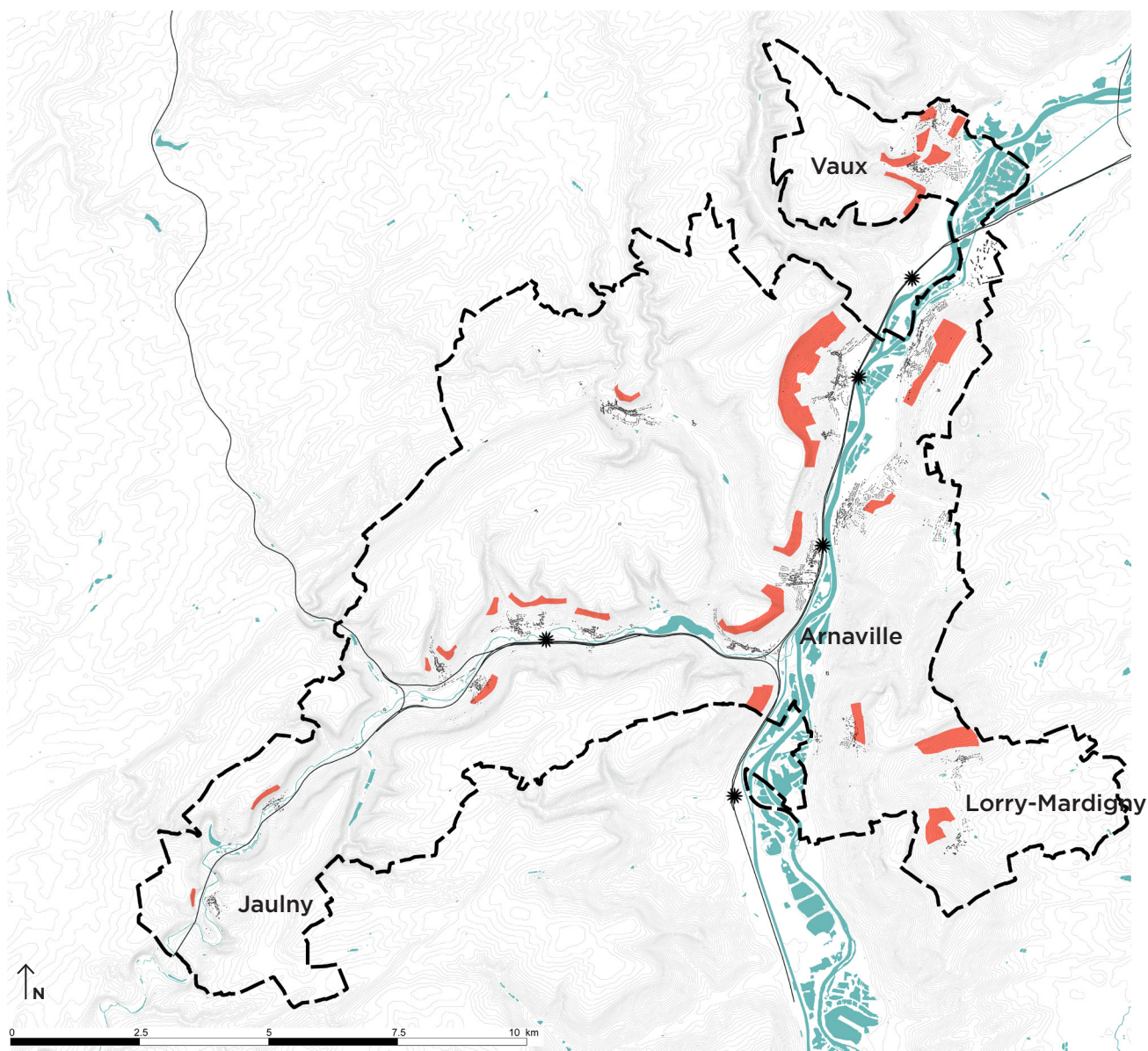
Les espaces qui s'enfrichent sur les versants occupent cette partie de la pente entre la limite de la forêt du haut de versant et la limite haute des villages ou la limite des espaces cultivés de la pente.

Afin de concentrer les efforts à porter sur la dynamique en cours de l'enfrichement des versants, il s'agit de déterminer les espaces prioritaires à ré-ouvrir, les espaces sur lesquels un travail doit être mené pour réduire l'enfrichement et cultiver les sols en place.

Les espaces à cultiver pour du maraîchage, des vergers ou des vignes sont idéalement situés à proximité des habitations, accessibles rapidement, et offrant ainsi un cadre soigné, cultivé, tenu, agréable aux habitants.



A l'arrière de Villecey-sur-Mad, la friche s'installe très rapidement. La silhouette du village est moins nette.



Espaces à ré-ouvrir au-dessus et sur les côtés des villages



Quand l'espace est cultivé, quelle qualité, (quel contact ?) donner à l'espace voisin laissé en friche ?



Au dessus de Dornot, les espaces en friche limitent la perception sur les vignes. L'intention de ré-ouvrir ces espaces à l'arrière des villages doit être déterminé avec justesse dans les proportions, de manière suffisamment généreuse pour induire un véritable effet sur la silhouette globale du village.

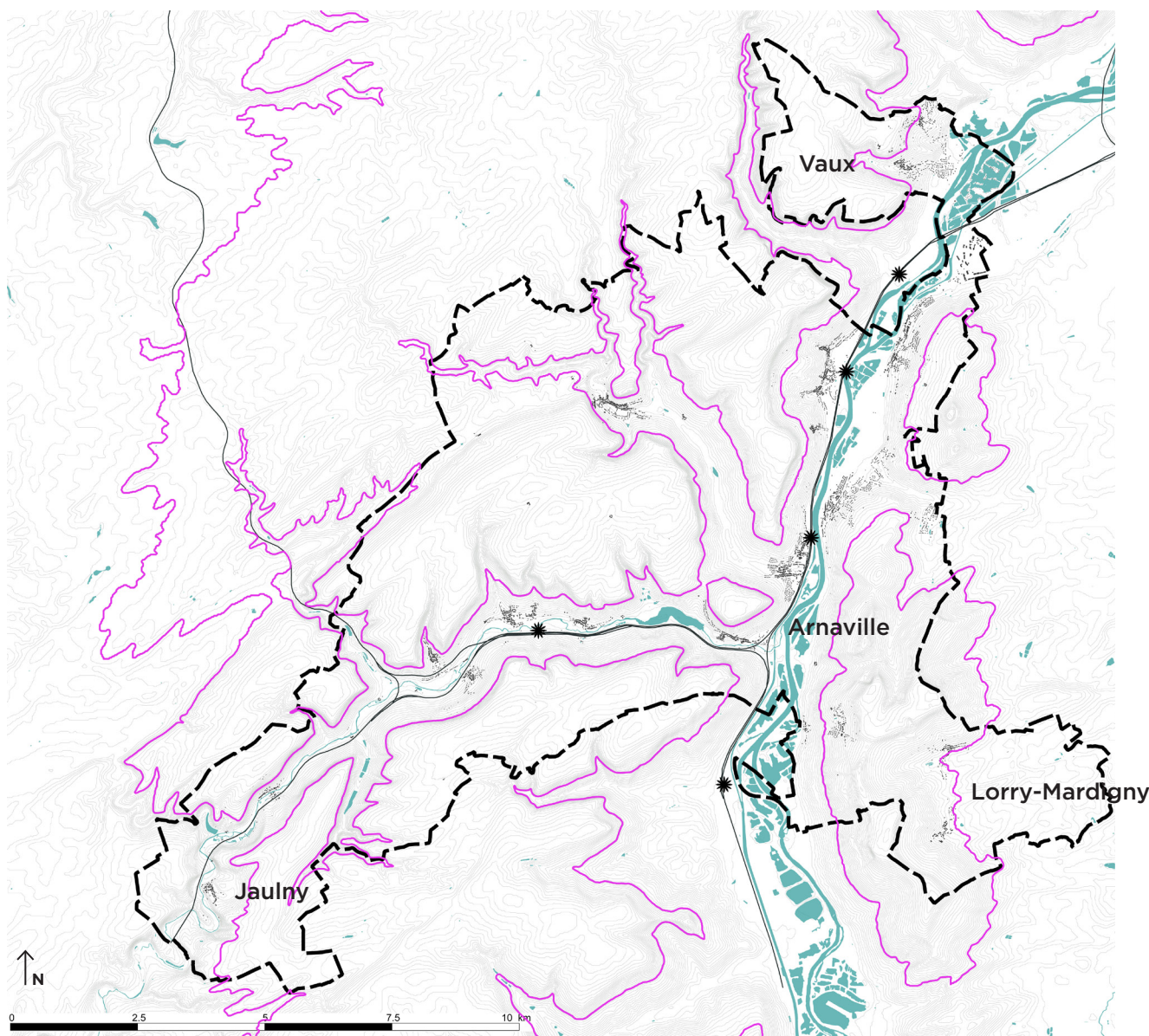
CRÉER LE CHEMIN DE LA COURBE 250

De nombreux itinéraires existent déjà sur le territoire, mais en considérant les objectifs présentement décrits, il s'agit de développer de manière encore plus volontaire certains tronçons et notamment de créer un itinéraire spécifique des arrières de village et entre les villages. Certains passages sont déjà repérés et entretenus, d'autres sont manquants et ce le long de la courbe de niveau 250, le plus souvent en contact avec le tissu bâti.

Il s'agit de compléter le réseau déjà existant par l'aménagement ou le balisage de certains tronçons permettant de traverser le territoire par les arrières cultivés des villages, en suivant un repère topographique fixe et dévoiler ainsi les variations d'implantations, de structures du paysage.



Au dessus du village d'Arry, les espaces enfrichés empêchent parfois le passage des promeneurs.



Créer un chemin qui tende à s'approcher de cette côte 250 en rose, dans le périmètre du territoire du plan de paysage



A l'arrière du village de Vaux, dans le fond du vallon, les espaces sont peu pénétrables et peu avenants.



Les chemins qui permettent de lire les arrières du village sont connectés aux chemins qui traversent les tissus habités mettant ainsi en lumière le patrimoine bâti riche.

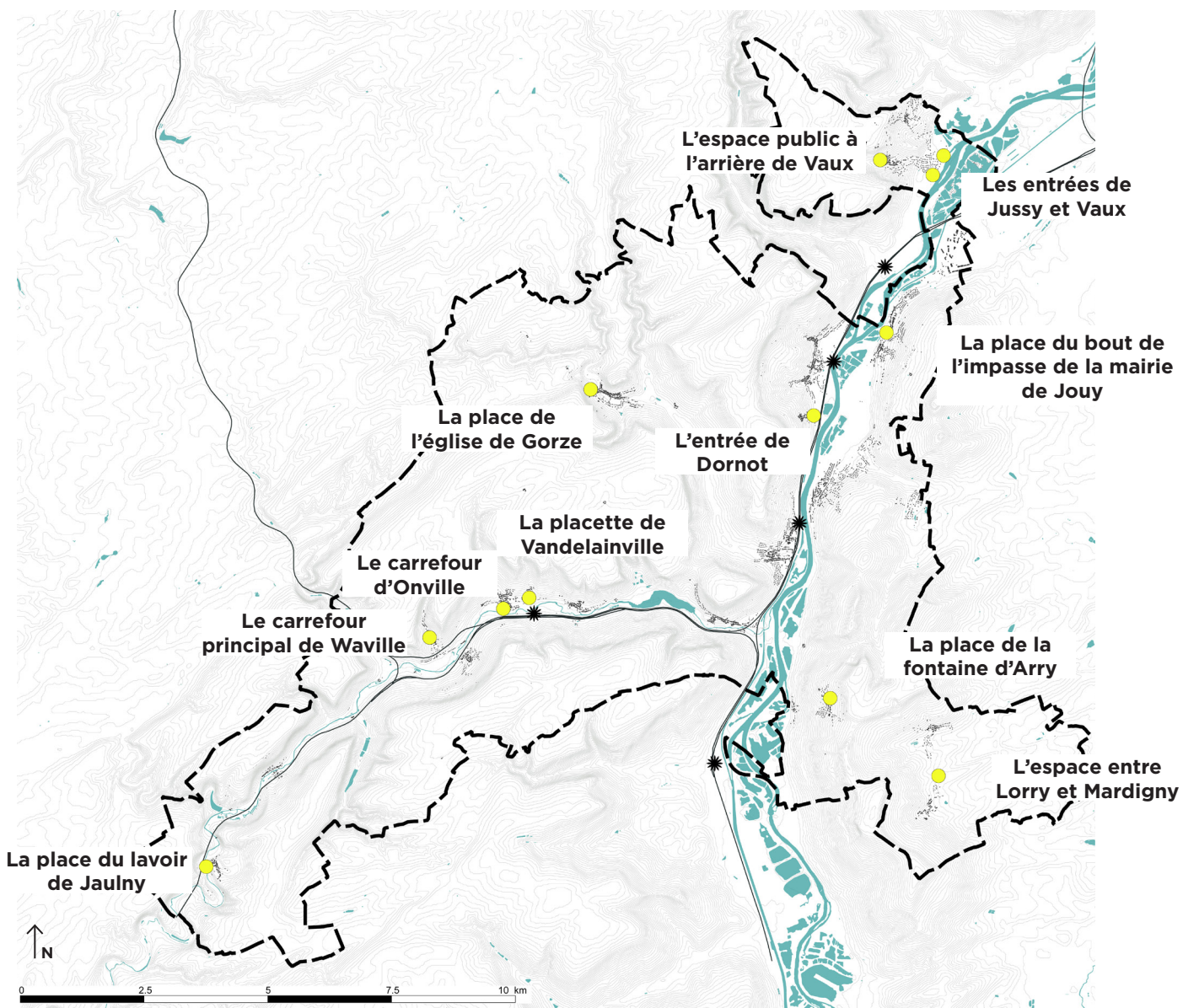
TRANSFORMER LES ESPACES PUBLICS


Certains espaces publics sont identifiés ici comme prioritaires pour une transformation, une amélioration de leurs qualités afin de valoriser le patrimoine bâti, mais aussi les caractéristiques liées à la configuration urbaine de ces villages. En transformant ces lieux, le territoire acquiert une nouvelle lisibilité, en aménageant avec les moyens en place, le territoire devient accueillant pour les visiteurs extérieurs et plus convivial pour les habitants du secteur.

Une transformation adaptée aux moyens, aux usages de certains espaces publics participera à l'image d'un territoire accueillant, convivial.



Certains espaces pourraient être aménagés en partie par le biais de chantiers participatifs permettant ainsi une mobilisation des habitants et une meilleure appropriation du bien public.



 Localisation d'espaces à privilégier pour une transformation



La placette de Vandelainville aurait besoin d'une transformation mesurée ; parfois un peu d'ombre, une légère mise en retrait des véhicules et quelques bancs peuvent suffire.



L'intersection est l'entrée du village de Dornot ; cette entrée presque imperceptible depuis la route départementale mérite un traitement spécifique pour la rendre visible.

CRÉER LE RÉSEAU DES 17 PHARES-BELVÉDÈRES

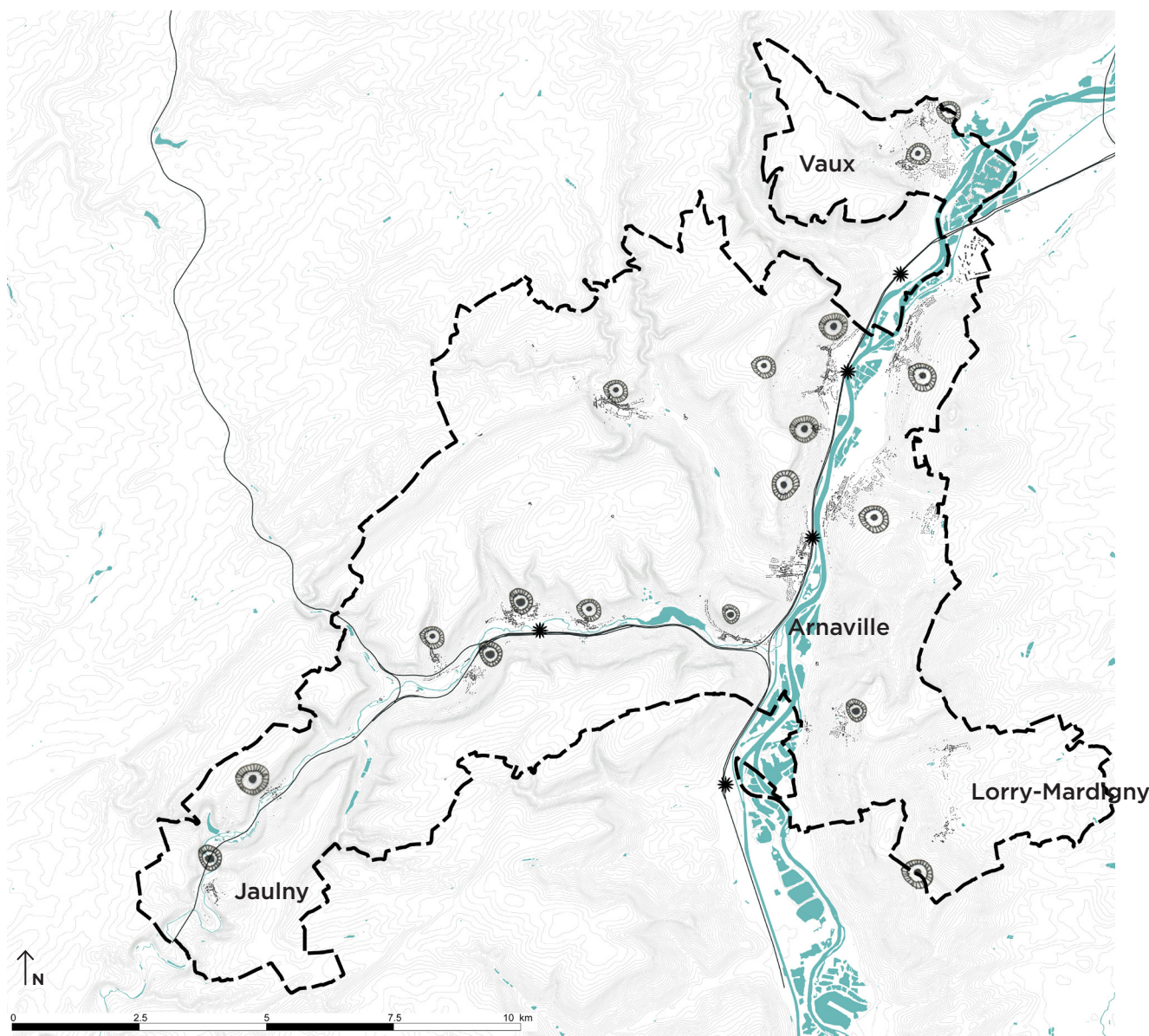
Les belvédères peuvent prendre des formes différentes, parfois construits, très hauts, parfois aménagés simplement par le sol et une vue dégagée. Ces belvédères représentent une manière de raconter le territoire par le choix du point de vue et par l'aménagement de l'ouvrage. Créer un réseau de belvédères, qui pourrait prendre place dans chaque commune est une belle opportunité pour chacune de s'inscrire dans un récit commun, tout en affirmant leur spécificité.

Ce projet de réseau de belvédères sera intimement connecté au chemin de la courbe 250.

Un tel réseau permet une mise en évidence de la multiplicité des regards, des paysages, des atouts des villages, des capacités à innover, à créer sur le territoire.



Un point de vue majeur sur la commune de Lorry-Mardigny, 360° sur la vallée de la Moselle et celle de la Seille, installé sur l'ancienne frontière France-Allemagne.



Proposition d'implantation de belvédères, imaginés, construits dans un cadre donné pour une image homogène et varié du territoire



A Jussy, la vue sur l'agglomération messine tend à disparaître, pourtant le point de vue pourrait être de qualité.



Depuis le haut du Mont St-Blin, la vue est unique sur Gorze, comme pour d'autres points de vue, le lieu nécessite un aménagement mesuré pour garantir la pérennité de la vue et la sécurité des lieux.

et pour aller plus loin :

FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE GOUVERNANCE

Des groupes d'habitants, des associations, des initiatives individuelles révèlent les besoins, les envies et permettent de guider les politiques municipales ou plus régionales. Les forces de proposition sont précieuses pour capter les énergies, saisir des opportunités et les transformer en projet de territoire. Comme dans les ateliers participatifs de ce plan de paysage, il y a une matière et des interpellations, des appuis qu'il faut concrétiser pour que le scénario choisi puisse prendre corps.

Des articulations, des régulations, des lieux et des moments d'échanges avec les communes, la communauté Mad et Moselle, les communes de Jussy et de Vaux et les habitants sont à inventer pour que des actions concrètes puissent se développer.

L'investissement des habitants, leur participation à la vie collective et au devenir du territoire est un engagement qui peut modifier en profondeur la perception et la vie dans ces vallées et sur ces coteaux. En retour, les collectivités doivent saisir et accepter ces expertises et des conduites de projet.



HABITANTS

ASSOCIATIONS

ARTISANS

ÉLUS

AGRICULTEURS

COMMERÇANTS

CHASSEURS

PROMENEURS,
SPORTIFS

GESTIONNAIRES

Comment les impliquer dans l'évolution du territoire, dans les espaces de délibération ?

et pour aller plus loin :

CULTIVER DE MANIÈRE DIFFÉRENCIÉE LES PARCELLES EN DÉPRISE

La réouverture des espaces en friche est continue pour les prochaines années aux abords des villages, afin de concentrer les efforts et conserver une certaine efficacité dans l'action et la mobilisation des partenaires.

Le plan de paysage inscrit ici comme objectif de jardiner les lisières éloignées des villages en limite des champs cultivés, en limite des vignes ou des vergers. Parce que la forêt est en constante évolution, qu'elle progresse sans arrêt vers les espaces ouverts, l'objectif est de mettre en place une intervention qui tend d'abord à contenir cette dynamique, pour garantir aux espaces cultivés des conditions intéressantes et une lumière suffisante, une mise à distance des plantes pionnières ; puis, cette action vise à optimiser ces espaces de lisières, optimiser l'énergie pour contenir la forêt en cultivant cette espace, en cultivant sous ce couvert, en y produisant du bois, des petits fruits...

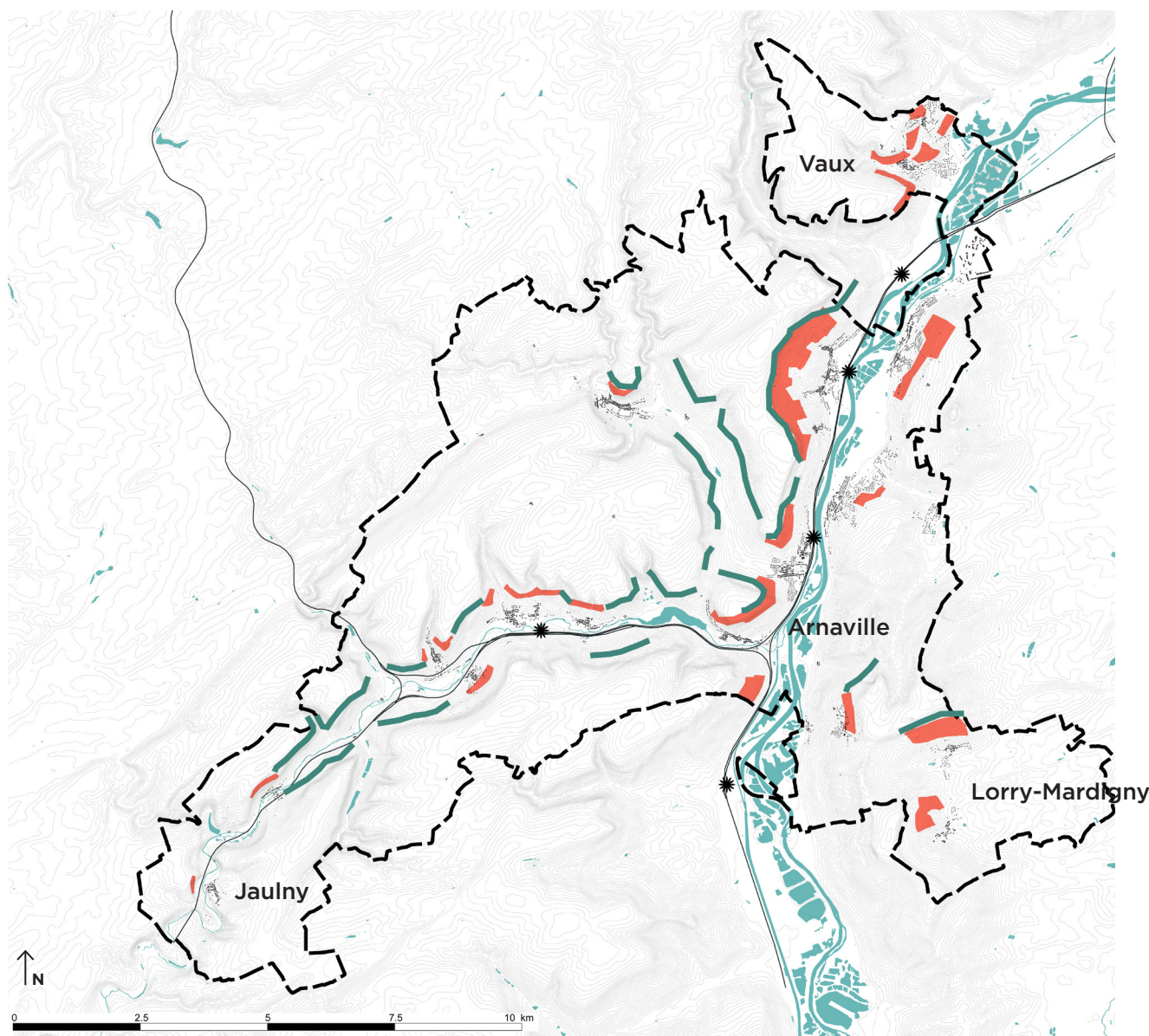
La charte partage le constat d'une croissance de la forêt et précisément aux dépens de terres autrefois cultivées des coteaux (p22).

Si la charte forestière ne propose qu'une reconquête par la polyculture élevage, il faut aussi chercher des pistes dans la culture de ces bois pour des arbres « précieux », des cultures nouvelles (champignons) ou fruitières (fruit à coques comme les noix ou les noisettes).

Cette lisière cultivée devient alors un support riche pour la trame verte et bleue, pour la valorisation des pratiques des acteurs locaux, pour la production locale, pour la qualité des paysages.



Un peu au dessus du village de Gorze, une parcelle en friche, à contenir dans sa dynamique, suffisamment accessible pour être cultivée de manière différenciée des parcelles voisines, occupées par des vergers ou du maraîchage.



Espaces à ré-ouvrir au-dessus et sur les côtés des villages

Produire à partir de la friche



Dans la vallée de la Gorzia, quelques vergers résistent dans les champs, en contact avec les bois. Sans empiéter sur les surfaces cultivées, la lisière boisée à l'arrière pourrait être jardinée. Le contact est franc et sec entre le bois et les champs, une lisière jardinée deviendrait un enrichissement pour la qualité des paysages et un support intéressant pour la trame verte et bleue.




Au dessus des vignes, le bois avance et représente une contrainte pour les viticulteurs. Il faut le faire reculer régulièrement.

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES OBJECTIFS ISSUS DES SCÉNARIOS B ET C


RÉ-OUVRIR LES ABORDS DES VILLAGES PAR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS AGRICOLES

 Espaces à ré-ouvrir au-dessus et sur les côtés des villages


CRÉER LE CHEMIN DE LA COURBE 250

 Créer un chemin qui tende à s'approcher de cette côte, dans le périmètre du territoire du plan de paysage

TRANSFORMER LES ESPACES PUBLICS


 Localisation d'espaces à privilégier pour une transformation

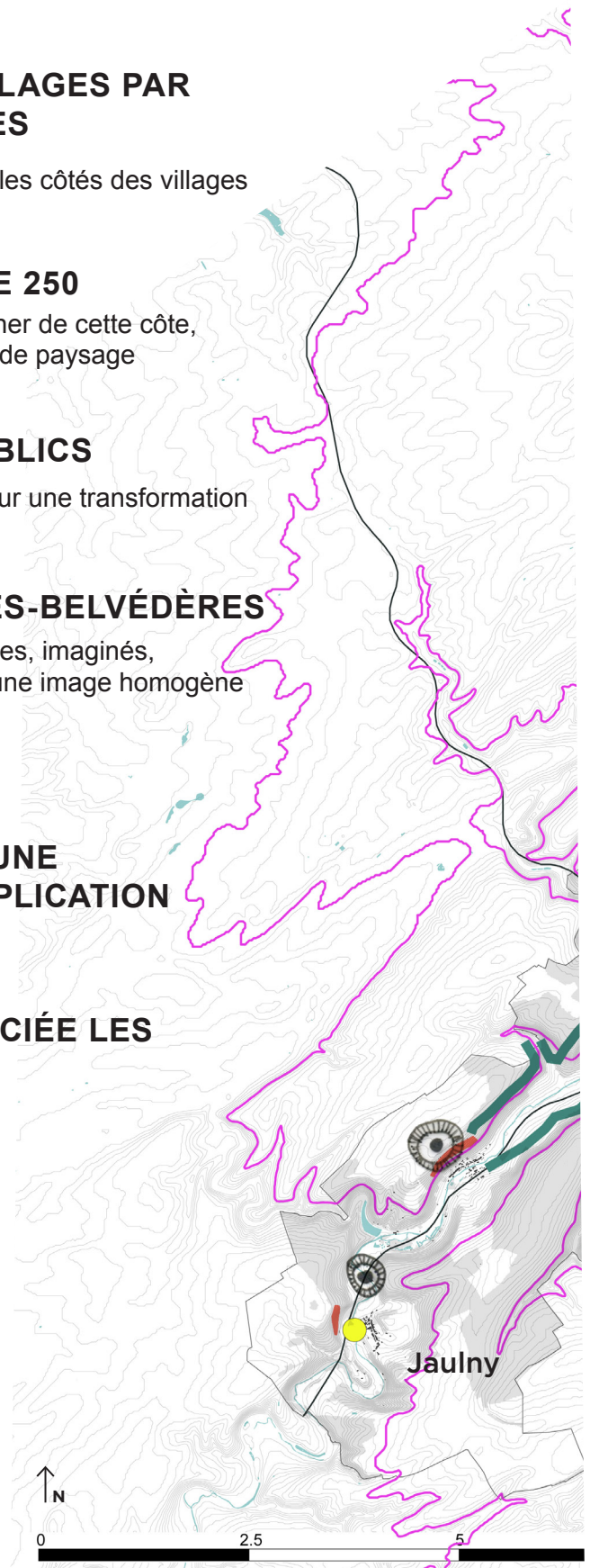
CRÉER LE RÉSEAU DES 17 PHARES-BELVÉDÈRES

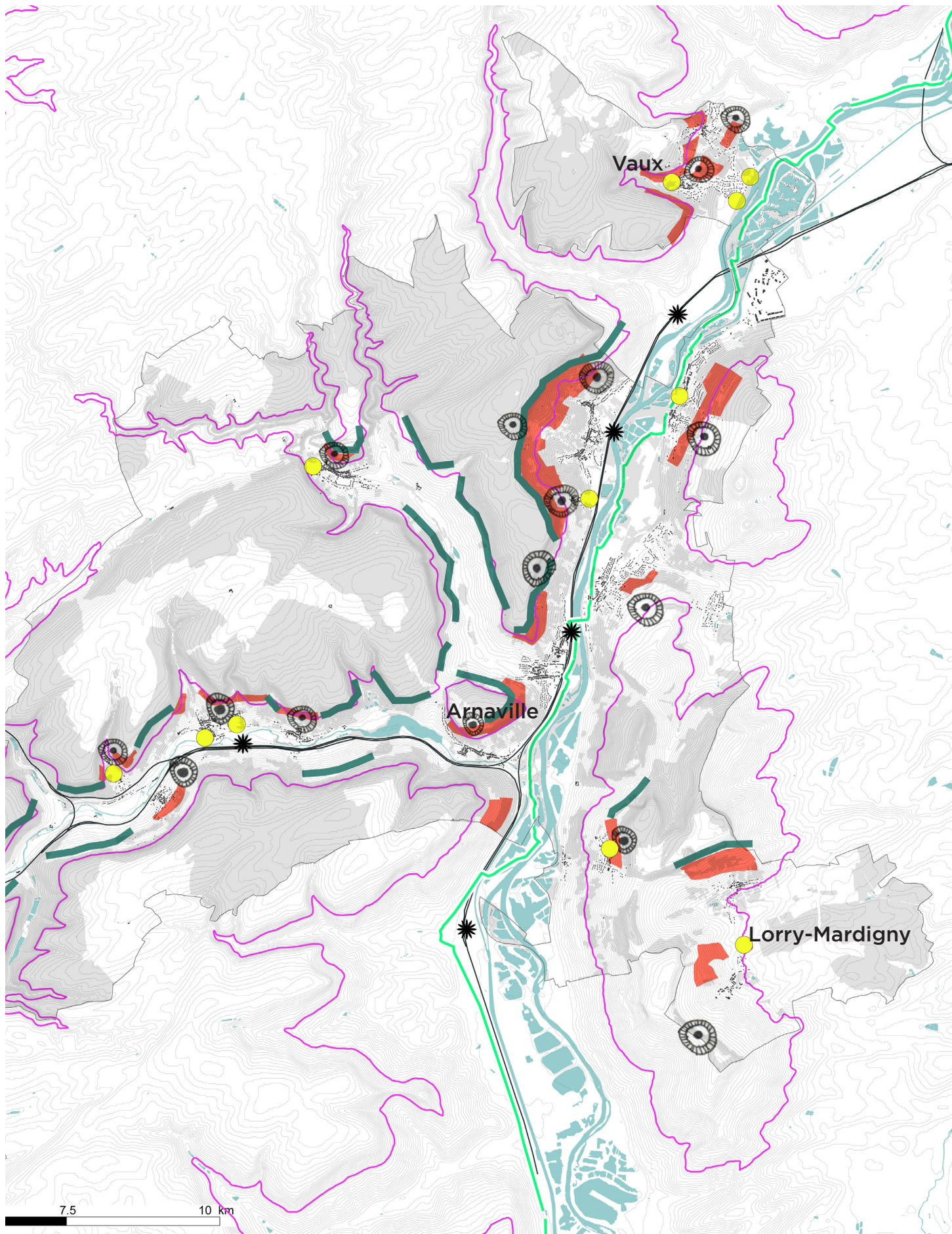
 Proposition d'implantation de belvédères, imaginés, construits dans un cadre donné pour une image homogène et varié du territoire

FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE GOUVERNANCE POUR ASSURER UNE DYNAMIQUE PÉRENNE ET UNE IMPLICATION DES FORCES EN PRÉSENCE.

CULTIVER DE MANIÈRE DIFFÉRENCIÉE LES PARCELLES EN DÉPRISE




 Produire à partir de la friche







SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE



MAINTENIR LES FONDS DE VALLÉE OUVERTS

-  Conserver la vocation agricole des fonds de vallée
-  + Améliorer la qualité des espaces autour des étangs
-  + Maîtriser le développement des ripisylves

COMPRENDRE LA GESTION EN PLACE SUR LA FORÊT PUBLIQUE, PRIVÉE ET DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

-  Forêt communale
-  Forêt privée et militaire


ACCUEILLIR HABITANTS ET ACTIVITÉS DANS LES VILLAGES AUTOUR DES GARES

-  Villages à privilégier pour cet accueil
-  Gares


METTRE EN VALEUR LES SOURCES ET LE PETIT PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

-  Localisation des sources, fontaines.


ASSURER LA CONTINUITÉ DES LIAISONS DOUCES

-  Améliorer les interconnexions gares, véloroute et d'une rive à l'autre des cours d'eau + Continuité liaisons Rupt de Mad et Moselle, Liaison en cours de développement, en 2017


RÉ-OUVRIR LES ABORDS DES VILLAGES PAR L'ACCUEIL D'ACTIVITÉS AGRICOLES

 Espaces à ré-ouvrir au-dessus et sur les côtés des villages


CRÉER LE CHEMIN DE LA COURBE 250

 Créer un chemin qui tende à s'approcher de cette côte, dans le périmètre du territoire du plan de paysage

TRANSFORMER LES ESPACES PUBLICS

 Localisation d'espaces à privilégier pour une transformation

CRÉER LE RÉSEAU DES 17 PHARES-BELVÉDÈRES

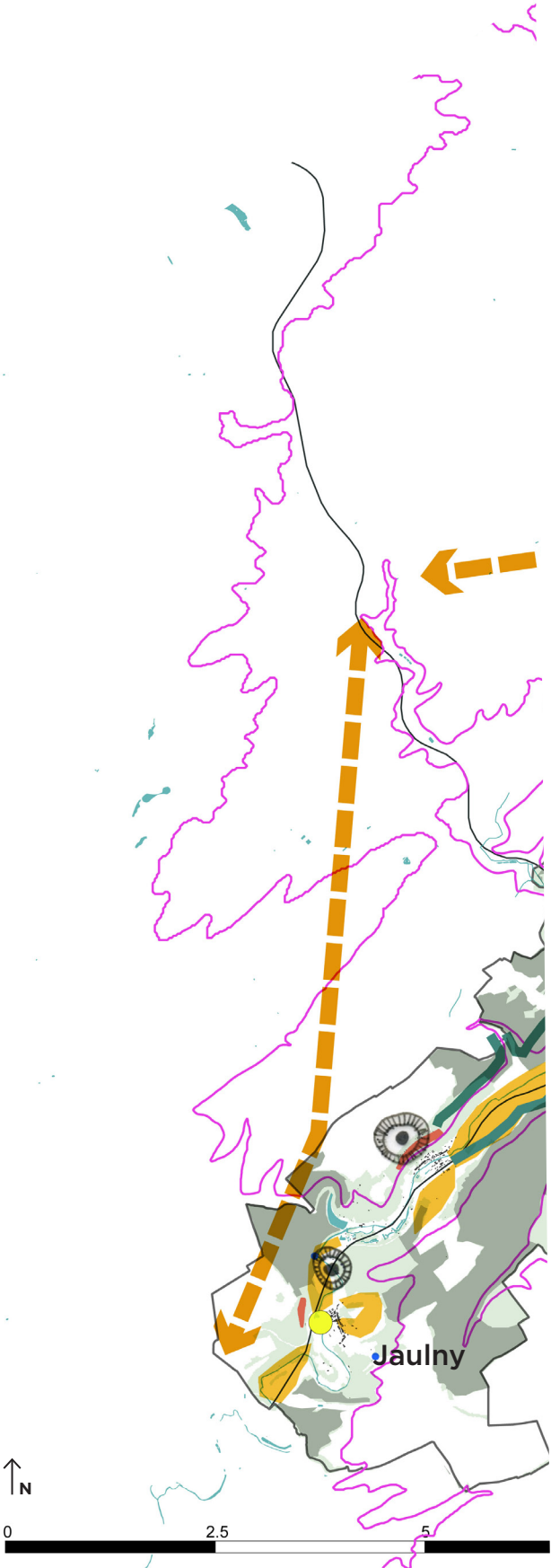
 Proposition d'implantation de belvédères, imaginés, construits dans un cadre donné pour une image homogène et varié du territoire

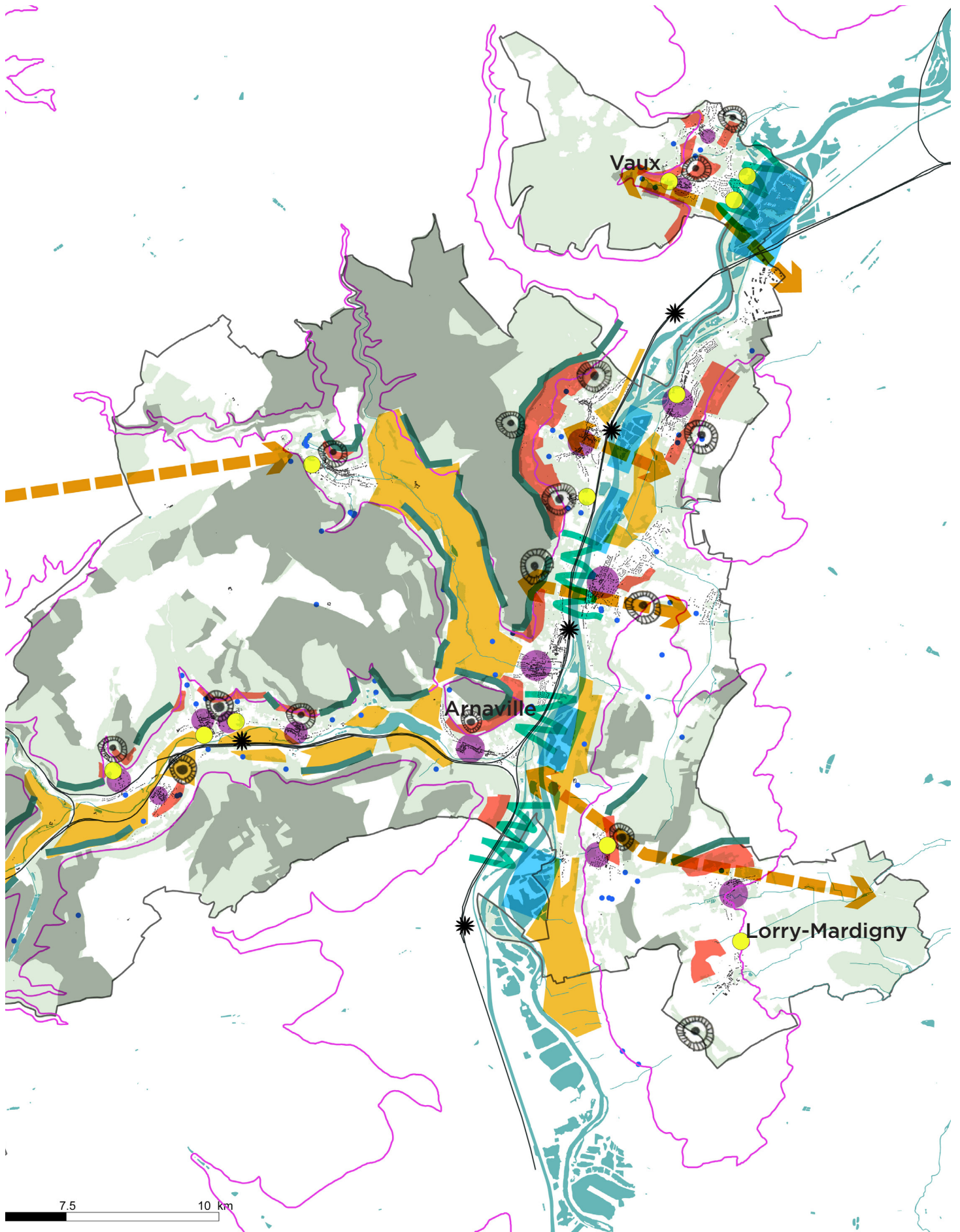
FAIRE ÉVOLUER LES MODES DE GOUVERNANCE POUR ASSURER UNE DYNAMIQUE PÉRENNE ET UNE IMPLICATION DES FORCES EN PRÉSENCE.

CULTIVER DE MANIÈRE DIFFÉRENCIÉE LES PARCELLES EN DÉPRISE

 Produire à partir de la friche

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE









ANNEXES

comptes-rendus des ateliers participatifs
comptes-rendu des rencontres avec d'autres
partenaires

Plan de paysage des vallées de Moselle et du Rupt de Mad

Maîtrise d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de Moselle (Coordonnateur du groupement de commande)
Place de la Gloriette
57 130 Ancy-sur-Moselle
Tél : 03.87.33.24.78
valdemoselle@ccvm.fr

Maîtrise d'Oeuvre

COOPANAME (OMNIBUS + F. Roumet) > paysagistes dplg, urbaniste, environnementaliste, agriculture, mandataire
Siège social :
3-7 rue Albert Marquet – 75020 Paris
Tél : 01.43.71.82.69 - Fax : 01.43.48.77.94
Courriel : vl@coopaname.coop
Responsable étude :
15 rue des Loges – 57 950 Montigny-les-Metz
Tél : 06.59.21.12.54 - Fax : 09.57.93.17.05
Courriel : contact@omnibus-paysage.fr

ATELIER A4, N. Vix Charpentier, architecte, co-traitant
8 rue du Chanoine Colin – 57 000 Metz
Tél : 03.87.76.02.32 – Fax : 03.87.74.82.31
Courriel : nvc@atelier-a4.fr

THIERRY WEILL PAYSAGE, paysagiste consultant, co-traitant
5, rue Haute Marne – 54 340 Pompey
Tél : 09.52.35.38.10 –
Courriel : tweill@weill-paysage.com

ATELIER PARTICIPATIF SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION

26 février 2017 – 19h30 Jouy-aux-Arches

PRÉSENTS :

Equipe : AC Jacquot, J. Roche, N. Vix-Charpentier, M. Hégo

Présents : 18 personnes dont le maire de Vaux, des membres associatifs de la commune d'Ancy-Dornot, un exploitant bovin du territoire, Président OT Gorze, Viticulteur d'Ancy ...

Excusés : F. Roumet, A. Philipczyk, D. Pesenti, G. Soulier, O. Jacquin, P. Hardy

PRÉSENTATION DES VARIABLES ET SCÉNARIOS DE DÉVELOPPEMENT

AC Jacquot rappelle le cadre de l'étude, le calendrier, la méthode mise en place.

Il est rappelé que le territoire, au travers du cahier des charges du plan de paysage a fait le choix de privilégier le levier agricole pour agir et transformer les paysages et la vie dans ces villages. Le diagnostic a mis en avant 3 points qui semblent essentiels pour les élus, les habitants, les acteurs multiples :

- ! le devenir des versants
- ! l'évolution des villages,
- ! la visibilité du territoire

A partir de là et pour construire des scénarios de développement visant à accompagner la réflexion sur le devenir de ces paysages, l'équipe propose 3 variables, qui, en les manipulant font varier les modes de développement, et fabriquent des paysages différents :

- Agriculture : le curseur se déplace entre d'un côté une activité agricole composée majoritairement de grandes exploitations, où les monocultures sont privilégiées, une agriculture dite conventionnelle, débouchant sur des circuits de commercialisation classiques type grandes surfaces commerciales et de l'autre une activité agricole composée d'exploitations de petite taille privilégiant la polyculture, et s'appuyant sur des circuits courts pour la commercialisation des productions. Cette variable s'appuie sur le constat que les activités agricoles, selon leur forme, leurs actions génèrent des paysages différents.
- Elus / Habitants-associations : ici, le curseur évolue entre d'un côté une monopolisation par les élus de la délibération et de la décision politique, les habitants sont dans ce cas peu concernés, peu actifs, dans l'attente des actions menées par les élus locaux ; de l'autre côté, le curseur peut aller vers une situation inverse, où les habitants, associations, élus partagent équitablement la délibération même si la décision revient aux élus. Dans ce dernier cas, les habitants et associations participent pleinement à la transformation des paysages, les initiatives sont nombreuses, les élus accompagnent ces initiatives comme ils peuvent.
- Transition écologique et énergétique : le curseur se déplace entre d'un côté une situation où cette transition énergétique et écologique est plutôt ignorée par les pouvoirs publics, et de l'autre côté, une situation où celle-ci est fortement portée par les pouvoirs publics, une situation où la prise de conscience de l'urgence à agir est enclenchée largement.

De ces 3 variables, sont proposés 3 scénarios de développement :

- ! Et si la dynamique actuelle s'essouffait ?

Dans ce scénario « au fil de l'eau », les élus et habitants partagent peu la délibération, l'agriculture privilégiée est plutôt l'agriculture conventionnelle, dans un contexte où la transition énergétique et écologique est peu portée par les pouvoirs publics. Dans ce cas, on peut imaginer que l'enfrichement se poursuit sur les coteaux, les friches d'aujourd'hui se transforment en 20 ans en bois, les villages sont en contact direct avec la forêt, certains points de vue ont disparu. Les fonds de vallée et plateaux restent cultivés, la vigne résiste sur les côtes de Moselle mais s'est peu développée. La population tend plutôt à diminuer.

- ! Et si on choisissait de devenir un territoire productiviste, en soutenant des exploitations agricoles

biologiques ?

Dans ce scénario, et dans le suivant, la transition énergétique et écologique est portée par les pouvoirs publics. Ici, les élus conservent le monopole de la délibération, les habitants et associations participent peu aux décisions. Les pouvoirs locaux choisissent d'accueillir des agriculteurs qui ont les moyens de s'installer rapidement sur le territoire qui travaillent sous label biologique. D'ici 20 ans, on peut imaginer que l'enfrichement est contenu, la vigne et les vergers occupent les versants orientés sud sur Ancy-Dornot, Jussy et Vaux et des vergers prennent place dans le Rupt de Mad, sur les versants ensoleillés. Les exploitants privilégient la vente de leur production via des circuits conventionnels, les productions sont exportées ; la population est stable, des emplois sont créés. Les paysages restent ouverts, cultivés, tendent à s'homogénéiser du fait du nombre peu élevé d'exploitants.

! Et si on encourageait (uniquement) les initiatives individuelles, locales pour agir ?

Dans ce dernier scénario, c'est le curseur Habitants/élus qui change de place. La délibération est partagée, les élus et les habitants/associations mènent une réflexion et des actions en coopération forte. Et ce sont les initiatives individuelles, locales qui sont privilégiées, le territoire accueille des activités agricoles multiples et diverses ; les élus soutiennent comme ils peuvent ces initiatives, parfois peu pérennes, ou fragiles. Dans 20 ans, on peut imaginer que l'enfrichement est limité, certaines friches devenues des bois sont des ressources en bois pour le territoire ; vergers, vignes, maraîchage, élevages prennent place sur les versants les plus facilement exploitables ; l'occupation du sol varie avec les années, la pérennité des activités....les villages sont animés, les productions sont vendus localement.

Ces 3 scénarios, volontairement caricaturaux ont pour vocation de permettre à chacun de se projeter dans l'avenir, et de prendre conscience des variables sur lesquelles le territoire peut agir aujourd'hui. Ils permettent de mettre en évidence les conséquences des choix à faire.

L'équipe d'études propose à l'assemblée de se répartir en 3 groupes pour réfléchir à ces scénarios sur la base d'un questionnaire organisé par thématique.

A la suite de cette réflexion en groupe, un rapporteur de chaque groupe présente à l'assemblée les résultats des échanges.

AC. Jacquot précise que l'objet de l'atelier participatif de ce jour est d'approfondir les scénarios de développement proposés par l'équipe et non de présenter le diagnostic, validé par le COPIL du 15/11/2016, en cours de finalisation et de validation par la maîtrise d'ouvrage.

Certains participants demandent des précisions quant à l'objectif visé par cet exercice autour des scénarios et expriment une crainte de ne pas être en capacité de répondre à ces questions sans avoir des données scientifiques chiffrées sur le territoire. Il est rappelé par l'équipe et par la maîtrise d'ouvrage que l'exercice vise à imaginer le devenir du territoire et surtout de comprendre combien la position des curseurs sur les variables peut faire évoluer ce devenir et les paysages sur le territoire. L'objectif n'est pas de garantir la justesse des propositions mais bien de s'approprier les variables pour avancer progressivement vers des choix politiques d'aménagement, agricoles, touristiques, de gestion...

TRAVAIL EN GROUPES

3 groupes de travail, un par scénario de développement.

Une liste de questions est donnée à chaque groupe afin de guider les échanges et de permettre une comparaison plus aisée par la suite entre les scénarios.

RESTITUTION DES GROUPES

Groupe SCENARIO A avec N. Vix Charpentier : Et si la dynamique actuelle s'essouffait.

Population : Villages d'ortoirs, augmentation de la fréquentation du territoire les week end via les promenades; une population vieillissante avec renouvellement, mais un développement ralenti

Paysage :

- maintien des ouvertures sur le paysage grâce aux associations toujours très actives pour le défrichement
- augmentation des grandes coupes en forêt, conséquence de la recherche de rentabilité à outrance suite aux demandes de l'usine biomasse de Metz qu'il faut alimenter (contrats ONF-UEM), moins de coupes d'affouagistes. La zone de forêt deviendra une zone de jeunes peuplements et la zone actuelle de friches se transformera en forêt, il y aura donc un inversement des étagements. Dans les friches subsisteront quelques îlots de culture à proximité des villages, mais de façon limitée
- augmentation du maraîchage notamment par les particuliers qui assurera une certaine stabilité par rapport à l'avancée de la friche

Vie dans les villages :

- peu dynamique, toujours quelques fêtes mais forte rotation des habitants, s'essouffle
- vie autour des écoles
- développement de services pour attirer les jeunes ménages et conserver les personnes âgées

Forêt : cf. partie paysage

Eau : amélioration de la qualité

Biodiversité :

- homogénéisation de la biodiversité, banalisation de la faune et de la flore
- développement des ENS et des sites Natura 2000
- nécessité d'un patchwork de friches et de cultures pour amener un maximum de biodiversité

Emploi :

- en augmentation (mesurée), en lien avec le développement des services à la personne et du tourisme
- stagnation pour les jeunes

Groupe SCENARIO B avec AC. Jacquot : Et si on choisissait de devenir un territoire productiviste , en soutenant des exploitations agricoles biologiques.

Population : après échange, le groupe estime que la population va augmenter car les agriculteurs vont avoir besoin de main d'oeuvre pour produire et transformer sur place la production. Le territoire deviendrait dans ce scénario le grenier de Metz avec la possibilité de s'appuyer sur la zone d'activités de Jouy-aux-Arches-Augny. Les constructions seront possibles sur des communes comme Novéant ou Corny, plus facilement dans la vallée de la Moselle et sur Arnaville, en prenant garde aux contraintes de sites (inondation, glissement de terrains). Dans le Rupt de Mad seront privilégiés dans ce scénario la réhabilitation de logements vacants. La présence des agriculteurs va engendrer des besoins en terme d'hébergement des saisonniers, création d'hébergements touristiques, et va générer l'installation de petites activités artisans liés à l'activité agricole.

Paysages : Les paysages perçus sont des paysages ouverts, cultivés, des paysages ruraux et variés. Des belvédères permettent de profiter de ces paysages. L'activité est présente dans ces paysages.

Vie dans les villages : Comme la population augmente, le besoin en services aussi ; des écoles, des médecins, des petits commerces s'installent dans les villages de la vallée de la Moselle mais aussi ponctuellement dans les villages du Rupt de Mad. La présence du train est un atout majeur pour le territoire ; le groupe imagine sa réhabilitation, son renforcement et même la création d'un transport fluvial dans la vallée de la Moselle. Comme les élus sont aux manettes, il s'agira pour eux d'aménager les espaces publics de manière à faire profiter à tous de la variété de ces paysages.

Forêt : Une crainte est formulée de la part des participants à ce groupe sur le risque de gestion trop excessive de la forêt par rapport aux besoins de la centrale de biomasse. Les participants s'interrogent et craignent des coupes à blanc qu'ils ne comprennent pas. Ils précisent que dans ce scénario, le bois peut être une ressource à optimiser si la gestion est mesurée et pour objectif de la protéger et aussi de produire du bois d'oeuvre ou de l'affouage.

Eau : Elle sera dans ce scénario de meilleure qualité puisque les rejets de produits phytosanitaires disparaissent. Par contre les besoins en eau vont augmenter, les élus devront prendre garde à protéger cette ressource, même si elle est abondante sur le territoire. Les participants préconisent aux élus de privilégier des exploitations dont les cultures ne nécessitent pas des quantités d'eau démesurées.

Biodiversité : la qualité de la biodiversité sera probablement différente, mais il est difficile pour les participants de juger de sa diminution ou augmentation. Les élus devront dans ce cas veiller à la protection des haies par exemple, face à cette agriculture biologique mais tout de même mécanisée. Le territoire dans ce développement semble tout de même être un territoire où la biodiversité reste forte car les espaces sont cultivés, ouverts, lumineux.

Emploi : l'activité agricole et l'augmentation de population vont générer la création d'emplois et d'activités dans les villages.

Tourisme : Les randonneurs seront nombreux pour venir découvrir les paysages cultivés autour des villages et dans les vallées, points de vue, promenades, glanage, hébergements types cabanes dans les arbres, fermes auberges autour des produits locaux, distillerie, fabrication de jus de pomme, et produits issus des élevages.

Vie associative : le postulat de départ qui a consisté à dire qu'il y avait plus d'habitants dans ce scénario, permet d'envisager une vie associative encore plus animée qu'aujourd'hui. Fêtes locales autour des productions, des travaux saisonniers (cueillette, vendange, moisson), davantage d'activités culturelles et sportives. Les participants aiment à se rappeler la fête de la descente de la Gorzia d'il y a quelques années, avec des embarcations diverses sur la Gorzia.

Ce scénario est plutôt apprécié par les participants. A partir du moment où le constat est fait d'une augmentation de la population, alors tout devient plus facile, notamment pour l'emploi, la vie dans les villages, le tourisme, La crainte essentielle est pressentie sur la gestion de la forêt ; cette crainte révèle une incompréhension de la gestion en cours de la forêt, un besoin de mieux comprendre les choix qui y sont faits actuellement.

Groupe SCENARIO C avec J. Roche et A. Mattioli : Et si on encourageait (uniquement) les initiatives individuelles locales pour agir ?

Population : le territoire est aussi attractif qu'avant, ni plus ni moins. Il attire une nouvelle population de néo-ruraux (« bobos ») qui ont envie d'un retour à « la nature » préservé des grands lotissements, d'une vie villageoise et qui travaillent en ville mais aussi des personnes en reconversion professionnelle dans le domaine de l'agriculture paysanne, porteuses de projet à échelle locale.

La vie dans les villages : grâce à toutes ces initiatives collectives, les habitants tissent des liens, sont invités à se rencontrer. Il y a peu de nouvelles constructions dans les villages. Il s'agit surtout de réhabilitation de l'ancien. La vie locale est enrichie car davantage de personnes travaillent au sein des villages, notamment les activités agricoles

Paysage : ils sont très variés. Non monotones. Zones humides, prairies, cultures maraichères, vergers, friches, boisements sur les coteaux, sur les plateaux, cultures intensives ... le paysage est un patchwork composé de petites parcelles très différentes. Les sentiers sont préservés entre les villages, le petit patrimoine rénové. Les friches sont tenues à distance des villages par les habitants qui cultivent les abords des villages.

Toutefois, les membres du groupe de travail sont sceptiques sur la durabilité du retrait de la friche. En effet, la friche a eu tendance à diminuer sous l'influence des activités et des initiatives individuelles. Face à la volatilité et la vulnérabilité de l'investissement individuel non professionnel, le retour de la friche peut « menacer » à tout instant.

La forêt : L'enfrichement actuellement oppressant laisse place à la viticulture ou à d'autres cultures. La forêt quant à elle n'évolue pas tant que cela. Il est perçu comme une future ressource en bois. Certains bois, les plus proches des villages, issus de l'enfrichement des coteaux sont gérés, coupés et distribués localement. Mais il n'y a pas de vrais changements de gestion sur les plateaux (par exemple, pas de gestion de l'ONF pour alimenter des chaufferies collectives au bois). De rares points de vue sont préservés.

L'eau : Sa qualité s'est améliorée.

L'emploi : si certains travaillent en ville, la plupart (ceux en reconversion professionnelle) travaillent sur place et vivent de leur activité mais sans en pâtir. Ces activités liées à l'agriculture sont jugées pas très sérieuses.

Biodiversité : la faune et la flore s'est enrichie. Moins de sangliers grâce aux cultures (?) – rééquilibrage des différentes espèces

Tourisme : il se développe surtout autour du terroir et du goût. Le territoire est attractif mais sans attirer non plus les foules. Les touristes viennent profiter d'un paysage agréable lors de promenades sur les sentiers maintenus mais surtout y découvrir des produits de terroir. Les touristes sont friands des formes originales d'hébergement : cabanes dans les arbres, yourtes ... et d'hébergement chez l'habitant, à la ferme et de woofing.

L'architecture traditionnelle des cœurs de villages (Arnaville et les aîtres, Ancy et son patrimoine baroque, Jouy-aux-Arches et son patrimoine gallo romain) est reconnue également comme une marque d'attrait des touristes. Il semble donc nécessaire aussi aux membres du groupe de travail de préserver et encourager la valorisation du patrimoine privé.

La vie associative : est très vivante. Grâce à l'augmentation des initiatives individuelles et collectives, les réseaux de distribution liés aux productions agricoles se sont développés et organisés autrement en circuits de proximité et sous forme coopérative.

Limites du scénario C :

- La pérennité du scénario par rapport à ces initiatives individuelles ou même collectives sans soutien des politiques : comment l'assurer ? Quelle transmission aux générations futures ? Pas d'action sur le morcellement des terres.
- Mise en œuvre longue, pas d'effets sur le court terme
- Mise en relation des initiatives individuelles peut sembler difficile en terme de cohérence : quel écho entre elles ?
- Avec ces initiatives très sporadiques, très localisées, la transformation des paysages serait finalement très limitée.

Avantages du scénario :

- Le développement de l'autonomie alimentaire du territoire.

Malgré les avantages que les participants ont décelés en ce scénario (vie dans le village, diversité des paysages, biodiversité, qualité de l'eau ...), il a finalement été plutôt vécu négativement à cause de ce qu'il provoque comme limites.

ECHANGES AVEC LA SALLE

Les premiers échanges portent sur la méthode proposée pour élaborer ces scénarios. Les participants discutent sur la place à donner aux données scientifiques chiffrées dans ce type de travail et celle à donner à la part ressentie de l'évolution d'un territoire. La prise de décision concernant le devenir d'un territoire doit en effet être envisagée en appui sur des études thématiques sur les sols, la croissance démographique, l'évolution des pratiques agricoles, l'évolution des paysages..., et également sur la dimension humaine qui guide l'évolution d'un territoire, cette part étant difficilement mesurable et prévisible. Les échanges conduisent à mettre en avant que la complémentarité des approches permettra des choix adaptés sur le long terme.

Le diagnostic étant en cours de validation par la MOA, les participants regrettent de ne pas y avoir accès pour se positionner plus confortablement face aux scénarios.

L'équipe rappelle que le plan de paysage est un outil qui vise à mettre en place une réflexion sur le devenir du territoire, le paysage devenant presque un prétexte pour s'interroger sur les pratiques des uns et des autres, sur les regards divers portés sur ces paysages, et la dynamique du territoire. Le plan de paysage offre la possibilité d'ouvrir des espaces d'échanges qui permettent une meilleure connaissance par les participants des regards des autres usagers, des élus, et de profiter des connaissances acquises par l'équipe qui a arpenté le territoire sur les 17 communes, qui a rencontré les 17 élus, qui a rencontré de nombreux acteurs et qui a pris connaissance des documents cadres qui régissent le territoire. Cette masse d'information chiffrée et ressentie, entendue, lue, vue, doit permettre aux élus et aux participants de prendre le risque de se positionner. Toute décision politique étant prise aussi sur la base de convictions et d'envies.

Certains participants apprécient que les variables qui construisent les scénarios prennent en compte le contexte globale de la transition énergétique et les conditions du dialogue entre les élus et les habitants. Il est rappelé par ces participants que l'action pour transformer les paysages peut aussi venir d'attitudes ou de choix individuels (choisir de rénover une maison, de planter des arbres...)

Cela renforce la nécessité de ne pas tout attendre des décisions des élus. Les initiatives pouvant être multiples. Tous les acteurs et habitants d'un territoire peuvent décider de participer à un changement de scénario et c'est en cela que se justifie l'intérêt d'un plan de paysage.

Plan de paysage des vallées de Moselle et du Rupt de Mad

Maîtrise d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de Moselle (Coordonnateur du groupement de commande)
Place de la Gloriette
57 130 Ancy-sur-Moselle
Tél : 03.87.33.24.78
valdemoselle@ccvm.fr

Maîtrise d'Oeuvre

COOPANAME (OMNIBUS + F. Roumet) > paysagistes dplg, urbaniste, environnementaliste, agriculture, mandataire
Siège social :
3-7 rue Albert Marquet – 75020 Paris
Tél : 01.43.71.82.69 - Fax : 01.43.48.77.94
Courriel : vl@coopaname.coop
Responsable étude :
15 rue des Loges – 57 950 Montigny-les-Metz
Tél : 06.59.21.12.54 - Fax : 09.57.93.17.05
Courriel : contact@omnibus-paysage.fr

ATELIER A4, N. Vix Charpentier, architecte, co-traitant
8 rue du Chanoine Colin – 57 000 Metz
Tél : 03.87.76.02.32 – Fax : 03.87.74.82.31
Courriel : nvc@atelier-a4.fr

THIERRY WEIL PAYSAGE, paysagiste consultant, co-traitant
5, rue Haute Marne – 54 340 Pompey
Tél : 09.52.35.38.10 –
Courriel : tweill@weill-paysage.com

RENCONTRE AVEC LES FORESTIERS

17 mai 2017
Ancy-sur-Moselle

Nom	Fonction
Gilles SOULIER	Maire d'ANCY, vice président CC Mad&Moselle
Guy BERGER	Maire de Jussy
Brigitte HENRY	Conseillère municipale de Jussy
J.J. ROYER	Adjoint d'Arnaville et vice président syndicat de la forêt intercommunale, président d'une association de chasse
J.F. COUROUVE	Conseiller municipal Ancy-Dornot et président du syndicat de gestion forestière
Christian FRACHE	ONF Triage d'Ars-sur-Moselle
Thierry UJMA	ONF – UT Pays Messin Agence de Metz
Gérard MEYER	INAO
Gérard Muller	ONF Responsable forêt agence Metz
Yann DULLINGER	Apprenti BTS à l'ONF
Patrice BLUEM	Technicien ONF
Francois MOINEL	ONF RUT Val de Lorraine
Eugénie DIDIER	Technicienne ONF
David MOLTER	ONF – chargé de projet d'aménagement Agence de Metz
Michel SEDDA	ONF Triage Villecey-sur-Mad et Rembercourt
Vincent CLEMENTE	ONF Triage de Gravelotte
Jean-François FREUND	Technicien CRPF département 54
Andréa MATTIOLI	Chargée de mission, CC Mad&Moselle
Jeanne ROCHE	Paysagiste, Omnibus
François ROUMET	Paysagiste, Urbaniste, Environnementaliste
Anne-Cécile JACQUOT	Paysagiste, Omnibus, mandataire de l'équipe d'études

M. Ujma, lors de la présentation des nombreux intervenants de l'ONF présents remarque que les services sont cloisonnés et que les différents agents ne travaillent pas assez ensemble.

M. Soulier, vice-président de la CC Mad et Moselle, introduit et présente le plan de paysage, co-construit avec les habitants et les différents intervenants qui travaillent sur le territoire. Il rappelle le travail élaboré sur la charte forestière entre 2006 et 2009, et que le plan de paysage est une des actions de la charte forestière. Il précise que l'intérêt de ces documents est d'envisager comment on fait vivre les actions sur le territoire, comment on maintient un niveau d'informations et de concertation autour de ces sujets.

Le bureau d'études insiste bien sur la notion de « territoire » qui dépasse les sous-entendus esthétiques habituels prêtés au mot « paysage ». L'attente de la réunion porte sur les retours des professionnels sur les scénarios et les objectifs de qualité paysagère en lien avec la forêt. Des questions d'information voient le jour sur la gestion de la forêt. Par ailleurs le plan de paysage prévoit dans ses autres actions un réseau de belvédères et un chemin de la cote 250 qui vont aussi intéresser la forêt. Cette dernière est donc traversée par des initiatives différentes et en premier lieu par une recherche d'information et de compréhension de sa gestion.

Le bureau d'étude présente la démarche du plan paysage, son calendrier et les objectifs définis en phase 2.

M. Royer souhaite que la forêt privée soit considérée de la même manière que la forêt publique dans les objectifs.

M. Muller indique que l'ONF est intéressé par le plan de paysage car plusieurs plans d'aménagement sont sur le point d'être élaborés.

M. Meyer explique qu'il souhaitait assister à cette réunion car l'AOC grimpe de temps en temps dans la forêt et que cela pose la question de la cohabitation entre la vigne et la forêt.

A propos de l'information

La question reprise par M. Berger porte sur les lieux de l'information, les moments où elle existe et le public. Beaucoup de gens utilisent la forêt de manière traditionnelle (randonnées) mais aussi de manière nouvelle avec les adeptes du geo-catching. Mais les représentants de la forêt privée rappellent qu'ils ne veulent pas multiplier les lieux de « détente » en forêt privée.

Forêt publique : un intérêt semble naître pour valoriser les ouvrages et les chemins vers les possibles belvédères par exemple. Volonté de prendre les précautions nécessaires à ces endroits pour ne pas heurter la sensibilité des promeneurs, l'imaginaire qu'ils développent autour de la forêt.

L'ONF précise qu'elle a déjà engagé un certain nombre d'actions de sensibilisation comme la mise en place de sentier de découverte avec des stations et l'édition d'un livret correspondant à ces sentiers. Le maire de Jussy fait aussi référence à l'événement culturel Le Vent des Forêts et que les événements de ce type pourraient servir à communiquer autour de la forêt et sa gestion.

L'assemblée de manière générale insiste sur les panneaux d'information, et notamment celui du site de la Croix Saint Clément à Ancy.

Andréa MATTIOLI, ex chargée de mission à la CCVM, et depuis chargée de mission à la CC Mad&Moselle, s'est engagée à transmettre une réponse officielle de la CC Mad&Moselle concernant l'implantation d'une signalétique d'information sur la gestion sylvicole et la matérialisation de places de stationnement. Suite à la fusion des EPCI, les compétences de chaque ancienne entité sont maintenues (ainsi que les engagements de chacune d'entre elle) jusqu'à la fin d'année 2017.

Si la question du portage et du financement de ces panneaux d'information sur la gestion sylvicole doivent s'intégrer dans le cadre des actions du plan de paysage, le porteur de projet et les financements seront alors débattus durant la phase de conception du plan d'actions.

Le bureau d'études défend que les panneaux et l'information peuvent de manière efficace être liés au réseau des belvédères et au sentier de la cote 250 :

Il est proposé que les panneaux d'information soient donc en lien avec l'implantation des belvédères et transmette une information concernant une vision plus globale de la forêt en lien avec le paysage et son environnement et les acteurs locaux, depuis la position du belvédère. Ainsi, les belvédères, disposés sur tout le territoire pourraient permettre de parler de la diversité de la forêt et des paysages. Les belvédères constituent une synergie idéale pour associer les acteurs dans leur globalité et pour montrer que la forêt évolue dans le temps.

Il est proposé aussi de s'appuyer sur les réseaux de marcheurs pour diffuser les informations, comme cela a déjà été fait sur le territoire dans le passé.

Pour l'ONF, les panneaux d'information posent la question de leur financement.

L'ONF souligne le peu d'implication des élus dans la forêt communale en dehors d'une première visite, la difficulté de les mobiliser. Les phases de martelage n'attirent que peu de personnes. Très peu de communes connaissent véritablement son patrimoine forestier.

Une autre idée est abordée : l'existence de la journée internationale de la forêt, courant mars, pourrait devenir un rendez-vous intéressant sur le territoire pour diffuser des informations, pourrait se déplacer chaque année sur un autre secteur.

L'ONF informe disposer de stand pour assurer une communication lors de foires et autres événements locaux.

A propos de la coordination de gestion

L'ONF aimerait que le plan paysage indique les précautions à prendre pour que les coupes ne choquent pas dans le paysage.

Pour M. Berger, l'information est importante mais aussi les problèmes liés au chantier : dégradation des accès, des chemins, chantiers dans de mauvaises conditions climatiques et les bois laissés sur place sans que l'utilisateur puisse comprendre le sens.

Pour M. Ujma, la forêt ne produit que peu de bois énergie. La bio-énergie dépend du climat. Et le bois peut rester longtemps en attente. Ce bois énergie n'est pas maîtrisé par les forestiers.

La forêt des départements 54 et 57 est très peu exportée, il existe 9 scieurs et transformateurs proches. Ici le bois a une valeur modérée.

Les principes des plans de gestion

- Ils sont indépendants les uns des autres. On ne peut parler d'harmonisation possible. Ils dépendent de l'objectif prioritaire que se fixe chaque commune.
- Les communes ont la responsabilité de leur plan de gestion

L'affouage peut être coordonné, mais ce n'est pas simple. La forêt d'Onville a manqué de bois de chauffage, les affouagistes ont été dirigés avec la forêt intercommunale. Une certaine coordination est donc possible.

Le CRPF remarque qu'il a à gérer des plans de gestion mais surtout des parcelles très morcelées, bien en dessous du seuil des 25 ha à partir desquels le plan de gestion est obligatoire. Il serait peut-être intéressant en ce qui concerne la forêt privée d'éditer à minima, à défaut d'un plan de gestion, des lignes de conduite à suivre, pour éviter par exemple les coupes à blancs.

Plus qu'harmonisation de gestion, il faudrait parler d'harmonisation de desserte. Une proposition est faite de réaliser une carte des dessertes de la forêt, des stationnements.

M. Ujma propose que les plans soient mis en correspondance pour que qu'on puisse voir quelles sont les parcelles en régénération et communiquer ainsi aux usagers des changements d'aspect à venir. Cette proposition est acceptée par le CRPF et les 2 syndicats présents. Cette proposition sera donc inscrite parmi les actions du plan paysage.

Il s'agit aussi d'informer le public sur la dimension productive de la forêt et pas seulement sur sa fonction récréative, sortir un peu de cette image idéaliste de la forêt.

A propos de cette coordination difficile, nous apprenons que le PNR Lorraine organise une journée sur la conduite de la forêt prochainement, avec notamment la transformation en futaie irrégulière. L'assemblée s'interroge sur cette initiative, hors cadre du plan paysage, et où l'ONF n'a pas été conviée.

A. Mattioli lit le courrier transmis par le PNRL, absent à la réunion, courrier joint au CR.

En résumé, pour l'écriture des fiches objectifs, les modifications suivantes ont été adoptées :

• La fiche *Comprendre la gestion en place dans la forêt publique devient :*

« Comprendre la gestion en place dans la forêt publique, privée et du ministère de la défense »

A partir de lieux spécifiques comme les belvédères lors de chantiers et avec des panneaux en lien avec l'environnement « global » du belvédère.

Modifications du paragraphe en gras : ce n'est pas une « mise à plat » mais une « explication des objectifs, des modes de gestion et des structures, appliqués et choisis par le propriétaire à l'échelle du

territoire de plan de paysage et mettre en place une sensibilisation accrue autour de cette thématique, pour favoriser la compréhension et l'adhésion. »
Pour « faire partager aux élus les différentes opérations en forêt comme le martelage »

- La fiche « mettre en perspectives communes les modes de gestion de la forêt publique » est abandonnée. Les partenaires n'y sont pas prêts.
Le bureau d'études essaiera de raccorder les plans de gestion en fonction des données qui seront transmises, notamment autour des belvédères et de la cote 250.
= il est demandé s'il est possible de cartographier, de repérer les parcelles en régénération pour identifier quels seraient les lieux de tension potentiels.
Ainsi qu'une réunion de travail sur la question des accès et dessertes foncières.

- La fiche sur « cultiver sous le couvert », le contenu est explicité par le bureau d'étude : il s'agit de culture de friches pour produire du bois mais aussi des aménités comme les fruits ou champignons. L'ONF ne se sent pas concerné par ce qui n'a pas le statut de bois et encore moins par ces parcelles privées.
Le CRPF insiste sur le fait que la législation en vigueur interdit le changement de culture sur certaines parcelles : seules la nature des sols autorise telle ou telle sorte de culture sur les espaces enrichés.
Le CRPF n'étant pas compétent dans ce domaine, il renvoie alors vers la chambre d'agriculture. Le CRPF conseille l'exemple Alsacien pour la gestion de ces friches (cf Chambre Agricole d'Alsace).
Le maire de Jussy propose « traitement différencié des parcelles en déprise » à la place de « Cultiver sous couvert. »

Clôture de la réunion sur l'envie exprimée par M. Ujma de procéder à une séance de travail sur les dessertes et cartographie des parcelles en régénération.

Plan de paysage des vallées de Moselle et du Rupt de Mad

Maîtrise d'Ouvrage

Communauté de Communes du Val de Moselle (Coordonnateur du groupement de commande)
Place de la Gloriette
57 130 Ancy-sur-Moselle
Tél : 03.87.33.24.78
valdemoselle@ccvm.fr

Maîtrise d'Oeuvre

COOPANAME (OMNIBUS + F. Roumet) > paysagistes dplg, urbaniste, environnementaliste, agriculture, mandataire
Siège social :
3-7 rue Albert Marquet – 75020 Paris
Tél : 01.43.71.82.69 - Fax : 01.43.48.77.94
Courriel : vl@coopaname.coop
Responsable étude :
15 rue des Loges – 57 950 Montigny-les-Metz
Tél : 06.59.21.12.54 - Fax : 09.57.93.17.05
Courriel : contact@omnibus-paysage.fr

ATELIER A4, N. Vix Charpentier, architecte, co-traitant
8 rue du Chanoine Colin – 57 000 Metz
Tél : 03.87.76.02.32 – Fax : 03.87.74.82.31
Courriel : nvc@atelier-a4.fr

THIERRY WEIL PAYSAGE, paysagiste consultant, co-traitant
5, rue Haute Marne – 54 340 Pompey
Tél : 09.52.35.38.10 –
Courriel : tweill@weill-paysage.com

RENCONTRE AVEC V. ASSELOT_LIASSONS DOUCES

02 mai 2017

Thiaucourt

Nom	Fonction
Andréa MATTIOLI	Chargée de mission, CC Mad&Moselle
Vincent ASSELOT	Chargé de mission, CC Mad&Moselle
François ROUMET	Paysagiste, Urbaniste, Environnementaliste
Anne-Cécile JACQUOT	Paysagiste, Omnibus, mandataire de l'équipe d'études

L'association Meuse – Nature – Environnement est à rencontrer. Vincent Asselot transmettra les coordonnées au bureau d'études et leur cahier des charges. Cette association fait le diagnostic sur toutes les communes n'ayant pas bénéficié de l'Opération d'Aménagement des Vergers précédents, soit une visite de verger par exemple pour les communes, une rencontre avec les maires.

A la suite, cette association déterminera le besoin en financement d'arbres pour les particuliers ou pour les communes (mais en soulevant le problème de l'entretien à venir) pour la plantation de vergers ou pour la restauration d'anciens vergers. Un rendu de ce diagnostic est prévu en septembre.

Un étude « plantation des haies », soit la connexion des trames vertes va se dérouler. Un groupement de commandes pour l'entretien des haies voire des ripisylves va se mettre en place. Ce groupement intéresse lui aussi la suite du plan de paysage.

A propos des voies douces

Le programme porté par le département de la Moselle est trop ambitieux et ne sera pas réalisé tout de suite ; Aujourd'hui, la communauté de communes se consacre à des réalisations d'un montant maximum de 100 000 euros, subventionnés à 50%, comme la liaison de la vélo route avec la zone d'activité de Jouy. Ces réalisations ne doivent pas « doubler » une roue départementale.

A propos de la fiche dans le rapport de la phase 2 sur les liaisons douces

- Sur la carte, les chemins en couleurs existent.
- La liaison Moselle – Gorze – Chamblay – Madine est à représenter
- Le doublement du pont de Corny est à représenter, même s'il est possible dans un temps de 5 à 10 ans seulement. C'est en fait un problème de pont routier manquant, pont que ne veut pas financer le conseil départemental.

Il est convenu qu'il faudra identifier sur une carte :

- les liaisons existantes
- les liaisons prévues dans les 5-10 ans
- ce qu'on aimerait à plus long terme

Sur la carte, il faudra afficher les PR du 57 qui semblent manquer.



Équipe d'étude :

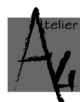
omnibus

paysagistes dplg (Coopaname), mandataire
33 rue Jean Jaurès - 93130 Noisy-le-Sec
Tél : 06.59.21.12.54 - Fax : 09.57.93.17.05
Courriel : contact@omnibus-paysage.fr

RoumetGuifet

URBANISTES • PAYSAGISTES

paysagiste, urbaniste et environnementaliste, co-traitant
40 rue des Rouliers – 28 000 Chartres
Tél : 02.37.35.00.00 – Fax : 02.37.35.81.37
Courriel : roumet.guifet@wanadoo.fr



architecte, co-traitant
8 rue du Chanoine Colin – 57 000 Metz
Tél : 03.87.76.02.32 – Fax : 03.87.74.82.31
Courriel : nvc@atelier-a4.fr



paysagiste consultant, co-traitant
5, rue Haute Marne – 54 340 Pompey
Tél : 09.52.35.38.10 –
Courriel : tweill@weill-paysage.com